

# France Forum

- *La fin des communismes*
- *Pour un sursaut culturel européen*
- *Les deux démocraties selon Tocqueville*
- *L'origine mouvementée de l'article 49-3*
- *Unification des Allemagne et avenir européen*
- *Problématiques européennes*
- *Sur les aventures du mot Révolution*
- *Arts et lettres*
- *Les marxistes Lénine et Staline*

Jean BOISSONNAT - Emmanuel LE ROY LADURIE - Jean-Marie DOMENACH  
Jean-Claude LAMBERTI - Robert LECOURT - Joseph ROVAN - Ulrich WICKERT  
Helmut KOHL - René FOCH - René PUCHEU - Bernard VOYENNE - Jean AUBRY  
Philippe SENART - Henri BOURBON - Marc DARMON - Emmanuel GOLDSTEIN  
Jacques PREVOTAT - Jean CHELINI - Bertrand ROSSERT - Etienne BORNE.



# FRANCE FORUM

## COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris  
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel ..... 120 F

Abonnement de soutien ..... de 150 F à 200 F

## *Sommaire* *258-259*

Janvier-Mars 1990  
30 F

## DOSSIERS ET ÉTUDES

- LA FIN DES COMMUNISMES**  
PAR JEAN BOISSONNAT ..... p. 2
- LE COMMUNISME : UN COURT ÉPISODE DE L'HISTOIRE**  
PAR EMMANUEL LE ROY LADURIE ..... p. 9
- IL N'Y A PLUS D'AILLEURS...**  
PAR JEAN-MARIE DOMENACH ..... p. 10
- LES DEUX DÉMOCRATIES, L'AMÉRICAINNE ET  
LA FRANÇAISE, SELON TOCQUEVILLE**  
PAR JEAN-CLAUDE LAMBERTI ..... p. 15
- L'ORIGINE MOUVEMENTÉE DE L'ARTICLE 49-3**  
PAR ROBERT LECOURT ..... P. 25
- UNIFICATION DES ALLEMAGNE ET AVENIR EUROPÉEN**  
TÉMOIGNAGES DE JOSEPH ROVAN, ULRICH WICKERT,  
HELMUT KOHL ..... p. 31
- PROBLÉMATIQUES EUROPÉENNES**  
PAR RENÉ FOCH ..... p. 36
- SIMPLES PROPOS SUR LES AVENTURES D'UN MOT-CHOC**  
PAR RENÉ PUCHEU ..... p. 40
- CONDORCET ET SIEYÈS : DEUX INTELLECTUELS  
SOUS LA RÉVOLUTION**  
PAR BERNARD VOYENNE ..... p. 45
- UN ESPRIT LIBRE : ALBERT CAMUS**  
PAR HENRI BOURBON ..... p. 49
- ALBERT CAMUS OU LA RECTITUDE**  
PAR ÉTIENNE BORNE ..... p. 50

## ARTS ET LETTRES

- LA VIE LITTÉRAIRE** PAR PHILIPPE SENART ..... p. 51
- FRANTISEK KUPKA VISIONNAIRE ET PIONNIER DE L'ART ABSTRAIT**  
PAR HENRI BOURBON ..... p. 60
- DISQUES** PAR MARC DARMON ..... p. 63

## NOTES DE LECTURE

- BODIN ET HOBBS** PAR EMMANUEL GOLDSTEIN ..... p. 64
- KONRAD ADENAUER DE JOSEPH ROVAN**  
PAR JACQUES PREVOTAT ..... p. 65
- L'IDÉOLOGIE DE RAYMOND BOUDON**  
PAR BERTRAND ROSSERT ..... p. 67
- L'ÉGLISE SOUS PIE XII (T.2) : L'APRÈS-GUERRE 1945-1958  
DE JEAN CHELINI**  
PAR RENÉ PUCHEU ..... p. 68
- AUTOUR DES SEPT COLLINES OU LES PARADOXES DE ROME  
DE JULIEN GRACQ**  
PAR JEAN CHELINI ..... p. 69
- ÉPHÉMÉRIDES DE QUATRE ANNÉES TRAGIQUES  
DE PIERRE LIMAGNE**  
PAR RENÉ PUCHEU ..... p. 70

## PROPOS DU TEMPS

- AVANT STALINE UN MARXISTE NOMMÉ LÉNINE**  
PAR ÉTIENNE BORNE ..... p. 75

*Les décombres du communisme historique jonchent le sol du Vieux Continent... La décomposition des communismes est un formidable challenge, en particulier pour l'Europe.*

# LA FIN DES COMMUNISMES

par Jean BOISSONNAT

“**L**e socialisme aura donc été le chemin le plus long pour aller du capitalisme au capitalisme”. Cette plaisanterie très en vogue dans les pays de l’Est exprime, à la fois, l’éclat de rire avec lequel on se libère d’une farce tragique et la nostalgie d’un rêve déçu.

## **I - POURQUOI ?**

L’énormité des événements qui se précipitent sous nos yeux nous cache encore leur signification profonde. Nous enregistrons des secousses telluriques de forte magnitude dans l’écorce politique de notre planète : l’URSS dérape sur la pérestroïka ; toutes les démocraties

populaires d’Europe centrale se sont effondrées les unes après les autres, parfois dans le sang comme en Roumanie. Les décombres du communisme historique jonchent le sol du Vieux Continent et l’on pressent qu’il faudra du temps et des crises pour déblayer le terrain. La date du 9 novembre 1989 où l’on a vu s’ouvrir le mur de Berlin restera peut-être aussi célèbre que celle du 14 juillet 1789. Tout n’est pas joué pour autant sinon que l’avenir ne ressemblera plus au passé et que plusieurs communismes sont morts en même temps.

Certes, il n’était pas absolument nécessaire d’être un grand philosophe de l’Histoire pour savoir que le com-

munisme était une impasse sur la voie de la paix, du bonheur et de la liberté. Mais il avait inventé une forme de totalitarisme qui paraissait singulièrement résistante. Or la voilà qui s'effondre sous nos yeux sans qu'aucune pression extérieure ne soit intervenue - l'Occident craignait trop les risques d'un conflit avec l'Est pour soutenir si peu que ce soit, les révoltés de Berlin, de Budapest, de Prague ou de Gdansk. Nous applaudissions des peuples courageux sans entretenir la moindre illusion sur leurs chances de secouer leurs chaînes. Eux-mêmes en doutaient encore il y a peu. Lorsqu'à l'automne 1987 le gouvernement Jaruzelski a proposé un référendum sur ses réformes économiques, *Solidarité* en perte de vitesse n'a pas osé donner une consigne de vote. A la surprise générale, le projet a été repoussé par une addition de comportements individuels, dont personne n'avait prévu le sens.

### ***Le communisme "scientifique" se décompose***

Le communisme n'est pas renversé. Il se décompose. Il n'explode pas sous l'action de ses adversaires. Il implose. Il ne se refroidit pas par ses extrémités. Il meurt par la tête.

Phénomène encore plus extraordinaire, l'artisan de cette décomposition, Mikhaïl Gorbatchev, s'est cru - et se croit peut-être encore - être l'auteur d'une résurrection. Car rien de semblable à ce que nous observons n'aurait pu se produire dans les démocraties populaires, si l'attitude nouvelle du Kremlin n'avait pas dissipé les peurs qui paralysaient les populations. Il fallait être Polonais pour ignorer que la révolte était impossible et donc pour la faire. Encore que Lech Walesa et ses amis se soient montrés prudents tout au long de cette décennie au terme de laquelle, à leur grande surprise et non sans effroi, ils se retrouvent au gouvernement.

Arrivé au pouvoir par hasard - un coup d'État réussi, alors que le régime impérial était déjà remplacé - le communisme va-t-il disparaître par inadvertance ?

En réalité, le communisme s'est engouffré dans l'Histoire à l'occasion d'un événement absurde, la guerre 1914-1918, et en un lieu bien particulier, la Russie. Dans son livre sur "La civilisation soviétique" (aux éditions Albin Michel), l'un des pères de la dissidence en Union Soviétique, André Siniavski, rappelle que la première guerre mondiale fut un cauchemar sans logique : "On se demandait pour quelle raison et dans quel but les peuples civilisés d'Europe, alors qu'ils étaient parvenus à des formules de gouvernement relativement libérales et à l'aisance matérielle, à l'humanisme et à l'instruction, s'étaient soudain lancés dans cette boucherie, s'exterminant les uns et les autres de façon aussi incroyable".

La Russie devait vivre cette absurdité "au cube", puisqu'elle fut vaincue par les vaincus ! Elle, dont l'intelligenza avait été à la recherche, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, d'un sens à la vie, n'allait pas boudier au tournant des années 20 un système qui se présentait d'abord comme une réponse à cette question. Le communisme se voulait porteur du sens, accoucheur de l'Histoire après l'héca-

tombe de la guerre. Avec lui, ce serait rude - le peuple russe avait l'habitude - mais clair.

D'autant plus clair que le marxisme-léninisme refusait de n'être qu'une idéologie de plus ; il se paraît de tous les

### ***Gorbatchev : vers quels lendemains ?***

prestiges d'une théorie scientifique. Marx prétendait avoir fait une analyse scientifique de l'Histoire : le capitalisme ne pouvait que produire la lutte des classes, laquelle ne pouvait que s'achever par la victoire du prolétariat. Lénine y ajoutait la science du pouvoir : le parti ne pouvait être que l'avant-garde du prolétariat, ce qui lui conférait la mission de guider l'Histoire vers son terme scientifiquement déterminé. Siniavski écrit : "On dit que Lénine était ambitieux. C'est fort possible, mais son ambition (si c'en est une) n'a rien à voir avec l'ivresse du pouvoir, elle est dépourvue de vanité, d'orgueil, d'arrogance. Lénine aspire au pouvoir comme condition scientifique nécessaire d'un déroulement correct de l'expérience historique et sociale".

Dans les débats actuels sur l'origine de la dérive bureaucratique du communisme, les dirigeants soviétiques font appel à Lénine contre Staline. Ce faisant ils se heurtent au scepticisme grandissant des milieux intellectuels. On comprend qu'ils s'accrochent à Lénine comme à l'ultime bouée pour empêcher l'engloutissement de tous les grands principes. Mais le totalitarisme n'est pas la bavure de la tyrannie stalinienne ou de celle de Ceaucescu. C'est la substance d'une doctrine qui se veut vérité scientifique. La vérité ne compose pas avec l'erreur. Elle la soumet ou l'élimine : dans des fosses communes, des camps ou des hôpitaux psychiatriques.

### ***70 ans d'absurdité sur 72 ans de règne***

Comment expliquer autrement que le communisme en URSS ait pu connaître soixante-dix ans d'absurdité sur soixante-douze ans de règne ? Où est la norme et où serait l'exception ? On nous explique que la NEP de Lénine contenait en germes la pérestroïka de Gorbatchev. Leur graine est bien longue à germer !... La réalité est que tout système social qui prétend incarner la vérité scientifique s'interdit d'épouser les imprévisibles pulsations de l'Histoire. Tout pouvoir qui s'incarne dans un parti, et un seul, génère l'exploitation du peuple par le parti du peuple.

Le capitalisme n'est peut-être pas une meilleure doctrine que le communisme, sauf que ce n'est pas une doctrine. C'est-à-dire que rien ne lui interdit de se déformer, de se corriger, voire de se renier. Il a parfaitement absorbé, la sociale-démocratie, comme thérapeutique de ses excès et de ses faiblesses. Les syndicats lui ont arraché suffisamment de concessions pour qu'il reste tolérable par les masses du côté de la production, sans être privé de son étonnante efficacité pour nourrir ces mêmes masses en tant que consommatrices. La voiture, les congés payés et la Sécurité Sociale cohabitent aisément en son sein. Capitalisme et Histoire présentent ainsi une relation dialectique infiniment plus efficace que le catéchisme prétendument scientifique des marxistes-léninistes.

### ***On ne réforme pas le communisme***

Il y avait donc, au cœur même du système soviétique, une tumeur qui ne pouvait que le détruire en grossissant. Sa rigidité lui interdisait de se réformer, comme l'explique l'un des leaders parmi les rénovateurs du parti communiste hongrois, Imre Pozsgay : "Il est impossible de réformer la pratique communiste existant actuellement en Union Soviétique et en Europe de l'Est... Ce système doit être liquidé".

On avait cru, pourtant, qu'une évolution naturelle se produirait sous l'effet de la confrontation entre l'appareil du parti et les technostructures qu'il avait bien fallu mettre en place pour faire tourner une société industrialisée, même à faible rendement. Le Commissaire ne pouvait pas, pensait-on, être insensible à la rationalité de l'ingénieur et du gestionnaire dont il avait impérativement besoin. Entre le "rouge" et "l'expert", on finirait bien par trouver un compromis qui transformerait le

système.

Il n'en est rien comme on vient encore de le voir dans le pays où cette tentative a été poussée le plus loin, la Chine de Deng. Au moment précis où la dialectique du Commissaire et de l'Ingénieur allait ébranler le système, celui-ci s'est raidi et a fait tirer dans le tas sur la Place Tien An Men, à Pékin.

Il y avait donc une perversion originelle dans le communisme qui ne pouvait le conduire qu'à l'échec. Mais cet échec ne signifiait pas nécessairement sa fin. Il y a longtemps que l'on sait que le système est impuissant à réaliser ce qu'il a promis : l'émergence d'une humanité nouvelle sans exploitation où l'homme, libéré des contraintes étatiques, pourrait satisfaire tous ses besoins sans limitation. Or, non seulement on n'a rien vu de tel, mais l'histoire des pays engagés dans ce système semblait les faire avancer à contre sens de l'évolution promise.

Si l'échec n'est pas une surprise, l'ébranlement en est une. Car on n'excluait pas que le régime perdure dans une sorte de circuit fermé dont les peuples ne pourraient pas s'échapper.

Suffisamment isolé du reste du monde pour ne pas savoir ce qui s'y passait ; suffisamment garanti contre les grands malheurs de l'espèce, guerres, famines, désordres, par des bureaucraties lourdes mais stables ; suffisamment anesthésié pour vivre dans une tranquille médiocrité, le corps social pouvait se satisfaire longtemps d'un régime qui limite ses ambitions à sa propre pérennité. En échange d'un renoncement à exporter la révolution, le régime obtenait le renoncement du peuple à vouloir le changer. Comme les "impérialistes" n'avaient, de leur côté, aucun désir de prendre le moindre risque pour modifier un état de fait auquel ils s'étaient habitués, la situation était mûre pour une longue stagnation. L'humanité s'apprêtait à supporter l'empire soviétique comme elle avait supporté, pendant des siècles, l'empire ottoman. Sans impatience ni crainte excessive. Comment le phénomène Gorbatchev a-t-il pu se produire dans de telles conditions ?

## ***II - COMMENT ?***

Le 11 mars 1985, Andréi Gromyko salue devant le Comité Central l'élection de Mikhaïl Gorbatchev au secrétariat général du Parti en disant : "Il faut dire encore ceci, qui est peut-être un peu plus clair pour moi, de par mes fonctions, que pour certains autres camarades. Il (Gorbatchev) saisit très bien et très vite la substance des processus qui se produisent hors de notre pays sur l'arène internationale" (cité dans le "Gorbatchev" de Michel Tatu, Ed. du Centurion).

On a dit de l'arrivée de Gorbatchev à la tête de l'URSS, que c'était la revanche des quinquagénaires sur les septuagénaires. L'issue d'un conflit de générations somme toute assez banal. C'est peut-être plus encore la revanche de l'extérieur sur l'intérieur, la révision des mesures de la réalité soviétique selon l'étalon de la compétition internationale.

## **La "guerre des étoiles"**

Ce n'est pas un hasard si les deux hommes - fort différents l'un de l'autre - qui ont joué un rôle décisif dans l'ascension de Gorbatchev sont Youri Andropov, le patron du KGB, et Andréï Gromyko, le chef de la diplomatie. Tous deux savaient que le monde avançait tandis que l'URSS stagnait : le Japon doublait sa part dans la production mondiale en vingt ans et était sur le point de dépasser l'URSS en termes de production nationale ; Reagan relançait la puissance américaine et provoquait l'URSS sur le terrain où elle s'était juré de ne jamais accepter d'être distancée, celui des armements, en lançant son projet de "guerre des étoiles". Bluff ou réalité, la construction d'un bouclier spatial contre les armes nucléaires faisait soudain monter de façon vertigineuse les enchères au poker militaire.

Parallèlement l'URSS commençait à se connaître elle-même. Car ce pays théoriquement planifié, c'est-à-dire où l'autorité centrale aurait dû être parfaitement informée sur les réalités sociales, ne savait rien de lui. Sauf que la plupart des chiffres publiés étaient faux et beaucoup de ceux qui ne l'étaient pas en réalité n'existaient pas. Selon une belle formule de la *Literatournaïa Gazeta* : "L'économie soviétique est une anarchie centralisée".

## **Folie alcoolique**

Or cette lacune commençait à être comblée. Ce fut notamment le cas avec le terrible "rapport de Novossibirsk" sur l'alcoolisme, en 1983, où l'on pouvait lire : "Personne ne s'apprête à nous faire la guerre. Tous les discours sur les Pershing et les relations tendues sont du bavardage. Qui pourrait déclencher une guerre contre nous, alors que dans douze ou quinze ans nous aurons disparu en tant qu'Etat souverain ? Un Etat dont plus de la moitié de la population adulte est constituée d'alcooliques et d'ivrognes n'est pas capable d'assurer sa défense". Suivait une description accablante des faits avec cette conclusion : "La conséquence la plus effrayante de ces vingt ans de folie alcoolique est la dégénérescence progressive de la nation, surtout dans sa partie russe".

Tout d'un coup, tout s'éclaire. On a la confirmation que si l'URSS connaît une mortalité croissante à l'inverse de l'évolution démographique dans le reste du monde, c'est bien à cause de l'alcoolisme. Cela se retrouve dans la mortalité infantile. Selon le Docteur Taboline cité par la *Sovietskaïa Rossia*, 30 nouveaux nés pour mille ne vivent pas plus d'un an, contre 7,6 pour mille en France.

La situation économique, à peine mieux connue, est encore plus affligeante. La chute des cours du pétrole au début des années 80 n'arrange rien. L'économiste "officiel" Abel G. Aganbeguian peut écrire en 1987 ("Le double défi soviétique" édition Economica) : "Si on projette les tendances économiques des 15 dernières années, les résultats seront accablants : stagnation, crise, baisse du niveau de vie de la population. Le retard du niveau de développement sur les Etats-Unis et les autres pays capitalistes augmenterait... Lénine disait que le socialisme

devait assurer une meilleure productivité du travail comparée à celle du capitalisme. Pour l'instant, ce n'est pas le cas". Tout cela écrit soixante-dix ans après la révolution d'octobre !

## **La maison qui s'écroule**

Ainsi, les dirigeants de l'Union Soviétique ne peuvent plus se rassurer en constatant que le système a supporté l'épreuve de la durée ; en se disant que, pour peu que le monde capitaliste connaisse de nouvelles crises, comme dans les années 70, l'avenir finira bien par être socialiste... Or la réalité au début des années 80 est toute différente : l'URSS n'est pas stable, elle recule. Le capitalisme n'est pas mort, il renaît.

La réaction des autorités de Moscou ne s'explique donc pas par une volonté de démocratisation du système mais par un réflexe de survie : sur cette pente, le socialisme va à sa perte, emportant l'URSS avec lui... Andropov d'abord, Gorbatchev après lui et plus loin que lui, veulent sauver la maison qui s'écroule doucement.

En premier lieu ils entreprennent de remettre de l'ordre : mesures contre l'alcoolisme, purge des "mafias" qui se sont appropriées le parti sous Brejnev, appel à la discipline. C'est la phase "morale" de la réaction contre le pourrissement du système. Tout naturellement, une phase économique s'enchaîne sur elle. Elle retrouve les bonnes vieilles recettes, souvent appliquées dans le passé, notamment par Kossyguine, avec toujours la même inefficacité : décentralisation des décisions, recours aux stimulants matériels, etc.

## **Impossible NEP**

C'est ici qu'intervient l'apport original de Gorbatchev. Il comprend qu'une addition de réformes ne crée pas le changement si l'on ne s'attaque pas à l'ensemble. Le retour à la NEP de Lénine est tout simplement impossible comme l'explique Françoise Thom dans son petit livre très informé, "Le moment Gorbatchev" (Collection Pluriel chez Hachette) : "En 1921, il a suffi que le Parti accepte de s'autolimiter quelque peu pour que la société reprenne des forces, car elle n'est pas détruite ; en 1987, le Parti a essayé d'en faire autant mais rien ne s'est produit".

Gorbatchev donne alors à la pérestroïka (restructuration) et la glasnost (transparence) leur véritable signification en déclarant : "La restructuration c'est l'appui sur la créativité vivante des masses, c'est le développement multiforme de la démocratie et de l'autogestion socialiste". Le tournant décisif est pris, en 1986, avec le coup de téléphone du patron du Kremlin au dissident de l'intérieur, Andréï Sakharov, exilé à Gorki, et qui se retrouvera élu au Congrès du peuple trois ans plus tard.

Dans une remarquable analyse publiée par la revue *Esprit* (octobre 1989), Paul Thibaud résume le processus par lequel s'est amorcée la décomposition du système à l'insu même de ses dirigeants : "1. Seule une catastrophe menaçant le pouvoir a rompu l'immobilisme. 2. La

*Manifestation de masse pour la démocratie à Prague, avec Vaclav Havel, le 22 décembre 1989.*

catastrophe n'a existé politiquement qu'une fois proclamée par le pouvoir. 3. Une fois déclenché, le changement provoque un délitement du système auquel on ne voit pas de butoir". Tout est dit.

***L'utopie synthétique***

Cela n'empêche probablement pas Gorbatchev de se croire un fidèle disciple de Lénine. Peut-être pense-t-il comme celui-ci qu'on peut construire le socialisme en le dopant avec certaines techniques occidentales. Le réalisateur génial du coup d'Etat d'octobre 1917 (car ce fut un coup d'Etat beaucoup plus qu'une révolution) n'a pas seulement dit que "le socialisme, c'est le pouvoir des soviets plus l'électrification". Il a précisé sa pensée, en se souvenant de ce qu'il avait vu en Occident : "Le pouvoir soviétique plus l'ordre prussien des chemins de fer, plus la technologie américaine et le système des trusts, plus l'instruction publique américaine etc, c'est cela le socialisme". Aujourd'hui, il aurait ajouté la motivation japonaise et le marché commun !

Peut-être est-ce là le nouveau rêve des communistes : ne plus être seulement une alternative au système capitaliste, mais en quelque sorte le réceptacle de tout ce qui s'est fait de bien, d'utile, d'efficace dans les divers régimes

économiques et sociaux. On passerait ainsi d'une utopie d'antagonisme à une utopie de synthèse. Le socialisme pourrait, à nouveau, se croire être la fin de l'histoire. Le terme où se trouverait récapitulé le passé. Il faut bien rêver...

***Les colonnes du temple***

Cette perspective laisserait sceptiques des hommes comme André Siniavski qui écrit : "Certains historiens nient que ce qui existe en URSS soit le socialisme, ou le "vrai" socialisme. Ils parlent de "capitalisme d'Etat". Mais c'est jouer sur les mots. Car personne n'a encore jamais vu d'autre socialisme - le "vrai" - pleinement aboutir. Or ce qui est instauré en URSS l'est de façon définitive, et les autres pays socialistes, à quelques divergences près, suivent la même voie. Que cela plaise ou non, on peut donc considérer la civilisation soviétique comme le modèle classique du socialisme ; celui où, pour le caractériser en bref, tout appartient à l'Etat : les biens, la terre, la vie même et la conscience des citoyens".

A l'épreuve de l'Histoire, le régime qui s'est mis en place et qui a réellement fonctionné en URSS et chez ses satellites sous le nom de socialisme, se caractérise par deux éléments et deux seulement : le rôle dirigeant du



parti et la propriété collective (en fait, étatique) des moyens de production. A cela on peut ajouter le réseau de relations asymétriques par lequel l'URSS contrôle la sécurité intérieure et la défense extérieure de l'ensemble, Chine exceptée.

### **L'homme nouveau**

Or, effectivement, ce qui se passe sous nos yeux aujourd'hui ébranle ces colonnes du temple. Le parti est contesté dans sa fonction dirigeante : en Pologne, il l'a perdue ; en Hongrie, il tente de la sauvegarder en changeant de nom, mais il ne peut plus l'exercer seul ; partout il change de tête ou de nom et son "rôle dirigeant" est remis en cause. En URSS il s'efforce de se réformer de l'intérieur mais, à travers des élections semi-libres, il prend le risque de faire naître des forces antagonistes organisées qu'il n'est pas sûr de récupérer pour son compte.

Du côté de la propriété collective des moyens de production, l'évolution est encore peu avancée dans les faits. En URSS l'expérience des coopératives familiales et des locations de terres pour de longues durées, se révèle difficile et laborieuse. Elle ne se heurte pas seulement à des résistances doctrinales. Elle bute plus encore sur la méfiance de la population.

Car voilà la grande découverte : ce régime qui prétendait inventer un homme nouveau, eh bien il l'a fait ! Mais ce n'est pas l'homme annoncé. Au lieu de la personne émancipée de toutes les tutelles, programmée pour le bien commun, travailleuse et conviviale, soixante-dix ans de socialisme ont produit un être méfiant, tricheur par nécessité et paresseux par compensation. Si la pérestroïka a tant de mal à réussir, c'est qu'elle doit le faire avec un corps social que le régime qu'elle prétend sauver a si profondément affaibli.

### **III - ET DEMAIN ?**

"Si en Afrique naissent de nombreux Etats indépendants, pourquoi la Géorgie, l'Arménie et l'Ukraine, et d'autres, ne pourraient pas en faire autant ? Car il n'y a pas d'empires éternels ; tôt ou tard, l'empire soviétique tombera en ruines. Ce sera terrible pour les Russes qui peuplent les marches, car ils seront éliminés. Et pour assurer la survie de la nation dans les limites de la nation, peut-être verrons-nous s'instaurer, à la suite et à la place de l'idéologie marxiste, un fascisme russe" (André Siniavski "La civilisation soviétique", Ed. Albin Michel).

La décomposition du communisme peut durer longtemps. Mais, déjà, elle libère des forces et des odeurs qui ne sont pas toutes rassurantes. Nous voudrions croire que l'on passe progressivement, sans douleur, du parti unique à la démocratie pluraliste, de l'économie planifiée au marché, du capitalisme d'Etat à la propriété privée. Comme cela s'est fait, autour de nous, par osmose tranquille, en Grèce, en Espagne, au Portugal et dans plusieurs pays d'Amérique latine. Mais ces pays ne sortaient

pas du communisme, seulement de l'autoritarisme. Ce qui est tout différent. Ils avaient conservé des liens avec les pays voisins, démocratiques. Ils n'avaient pas perdu la mémoire de leurs expériences antérieures.

### **126 nationalités**

Sans doute peut-on transposer cette situation dans les pays d'Europe orientale qui n'ont supporté, aussi longtemps, un régime communiste que parce que celui-ci s'appuyait sur l'Armée rouge et le KGB. Ils avaient le communisme en "leasing", ils n'en étaient pas propriétaires. La propriété du communisme se trouve en Union Soviétique. En outre, c'est un pays sans passé démocratique. Ensuite c'est une économie fermée, assez vaste d'ailleurs pour vivre sur elle-même.

Les premiers effets de la décomposition du régime se traduisent dans les soulèvements nationalistes, depuis les pays baltes jusqu'aux Républiques musulmanes en passant par l'Ukraine, l'Arménie et la Géorgie. Le socialisme à parti unique a joué le rôle d'un coagulant qui a permis de faire tenir ensemble les pièces de l'empire. Sa dissolution fait donc courir le risque d'une dislocation.

L'URSS présente cette particularité d'avoir ses colonies à l'intérieur de son territoire. Non pas en Afrique, comme la France hier, ou en Asie et en Océanie - pour ne pas parler de l'Amérique - comme le Royaume-Uni autrefois. Il n'y a pas de solution de continuité, ni même d'obstacles naturels - sauf la distance - de Minsk à Vladivostok. Un Soviétique sur deux n'est pas russe. Officiellement l'URSS regroupe 126 nationalités différentes, parmi lesquelles 50 millions de Slaves non russes, en Ukraine et en Biélorussie (1).

D'ores et déjà, certaines parties du territoire sont, aujourd'hui, en situation de pré-guerre civile : communications durablement interrompues, lynchages, terrorismes, répressions sauvages, etc. Le pouvoir central a beau plaider que ce n'est pas au moment où l'interdépendance s'accroît partout dans le monde que l'URSS doit se cloisonner, renoncer à des lois et à une monnaie communes. La pression accumulée sous le couvercle de la bureaucratie du parti s'échappe à la moindre fissure.

### **Du socialisme au nationalisme**

Toute société a besoin d'un liant, voulu, subi, toléré, imposé ou hérité. Le socialisme était un liant qui unifiait. Le nationalisme dans un empire composite est, par nature, une force qui divise. Autrement dit, le même principe d'identité nationale qui a déjà permis à la Pologne de franchir une première étape dans le parcours allant du système du parti unique au système pluraliste, peut parfaitement jouer le rôle inverse en URSS. En Allemagne orientale, ce principe tire la République démocratique vers la République fédérale, c'est-à-dire qu'il ne se contente pas d'unir, il réunit. Tous les cas de figure sont donc à l'œuvre à l'Est de l'Europe.

La seule certitude est que, partout, le recul du socialisme dégage le terrain pour le nationalisme. Staline

progrès de l'obscurantisme dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient rebelles à la modernité. En tous les cas, il y a peu de chances pour que notre système se diffuse rapidement dans des pays où les conditions de sa mise en œuvre ne sont pas, aujourd'hui, réunies. Cela est particulièrement vrai pour l'Union Soviétique.

Le fait majeur n'en demeure pas moins que l'humanité, contrairement à ce que l'on disait après la guerre, n'évolue pas vers une synthèse du capitalisme et du communisme sous la pression du progrès technique. Un disciple américano-japonais d'Allan Bloom, aujourd'hui très à la mode, traduit assez bien la pensée du jour en écrivant : "Il se peut bien que ce à quoi nous assistons, ce ne soit pas seulement la fin de la guerre froide ou d'une phase particulière de l'après-guerre, mais la fin de l'histoire en tant que telle : le point final de l'évolution idéologique de l'humanité et l'universalisation de la démocratie libérale occidentale" (Francis Fukuyama "La fin de l'Histoire ?", dans le numéro 47 de la revue "Commentaire"). Pour cet auteur, le XX<sup>e</sup> siècle aura lancé deux défis à la démocratie libérale : le fascisme et le communisme. Tous deux sont vaincus. Le premier par les armes. Le second par les faits (2).

### ***Quand la vérité réussit***

L'Histoire nous enseigne qu'en politique, il peut y avoir des vérités qui échouent (la République de Weimar) ou des erreurs qui réussissent (Salazar, pendant longtemps). Nous aurions la chance de vivre aujourd'hui l'heureux temps où la vérité réussit (la démocratie libérale) et où l'erreur échoue (le socialisme bureaucratique).

N'est-ce pas trop beau pour être vrai ? Nous savons bien que notre propre système a ses faiblesses et ses contradictions. Ne sommes-nous d'ailleurs pas surpris de voir avec quel enthousiasme des peuples aspirent à l'adopter ? Sans doute avons-nous un certain penchant à nous dénigrer nous-mêmes et à sous-estimer nos valeurs. C'est que nous rêvons d'idéal et que nous vivons dans le relatif.

Mais il reste vrai qu'on ne peut se satisfaire de vivre avec 10 % de chômeurs, ni avec des montagnes de dettes, ni avec des monnaies flottantes, ni avec des inégalités excessives ni avec un environnement qui se dégrade.

Toute la question est de savoir si, pour continuer de combattre nos propres imperfections, la défaite du système concurrent (même si elle n'implique pas sa disparition rapide) va nous priver de stimulant. Alfred Sauvy disait, au lendemain de la guerre, que nous étions passés "du système de la concurrence, à la concurrence des systèmes".

### ***La liberté par mimétisme***

On ne saura jamais ce qui a joué le plus, dans les progrès réalisés depuis la guerre, de l'un ou de l'autre. La Communauté européenne est née, en partie, de la nécessité de consolider l'Europe de l'Ouest face aux dangers de l'Europe de l'Est. Il y a quelque chose d'étrange dans

*Les lithuaniens réclament leur indépendance  
lors de la visite de Gorbatchev le 11 janvier 1990.*

lui-même avait fait appel à celui-ci au cours de la dernière guerre. Mais le nationalisme engendre des phénomènes contradictoires : ici, il fait patienter les populations, sert à mobiliser leur énergie pour reconstituer le tissu d'une démocratie. Là, il exacerbe des antagonismes et donc déchire ce même tissu. Ailleurs, il compromet le développement économique en découpant des entités politiques trop étroites (ce serait une illusion de croire qu'un pays balte pourrait vivre sur ses propres forces) ; ou bien en poussant un pays à s'enfermer dans ses frontières avec l'illusion de se protéger ainsi des maladies extérieures.

Or chaque nationalisme devient naturellement la cause du nationalisme du voisin. Gorbatchev ne peut transformer son système qu'à condition que cette transformation ne provoque pas la dissolution de l'empire. Il peut tolérer des grèves, pas des sécessions. Si celles-ci devenaient trop menaçantes, il devra se réfugier dans un nationalisme russe dont les signes se multiplient.

### ***Un fascisme russe ?***

Ainsi tout converge pour que les pays de l'Est européen traversent une phase plus ou moins longue de nationalisme aigü, enveloppé ici et là de lambeaux de socialisme. On veut seulement espérer que ces socialismes nationaux ne deviendront pas des nationaux socialismes. Allan Bloom, célèbre professeur à Chicago, n'hésite pas à écrire aujourd'hui : "Je suggérerais que le fascisme a un avenir" et il en voit les signes dans les

cette victoire de l'Etat libéral qui s'est incarné dans l'Europe occidentale d'après-guerre, dans ces "Etats mous, prospères, contents d'eux-mêmes, nombrilistes, à volonté faible, dont le projet le plus héroïque fut de créer un Marché Commun" (Francis Fukuyama). En somme, les passions auraient fini par céder la place aux intérêts, les drapeaux aux marques, les canons aux clips publicitaires.

N'avons-nous pas trop tendance à ne voir l'héroïsme que dans les larmes et le sang, la victoire que dans la défaite des autres ? La société dominée par l'économie dans laquelle nous vivons nous a appris que le jeu social n'est pas à somme nulle. C'est-à-dire que tout ce que gagnent les uns n'a pas nécessairement une contrepartie dans des pertes chez les autres. Le jeu peut être à somme positive, comme dans les entreprises dont la fonction est de produire plus de richesses qu'elles n'en consomment. Ou à somme négative comme dans les guerres et les révolutions, lesquelles détruisent souvent plus de richesses - ou plus de valeur - qu'elles n'en produisent.

La décomposition des communismes est un formidable challenge, en particulier pour l'Europe. La démocratie et la prospérité se diffusent par mimétisme. Jamais la

liberté ne serait revenue - encore fragile - à Varsovie et à Budapest, si elle n'avait pas été entretenue à Paris et à Francfort. De même, la capacité de l'Europe de l'Ouest à surmonter les contradictions du nationalisme par l'aventure de la Communauté sera la meilleure chance de l'Europe de l'Est pour qu'elle dépasse rapidement la phase nationaliste probablement inévitable où elle va entrer.

La crise du monde communiste ne fait que commencer. Son issue dépend plus que nous le pensons de ce que nous faisons chez nous. La meilleure façon d'aider l'Est, c'est de réussir à l'Ouest.

Jean BOISSONNAT

*(1) On peut relire avec profit sur ce sujet l'ouvrage d'Hélène Carrère d'Encausse : "L'Empire éclaté".*

*(2) Il faut toutefois noter qu'en fin de son article l'auteur émet un doute sur l'hypothèse qu'il a lui-même exprimée : "La fin de l'histoire sera une période fort triste... Je ressens moi-même, et je vois autour de moi d'autres ressentir, une nostalgie puissante de l'époque où l'histoire existait... Et peut-être la perspective même des siècles d'ennui qui nous attendent après la fin de l'histoire va-t-elle servir à remettre l'histoire en marche..."*

## Le communisme : un court épisode de l'histoire

*Emmanuel Le Roy Ladurie a bien voulu nous autoriser à publier le texte ci-dessous, qui est une réponse à une enquête menée par Le Figaro Littéraire sur l'actualité et la valeur théorique du marxisme : "les bouleversements à l'Est, l'échec du communisme, sonnent-ils le glas du marxisme ?"*

Il n'est pas exclu que le communisme au sens strict du terme ait été un épisode assez court dans l'histoire de l'humanité, un peu comme l'absolutisme, qui, au fond, sous sa forme classique, n'aura duré que de Richelieu à la mort de Louis XIV, pour végéter ensuite jusqu'à la Révolution française. Le communisme, dans cette hypothèse (mais ce n'est qu'une hypothèse), ne serait ni une grande civilisation comme l'avait pensé un moment Fernand Braudel, ni une idéologie, voire une religion de très longue durée, comme l'a été et le demeure l'Islam, pour ne pas parler du christianisme.

Dans quelle mesure peut-on détacher Marx de Lénine, Staline ou Brejnev ? Est-ce aussi aisé que de séparer, ce qui va de soi, Nietzsche du nazisme, même si Hitler a parfois utilisé la pensée de l'auteur de *Zarathoustra*, adultérée par ses soins ?

Subsiste du marxisme, pour un historien comme moi, une certaine façon d'aborder l'étude du passé à travers

l'histoire des groupes, autant, sinon davantage, que par celle des individus : une certaine attention aussi aux devenir économique et social. Mais le marxisme, en histoire, comme la redoutable infanterie espagnole à Rocroi (1643), est encerclé et même submergé de tous côtés. D'une part, au niveau de ses bases, il lui faut faire place à l'écologie historique de l'homme à laquelle Marx n'avait guère songé (démographie, épidémiologie : pensons à l'importance de la peste noire de 1348, etc) ; d'autre part, dans ses sommets, il n'est plus question de marginaliser l'histoire politique et culturelle.

Sur un plan plus général, le vide idéologique que laissent derrière eux les régimes d'Europe de l'Est pose un problème à la fois redoutable et bienvenu à la pensée politique occidentale.

Emmanuel LE ROY LADURIE

# IL N'Y A PLUS D'AILLEURS...

par Jean-Marie DOMENACH

**L**orsque j'entrepris cette étude (1), la désagrégation de l'Empire soviétique avait à peine commencé. Depuis, elle s'est accélérée : 1989 a vu la fin du parti unique en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, l'effondrement du Mur de Berlin et la victoire de l'insurrection en Roumanie. Ainsi l'Europe centrale rentre-t-elle à son tour dans l'histoire et, une fois de plus, c'est des peuples dominés que vient le sursaut décisif. Le processus n'est pas terminé. La contagion pourrait atteindre la Russie elle-même qui, renonçant à l'Empire dont le lien était la défunte idéologie marxiste-léniniste, se resserrerait dans ses frontières et tenterait, à l'abri de la détente, de reconstituer ses forces en abandonnant ses satellites aux bons soins de l'Occident. Cadeau d'importance, mais cadeau coûteux, qui pose des problèmes économiques et politiques à une Europe encore balbutiante, et qui repose, au centre de l'Europe, la fameuse question allemande.

A ceux qui craignent un retour du pangermanisme, il suffit d'opposer les faits. La formidable insurrection pacifique qui s'est produite en RDA en novembre 1989, l'émigration à l'ouest, puis les retrouvailles de Berlin n'exprimaient pas un élan populaire vers la grande Allemagne. La réunification, si elle doit se faire, sera une conséquence de ce mouvement dont elle ne fut pas la cause. A l'origine il y a le désir de vivre librement, cette passion de l'ailleurs, qui, depuis des siècles, a porté tant d'Européens aux extrémités du monde, et dont témoignent tant d'explorateurs, d'artistes et d'écrivains. "Mon enfant, ma sœur, Songe à la douceur De partir là-bas,

D'aller vivre ensemble"... Comme Goethe l'avait vu, la modernité remplace la tradition par l'expansion, elle tend vers un cosmopolitisme qui est passé de l'élite à la masse. Et si l'on ne peut pas encore aller dans les pays où fleurissent les orangers, qu'on puisse au moins manger des oranges !

Ils sont allés vers l'Ouest comme il y a trente ans, nous allions vers l'Amérique. Mais, comme tous les exotismes, celui-ci ne durera pas. La fascinante nouveauté des supermarchés, des discothèques et du cinéma porno s'usera. En outre, elle frustre en même temps qu'elle amuse et qu'elle satisfait, car elle exige toujours plus, donc plus d'argent, donc plus de rendement. Elle refoule et stérilise la vie qu'il faut aller chercher ailleurs. Mais le temps est venu où l'Europe, qui s'est beaucoup répandue sur la terre, rentre en elle-même et commence à comprendre qu'il n'y a plus d'ailleurs. Cet élan vers nous, venu de l'Est, nous assigne à nous-mêmes, nous invite à exister pour nous-mêmes. C'est à quoi il faut s'atteler sans se couper du monde, sans tomber dans la provincialisation qui menace une Europe marginalisée.

## Aider et être aidés

Les Européens de l'Ouest renâclent devant leur destin. Leur richesse, qui séduit des gens condamnés, parfois depuis cinquante ans, aux privations, ils ne l'ont pas encore assumée. Quand j'évoque ce fait stupéfiant que dans nos sociétés, pour la première fois depuis la préhistoire, les pauvres sont une minorité, je suscite de la gêne

et de l'indignation. Eh bien, voilà des pauvres qui viennent à nous par milliers et que par prudence, sinon par lâcheté, nous avons abandonnés à leur triste sort. Qu'allons-nous faire pour eux, avec eux ? Certes, notre richesse est liée à notre liberté, mais elle en est aussi la limite et la menace. Elle les attire, elle nous donne la possibilité de les aider, mais en même temps nous en retient et nous sépare d'eux. Les regarderons-nous seulement comme des millions de futurs consommateurs promis aux entrepreneurs européens qui s'appêtent à étendre leurs activités à des pays plus ou moins sinistrés ? Ce qui paraissait hostile devient amical et d'une certaine façon l'Occident a vaincu sans combattre. Mais il est souvent plus difficile d'aider un ami que de combattre un ennemi.

S'agit-il d'aider seulement ? N'avons-nous pas besoin nous aussi d'être aidés ? Car lorsque nous disons que ce sont la liberté et la démocratie qui ont gagné, nous avons raison mais tandis que ceux qui en étaient privés se jettent sur elles, ce sont pour nous de vieilles maîtresses que nous entretenions par gratitude, et aussi parce que, de l'autre côté du rideau de fer, il y avait des gens qui nous les enviaient. Ces hommes et ces femmes n'ont pas vécu la même durée ni la même histoire que nous. Même s'ils sont jeunes, ils sont à peine sortis de la guerre. Ils ont connu ce climat de peur, de pénurie et de promiscuité que nous connûmes alors. Leur Mai 68, c'est maintenant. Où vont-ils aller ? Essayeront-ils de nous rattraper ? Est-il absurde de penser que, d'une certaine façon, ils sont déjà en avant de nous ? L'expérience du totalitarisme, de l'humiliation et de la révolte que nous avons faite pendant quatre ans, les plus âgés d'entre eux l'ont faite pendant quarante ans. Était-ce seulement pour venir visiter des supermarchés ? Bref, pouvons-nous escompter qu'ils se mettent simplement à notre diapason, ou bien essayerons-nous de nous mettre un peu au leur ? Tout ce que charriait le communisme ne leur aura-t-il laissé que le dégoût du collectif et un inépuisable besoin de liberté solitaire, ou bien reste-t-il quelque chose de la fraternité révolutionnaire qui a inspiré les pionniers du bolchévisme, car il est puéril de croire, comme la mode y pousse, qu'à l'origine de ces tyrannies, il n'y avait qu'une bande de terroristes et de bureaucrates ? Ou bien leur scepticisme qu'à engendré la nausée de l'idéologie (2) viendra-t-il rejoindre le nihilisme comblé des Occidentaux ?

Les réponses à ces questions, nul ne peut les improviser. Elle dépendent à la fois d'eux et de nous, mais surtout d'eux et d'abord de la fécondité de leurs cultures. Lorsque je dis qu'ils peuvent nous devancer, j'entends que l'épreuve qu'ils ont subie les a ramenés plus près du "secret simple et sacré" que Malraux présentait dans la masse endormie des prisonniers de juin 40, plus près de l'humanité vivante, plus près des questions essentielles que notre raffinement et notre artificialité nous font oublier. La pensée française des années 30 (le droit social, le personnalisme communautaire, l'économie du don), ils en sont restés plus près que nous et elle correspond mieux à leur situation que le post-modernisme (3).

Ce n'est pas par hasard si le christianisme a joué un rôle décisif dans la libération de la Pologne et la R.D.A. Les Eglises, chez nous minoritaires, repliées sur le privé, ont été là-bas des espaces publics où l'on a repris mémoire, conscience, dignité. Il est vrai que "l'Europe n'est pas un monde libéral" (A. Touraine). Inventé en Grande-Bretagne, le libéralisme ne s'est implanté en France que de façon tardive et précaire. Ce n'est pas une raison d'être fier, c'est un fait, et mieux vaut se demander si le libéralisme détient les éléments qui nous aideront à accueillir les frères séparés.

## Culture et société

Le libéralisme a eu cet immense mérite de laisser jouer l'initiative alors qu'elle était étouffée par le socialisme collectiviste. Mais que veut dire laisser jouer l'initiative sociale, les "forces vives", dans une Europe centrale et orientale où elles ont été détruites ou stérilisées pendant quarante ans et même soixante-dix si l'on songe à la Russie ? Le libéralisme risque de renvoyer ces peuples vers des régimes autoritaires si ne se dégage pas en Europe une culture politique qui oriente les démocraties vers un projet de civilisation, qui subordonne les inégalités de fortune et de rang à la promotion des plus défavorisés, et qui limite les ravages que le fanatisme de la production inflige à l'environnement naturel et culturel.

Nous avons besoin d'un ordre. Je sais que ce mot a mauvaise presse. Mais si l'Europe n'avait pas constitué l'embryon d'un ordre, la fête berlinoise aurait probablement mal tourné. C'est la présence de cet ordre supranational et pacifique qui a permis d'éviter la peur et le conflit, et qui a rassuré, alors que le désordre des pouvoirs grandissait à l'Est. Imaginons ce qui serait arrivé si l'Allemagne fédérale avait conservé le visage qu'elle avait naguère pour la France, la Pologne et d'autres pays : un Etat belliqueux et impérialiste. En s'enflant de 17 millions de quasi citoyens, elle aurait mobilisé contre elle ses anciennes victimes. Mais la réconciliation franco-allemande et le rassemblement des Douze ont permis que les retrouvailles allemandes fussent pacifiques et c'est à l'Europe maintenant que le morceau disjoint de l'Allemagne pourra se rattacher sans que la réunification du peuple allemand apparaisse comme le prologue de la revanche.

Sous quelle forme, ce rattachement ? Il nous place devant un problème difficile, en quelque sorte épistémologique. Il y a une Europe économique, une Europe militaire, un embryon d'Europe politique, une esquisse d'Europe sociale... et ce ne sont pas les mêmes. On voit ainsi se dessiner une Europe à plusieurs dimensions sans imaginer encore comment il sera possible d'articuler ces divers systèmes et quelles institutions assureront leur coordination. Ce n'est pas par hasard que l'Empire austro-hongrois est à la mode : nostalgie d'un ordre plurinational dont on exagère la plénitude tranquille. "Le pathos de l'empire est celui d'une absence, d'un déséquilibre entre la grandeur de l'idée et la pauvreté du réel (...)." (4)

---

### *La "chute" du mur de Berlin dans la joie des Berlinois*

D'une autre façon, nous vivons nous aussi dans l'absence : absence de la politique, absence de Dieu et, dit-on, absence de l'homme..., et c'est de cette absence que naît le besoin d'identité. "L'Europe n'est réalité que sur le plan social" dit Touraine. Mais que va-t-il se passer lorsque, comme il le prédit "l'image de l'homme se séparera de l'image de la société." Si une idée de l'homme n'inspire pas la politique sociale, que sera celle-ci sinon le service d'entretien du système ? Ce décrochage de l'individu et de la société est un fait culturel sur lequel il faut se prononcer clairement. Il se peut en effet que l'Europe se constitue comme une conséquence des mécanismes économiques huilés par la sécurité sociale. Alors la pensée européenne émigrerait à nouveau aux Etats-Unis, peut-être même au Japon... Ou bien elle se replierait sur quelques ermitages où l'on continuerait de lire et réfléchir, donnant corps ainsi à la sinistre vision de Nietzsche : "Une nouvelle culmination de l'humanité est possible là où l'Europe des peuples n'est plus qu'un oubli opaque, mais où l'Europe vit encore dans trente très vieux livres qui n'ont jamais vieilli."

Les cultures européennes survivraient en effet, comme les cultures antiques au temps barbares, dans quelques chefs d'œuvre et quelques couvents. Perspective qui n'a

rien de fantastique : la culture de masse la rend plausible dans la mesure où elle laisse croire à ceux qui sont en dehors de la culture qu'ils sont cultivés. Pourtant comme le montre l'histoire de l'Europe, il n'y a point d'institution ni de relations humaines qui n'exigent un apport culturel. La cassure entre la culture médiatique et l'esprit mettrait fin à la tradition européenne sur un point essentiel où elle se distingue des autres : le lien d'une culture laïque avec le droit et la politique. Concevoir une culture européenne qui ne soit pas liée avec un Etat de droit aboutit à une contradiction. Une société où la haute culture réfugiée sur des falaises de marbre livrerait aux barbares la contrée environnante, serait la négation de l'Europe de l'humanisme, aussi bien celle de Descartes que celle de Hegel.

#### **Rentrer dans l'histoire**

La culture, on en parle, mais comme d'un supplément ou d'une échappatoire. On en parle même d'autant plus que le piétinement de la volonté politique a pour conséquence un report sur un projet culturel qui reste flou et rhétorique. Comme le disait brutalement le professeur belge P. Mertens (5), "l'Europe veut survivre comme culture à sa ruine politique". Mais, même pour survivre

comme culture, il faut, nous l'avons vu en traitant de l'audiovisuel, avoir une politique...

Evoquant les diverses "Europes" qui se sont instituées, (C.E.E., U.E.O., conseil de l'Europe), Diana Pinto écrit : "En face de ces Europes concrètes se dresse l'image merveilleuse d'une Europe de la culture aux contours forcément flous, mais qui engloberait l'"autre Europe" et qui, pour certains enthousiastes de la *Perestroïka*, pourrait même aller jusqu'à l'Oural. Cette Europe du cœur et de l'esprit est bien évidemment la plus tentante et la plus enrichissante. On a envie de se battre pour elle puisque c'est elle qui est le sanctuaire du spirituel, du noble et du beau. Par son inexistence physique et matérielle, elle resplendit d'une pureté qui fait si cruellement défaut à la C.E.E. (...)" Et pourtant "il faut (...) imbriquer l'Europe de la culture dans une construction européenne concrète, faisant de la C.E.E. le noyau dur d'une identité européenne sans cesse ouverte à l'intégration des autres pays européens et dans l'espoir qu'un jour l'autre Europe, à petits pas, puisse y accéder." (6)

L'identité européenne se trouvera et se retrouvera dès lors que nous oserons entrer dans une expérience commune, qui soit autre que celle des conflits. Aventure difficile parce que, comme le remarquait Jacques Bainville, l'Europe n'a pu se faire pour la raison même qui l'a constituée spirituellement et idéologiquement : le refus de la soumission, le goût inépuisable de la liberté. C'est bien pourquoi il faut résister à la tentation des interdictions et des limitations : l'Europe défensive, l'Europe des *quotas*, "l'Europe de la tracasserie" (P. Thibaud) contredit l'esprit européen.

Rendre à nos sociétés, que la dictature, à l'Est, a corsetées, et que la richesse et la bureaucratie, à l'Ouest, ont dévitalisées, leur capacité d'inventer et d'agir, telle est la tâche première. C'est dans cette liberté que se trouve la seule démarcation repérable de l'Europe. Europe plurielle, ou mieux : "objet fractal" (Umberto Eco) : à l'infini, le détail reproduit et multiplie une forme insaisissable. Nous la voyons ainsi, dans son unité spéculaire. Reste à la faire renaître ainsi.

Cette Europe multidimensionnelle éclatera à la première crise si elle reste incapable d'élaborer et mettre en œuvre une politique vers l'extérieur. L'effondrement du marxisme léninisme à l'Est, la fin de la menace militaire soviétique (ou plutôt de la conscience qu'on en a) amènent la détente, et, sauf affirmation vigoureuse d'une personnalité commune, la tentation naturelle du chacun pour soi. Voilà presque deux siècles que nos nations vivent dans l'obsession de l'ennemi. Nationalisme, colonisation, révolutions... toute la politique fonctionnait sur le mode de l'hostilité. Une énorme activité théorique et littéraire a orchestré ce thème de l'ennemi et l'a porté jusqu'au fanatisme et au face à face meurtrier de 14-18, cette tentative de génocide européen. Le totalitarisme stalinien a prolongé cette époque manichéenne alors que déjà dans les esprits et dans la réalité elle perdait sa consistance. Nous allons devoir maintenant construire

une Europe sans ennemi, du moins sans ennemi extérieur, visible et menaçant.

C'est un défi porté non seulement à nos habitudes politiques mais si j'ose dire, à nos habitudes rationnelles, à notre logique familière : la pensée claire, qui a la passion de circonscrire et découper une totalité en autant de parties qu'il est nécessaire... Le moment est venu de changer de discours de la méthode ; de tout ce qu'il faut faire, ce sera le plus difficile. Penser ne signifie plus "se heurter" comme disait Valéry ni découper en ses éléments constituant une totalité qu'on ne parvient pas à saisir dans son organisation... Penser signifie analyser les structures, les suivre dans leur genèse, faire fonctionner les systèmes et progresser de niveau en niveau pour repérer les interactions (7).

Comment se fait-il que le monde social et biologique ressemble de plus en plus à cette nouvelle image que les sciences nous donnent du monde physique et biologique ? A cette question, il n'y a pas de réponse simple. L'un et l'autre s'interpénètrent et les sociétés, à leur insu, se modèlent sur l'idée que les sciences se font de leur objet. Ainsi les dualismes reculent-ils maintenant devant les ensembles complexes et les systèmes enchevêtrés, et il n'est plus question de "faire front" contre les ennemis de l'extérieur : les systèmes ont leurs frontières à l'intérieur. La délinquance, la toxicomanie, la déchirure du tissu urbain, la division du travail entre intellectuels et manuels et la rupture culturelle entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, entre la culture cultivée et la culture aplatie des médias. La dépression qui atteint la création, sa spécialisation et sa sophistication progressive, sa timidité devant l'histoire et son dégageant de la politique sont des signes inquiétants. L'Europe va-t-elle se défaire culturellement au moment précis où l'histoire l'appelle à se faire politiquement ? Sans une représentation que l'Europe se donne à elle-même de son passé et de sa vocation, la politique continuera de défaillir. A l'appel de Mazowiecki et des millions de Berlinoïsi qui ont crevé le Mur, ne répondrons-nous que par la désolation d'une pensée qui, en affirmant qu'on ne peut rien affirmer, semble avoir peur d'elle-même ? L'Europe communautaire est née, il y a quarante ans, de l'Europe suicidaire. Aux hommes de culture de témoigner de la même audace qu'alors les hommes d'Etat français et allemands. Ils se trompent s'ils croient que leur parole n'a plus d'importance dans une société qui ne se reconnaît plus de maîtres à penser. C'est le contraire : Soljénitsyne a détruit le mythe stalinien et la liberté qui s'insurge à l'Est a été conservée vivante par les poètes, les romanciers, les historiens, les savants, les philosophes et les prêtres, gens de la parole, de la raison et de la prière.

### Pour un sursaut théorique

Je fais mien le triptyque, proposé (8) par José Vidal-Benetto, directeur général d'Education et Culture au Conseil de l'Europe :

- 1°) interioriser l'Europe ;
- 2°) créer des centres d'excellence ;

3°) provoquer un sursaut théorique des penseurs.

La première de ces injonctions rejoint le mouvement essentiel de toute culture : appropriation personnelle, retour à soi. Dans son *Discours à la nation européenne* (1933), Julien Benda écrivait : "La fréquentation de l'étranger ne nous fait sentir que plus vivement notre différence avec lui. Ce qu'il faut enseigner aux hommes, c'est à abolir le sentiment de leurs différences en s'appliquant à se sentir chacun dans sa région d'humanité supérieure à ces différences, alors qu'ils peuvent fort bien faire, et peut-être mieux, en demeurant chacun à son foyer. La paix sera pour les hommes le fruit d'un travail de vie intérieure, non de promenades à la surface du globe."

Abolir le sentiment de nos différences, sans doute non, mais accéder à une région d'humanité supérieure à ces différences, certainement oui.

Ce n'est pas l'affirmation de l'identité française qui menace la constitution (ou la reconstitution) de l'identité européenne, c'est son affaiblissement et sa folklorisation qui facilitent sa dissolution dans un magma cosmopolite. Comme l'a fait remarquer Louis Dumont (9), le Français a - ou du moins avait - une conscience nationale aisée, subordonnée à son appartenance à l'universel. C'est bien pourquoi est absurde l'idée d'une fusion ou même d'une addition de cultures nationales dans un ensemble européen, sur le modèle du processus d'intégration économique. L'identité française n'est pas réductible à une "culture" particulière, au sens anthropologique du mot ; elle est un composé de particulier et d'universel dont il faut sauvegarder et enrichir la relation au sein d'un ensemble politique et territorial plus large. Penser sans frontières. Après tout, c'est bien ce qu'on faisait aux grandes épo-

ques des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Descartes, Diderot, Voltaire et Rousseau, s'ils écrivaient en français, ne pensaient pas pour les Français, mais pour la terre entière. Nous défendre folkloriquement serait la manière la plus sûre de sombrer dans la soupe entropique que nous a promise Lévi-Strauss et que font cuire déjà promoteurs et technocrates.

"L'Europe n'a pas eu la politique de sa pensée" a écrit Paul Valéry. Faisons en sorte qu'elle ait la pensée de sa politique - de la politique qui lui est nécessaire pour exister. Le "sursaut théorique des penseurs" ne se décrète pas, mais sans lui, le sursaut politique n'aura pas lieu.

Jean-Marie DOMENACH

(1) Ce texte est la conclusion de l'ouvrage de Jean-Marie DOMENACH : "Europe, le défi culturel", à paraître en mars aux Editions "La Découverte".

(2) Cf. Vaclav Havel : Essais politiques (Calmann-Lévy, Liberté de l'esprit).

(3) C'est bien pour cela que T. Mazowiecki est devenu le premier ministre du premier gouvernement non communiste de l'Europe soviétisée.

(4) C. Magris : Danube.

(5) Symposium international sur l'identité culturelle européenne (Paris, janvier 1988).

(6) D. Pinto, in Lettre internationale, n° 16, printemps 1988.

(7) Ceci a été indiqué, il y a déjà quelque temps, par Yves Barel (Le Paradoxe et le système).

(8) Symposium international sur l'identité culturelle (Paris, janvier 1988).

(9) Séminaire sur les identités nationales, Maison des Sciences de l'homme, 1987.

## Les livres de nos collaborateurs et amis

**André LE GALL**

- Y-a-t-il quelque part quelqu'un qui m'aime ?
- Qui tend le filet s'y prendra

Ed. Médialogue

**Jacques NANTET**

Histoire du Liban

Ed. Téqui

**Paul POUPARD**

L'Eglise au défi des cultures

Ed. Desclée

**Yvon CHOTARD**

Comment sauver la Sécurité Sociale

E. Economica



*Nécessité d'introduire la liberté chez un peuple démocratique afin de lui donner le mouvement nécessaire vers les choses de l'esprit... La démocratie, sans les lumières et la liberté, pourrait ramener l'espèce humaine à la barbarie".*

*Tocqueville*

# LES DEUX DÉMOCRATIES, L'AMÉRICAINNE ET LA FRANÇAISE SELON TOCQUEVILLE

par Jean-Claude LAMBERTI

*Dans le cadre d'un Colloque au Claremont Institute (23-26 janvier 1985) dont le thème était : "De la Démocratie en Amérique : Tocqueville observe le Nouveau Régime" notre regretté collaborateur et ami Jean-Claude Lamberti a présenté en anglais un document intitulé "Les deux manières de concevoir la République, selon Tocqueville" (Groupe de travail n° 7 : "La démocratie hors de l'Amérique").*

*"France-Forum" s'honore de publier, avec l'autorisa-*

*tion de M<sup>me</sup> Lamberti, une traduction de cette remarquable étude. A noter que les nombreuses citations de Tocqueville illustrant ce texte destiné à un auditoire américain avaient été traduites en anglais par J.C. Lamberti : elles sont ici reprises dans leur version française originale, à l'exception de celles puisées à des sources -notamment américaines - inaccessibles à "France-Forum", qui a pris, mais en ce cas seulement, la responsabilité de leur retraduction en français.*

**Q**uand Alexis de Tocqueville observe le Nouveau Régime né en Amérique, il le fait avec les yeux d'un aristocrate français dont la famille, ne l'oublions pas, avait beaucoup souffert pendant la Révolution française. Son père et sa mère, sa tante et son oncle, ses grands-parents maternels et son arrière grand-père, le vieux Malesherbes, furent arbitrairement arrêtés et jetés en

prison sous la Convention. Ni complot ni crime ne pouvaient être retenus contre eux. Mais Malesherbes avait courageusement assumé son rôle d'avocat durant le procès du Roi, et il fut guillotiné, comme le furent presque tous les autres membres de sa famille. Seuls la mère et le père d'Alexis échappèrent à un sort semblable, et aucun autre - ils furent sauvés au dernier moment par la chute de Robespierre le 9 Thermidor An II (28 juillet 1794), qui

permet leur libération comme celle de beaucoup d'autres prisonniers. Mais la mère d'Alexis de Tocqueville subit à la suite de ces épreuves une sorte de dépression et ne recouvra jamais la santé. Quand son mari, le Comte Hervé, qui avait 20 ans lors de son incarcération, sortit de geôle quelques mois plus tard, ses cheveux étaient devenus tout blancs. Cela prendrait trop de temps d'évoquer tous ceux de ses parents, proches ou lointains, qui périrent. Il nous suffit de réaliser que l'auteur de *"De la Démocratie en Amérique"* fut élevé dans une famille de très ancienne noblesse, victime de la Révolution Française, alors qu'en fait elle était ouverte aux nouvelles idées et sensible aux idéaux de 1789. Mais 1789 n'était pas 1793 et Tocqueville s'est interrogé en permanence sur les raisons pour lesquelles le bel élan de liberté et d'égalité de 1789 put, en quelques années, aboutir à la sanglante Terreur.

Quand Alexis de Tocqueville découvre en Amérique une démocratie ordonnée et pacifique, il ne peut amèrement que la comparer à la Première République française. Pour lui, la première image de la Démocratie à l'extérieur de l'Amérique est celle d'une république qui s'effondra dans un bain de sang, et lorsqu'il écrit son premier chef-d'œuvre, l'horreur des souvenirs de cette Révolution est aussi présente à son esprit que l'heureuse réussite de la république américaine. Mais il ne le dit pas et, généralement, la comparaison reste implicite dans *"De la Démocratie en Amérique"*, ce qui lui donne une grande force de pénétration dans l'esprit des gens. Mais il est plus facile au lecteur français qu'au lecteur américain d'accepter les suggestions faites dans le texte. Cependant, si le lecteur américain est prêt à se rappeler que *"De la Démocratie en Amérique"* est un livre écrit pas un aristocrate français, destiné dans l'immédiat et pour l'avenir à être lu par ses compatriotes, il réalisera aisément que l'œuvre n'est pas seulement une peinture de la plus heureuse des républiques, mais aussi un tableau complexe dont l'arrière-plan contraste puissamment avec son premier plan.

Pour dissiper le doute qu'il pourrait y avoir sur cette interprétation, il suffirait de consulter les brouillons de *"De la Démocratie en Amérique"* à l'Université de Yale, où ils ont été admirablement classés et conservés par le Professeur Paul Lambert White, puis par son ancien élève, le professeur Georges W. Pierson. Par exemple, il est possible d'y lire un texte intitulé : "Des différentes manières de concevoir une république". Le texte en cause commence ainsi :

"Ce que signifie "République" aux Etats-Unis est un état de droit réellement fondé sur la volonté éclairée du peuple. C'est un gouvernement dans lequel les résolutions mûrissent sur une longue période, ne sont pas discutées dans la précipitation et sont exécutées quand les temps sont mûrs. Ce qui est appelé "République" aux Etats-Unis est la règle tranquille de la majorité... mais la majorité elle-même n'est toutefois pas omnipotente ; au-dessus d'elle dans l'univers moral doivent se trouver l'humanité et la raison, et dans l'univers matériel, les

droits acquis".

Et dans la marge, il avait ajouté :

"Dans tous les pays où une telle république serait praticable, je serais républicain".

S'agissant d'un texte non publié, si essentiel à notre thèse, peut-être le lecteur nous pardonnera-t-il de citer assez longuement et de mettre en regard du texte cité ci-dessus, ce que Tocqueville écrit d'une autre république qu'il préfère ne pas nommer.

"Pour certains en Europe, la République n'est pas la règle de la majorité, c'est la règle de ceux qui parlent en leur nom. Ce ne sont pas les gens qui agissent dans ces sortes de gouvernements, ce sont ceux qui désirent le plus grand bien-être des gens. Le gouvernement républicain est, qui plus est, le seul à qui soit reconnu le droit de faire tout ce qu'il désire et qui ne doit pas se contraindre à suivre une quelconque loi divine ou humaine pour atteindre le but qu'il s'est à lui-même assigné... Quand je vois un de ces soi-disant républicains, j'ai toujours l'impression de voir le Bourreau en costume de cérémonie... debout près de l'échafaud..." (1).

L'opposition, aussi forte que simple, entre la République américaine et la Première République française est au point de départ de la réflexion de Tocqueville, mais il ne s'arrête pas là et ne peut se satisfaire de la confrontation de deux entités historiques. Au contraire, au fur et à mesure des progrès de sa réflexion, il vise à définir des modèles idéaux qui empruntent certains traits significatifs aux entités historiques mais ne prétendent pas les décrire complètement et ouvrent la possibilité de répondre aux questions qui lui semblent être de la plus grande pertinence pour la théorie politique. En d'autres termes *"De la Démocratie en Amérique"* n'est pas une de ces relations de voyage en Amérique, si communes au 19<sup>e</sup> siècle, ni même une simple étude des institutions américaines, comme on le croit parfois. C'est un ouvrage de théorie politique qui part d'une observation raisonnée de la République américaine et de ses succès pour édifier, grâce à la méthode comparative, un modèle de démocratie libérale. Tocqueville utilise la méthode comparative de la même manière que Montesquieu et il construit des modèles de la même nature que les types-idéaux de Max Weber.

Dans cette brève étude, nous proposons de mettre en lumière les étapes de cette élaboration théorique. La toute première : l'auteur raisonne sur l'opposition des deux démocraties - d'un côté, la démocratie libérale de style américain, et, de l'autre, la démocratie héritée de la Révolution française et des erreurs de Rousseau, les mythes jacobins et la corruption de l'esprit public, dont les origines lointaines remontent à la monarchie administrative. Une étape ultérieure de l'analyse est franchie quand, dans la seconde partie de *"De la Démocratie en Amérique"*, l'auteur montre les tendances ambivalentes des démocraties, et alors on peut comprendre comment la démocratie porte en elle-même les germes de sa propre ruine. Troisièmement, et enfin, nous aimerions nous

demander si les réflexions de Tocqueville ouvrent la possibilité d'extraire un modèle démocratique de portée générale du modèle américain du 19<sup>e</sup> siècle qui constitue le premier exemple de démocratie libérale. Si la possibilité d'une telle opération est démontrée, alors par là même se révélera un moyen de comprendre ce que peut être la Démocratie ailleurs qu'en Amérique.

## Les Deux Démocraties

La première moitié de "*De la Démocratie en Amérique*", publiée en 1835, oppose les idées et les pratiques politiques des Américains et les conceptions et les passions de la Révolution Française. Dès l'introduction, Tocqueville déplore le fait qu'en France "les hommes religieux combattent la liberté et les amis de la liberté attaquent la religion" (2), et dès qu'il entreprend l'étude de la civilisation américaine, il montre qu'elle est "le produit de deux éléments parfaitement distincts qui ailleurs se sont fait souvent la guerre, mais qu'on est parvenu, en Amérique, à incorporer en quelque sorte l'un dans l'autre et à combiner merveilleusement. Je veux parler de l'esprit de religion et de l'esprit de liberté" (3).

Dans une large mesure, cette première opposition explique les différentes conceptions relatives au concept fondamental de souveraineté. En la matière, le texte précédemment cité au début de cette étude est d'une clarté évidente, mais les textes de "*De la Démocratie en Amérique*" ne sont pas moins clairs : "Je regarde comme impie et détestable cette maxime qu'en matière de gouvernement, la majorité d'un peuple a le droit de tout faire, pourtant je place dans les volontés de la majorité l'origine de tous les pouvoirs. Suis-je en contradiction avec moi-même ? Il existe une loi - qui a été faite ou du moins adoptée, non pas seulement par la majorité de tel ou tel peuple, mais par la majorité de tous les hommes. Cette loi, c'est la justice. La justice forme donc la norme du droit de chaque peuple" (4).

Dans l'Amérique de 1835, les convictions religieuses ou puritaines (des pionniers) (5) et les principes moraux de leurs descendants, exercent un tel empire sur le droit que la majorité rencontre là ses propres limites. En France, au contraire, l'opposition entre les révolutionnaires et l'Eglise, aussi bien que les mauvaises habitudes de l'absolutisme royal, ont contribué à répandre une conception de l'absolue souveraineté du peuple, dont l'expression théorique doit être trouvée dans "Du Contrat social" de Jean-Jacques Rousseau (6). Et, assurément, c'est une sévère dénonciation de la thèse de Rousseau qui doit être vue dans ce passage :

"Il y a des gens qui n'ont pas craint de dire qu'un peuple, dans les objets qui n'intéressent que lui-même, ne pouvait sortir entièrement des limites de la justice et de la raison et qu'ainsi on ne devait pas craindre de donner tout pouvoir à la majorité qui le représente. Mais c'est là un langage d'esclave" (7).

De telles différences de conception de la souveraineté résultent très logiquement d'idées complètement oppo-

sées quant à la notion de "Constitution". De l'idée de la souveraineté limitée, partagée par les Américains et en France par les libéraux, découle l'idée, déjà chère à Montesquieu, de l'équilibre et de la séparation des pouvoirs publics aussi bien que la recherche de garanties pour les droits et, en premier lieu, pour les libertés individuelles. A l'inverse, les disciples de Rousseau contestent toute séparation des pouvoirs et vont jusqu'à affirmer que la volonté générale est toujours capable de modifier les limites des droits individuels (8). Il est en effet frappant de noter que la Constitution de 1793, qui, à l'époque de Tocqueville, servait de véritable référence aux Républicains français est l'exact opposé de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique. Un exécutif collégial de vingt-quatre membres plutôt que des pouvoirs présidentiels concentrés sur un seul homme, une seule Chambre au lieu de deux et une rigide conception de la relation entre les différents pouvoirs, au lieu de l'équilibre dans la séparation des pouvoirs que la tradition américaine interprète simplement et modestement, fidèle en cela aux véritables enseignements de Montesquieu (9). La comparaison ne peut s'achever sans noter qu'en Amérique la Constitution Fédérale a créé un ordre politique stable et a bénéficié d'un respect quasi-religieux de la part de tous les citoyens, alors que, au temps de sa grande Révolution, la France avait connu une instabilité constitutionnelle tout à fait exceptionnelle. Plus encore que de ces contrastes dans le domaine constitutionnel, Tocqueville a été frappé de l'opposition entre les structures administratives des deux pays, et il a été le premier à en mesurer toute l'importance. Selon lui, ce fut principalement l'absence de centralisation administrative qui, aux Etats-Unis, atténua le risque d'une tyrannie de la majorité (10), tandis qu'en France, l'administration centralisée se mit au service de la tyrannie révolutionnaire, après avoir été l'instrument du pouvoir absolu des rois. Mais l'analyse de Tocqueville va encore plus loin : au delà et au dessus des institutions, elle englobe ces valeurs qui gouvernent les sentiments civiques. Et là de nouveau, les différences sont très réelles, bien que des deux côtés de l'Atlantique, les valeurs de liberté et d'égalité servent de référence.

Depuis la Révolution, l'égalité des droits a régné en France - l'égalité devant la loi, devant la justice, devant l'impôt - aussi bien que des droits égaux d'accès aux administrations publiques. Mais cette égalité ne doit pas être confondue avec ce que Tocqueville appelle "l'égalité des conditions", autrement, pourquoi aurait-il commencé son livre en écrivant, "Parmi les objets nouveaux qui, pendant mon séjour aux Etats-Unis, ont attiré mon attention, aucun n'a plus vivement frappé mes regards que l'égalité des conditions" (11). Si, à ses yeux, l'égalité des conditions est un objet nouveau, c'est parce qu'elle est différente de l'égalité des droits existant en France et, pour saisir cette différence, rien n'est plus éclairant que cette page de ses journaux de voyage, dans laquelle il décrit les aspects les plus originaux de l'égalité américaine :

"Je parle d'égalité dans le contexte de la vie sociale ; cette égalité qui résulte pour certains individus du ras-

semblement dans les mêmes lieux, du partage de leurs idées et de leurs plaisirs, de l'union de leurs familles... En Amérique, comme en France, les hommes se classent en plusieurs catégories. Au cours de la vie sociale, des habitudes communes, l'éducation et spécialement la richesse fondent ces classifications ; mais ces règles ne sont ni absolues, ni inflexibles, ni permanentes. Elle créent des distinctions passagères sans cependant former des classes proprement dites" (12).

Ainsi, l'égalité des conditions présuppose l'égalité des droits mais ne s'y réduit pas ; elle inclut aussi la mobilité sociale et ce que les anciens avaient l'habitude d'appeler *l'égalité de considération*. Or, ces dernières composantes n'étaient pas encore largement développées dans la France de 1835. Pour Tocqueville, *l'égalité des conditions* est le grand ressort qui affecte tous les aspects de la vie américaine et transforme toutes les relations humaines (13). Tocqueville a compris que la conscience de la similitude existant entre les hommes est dans l'imaginaire le résultat le plus important de l'état de démocratie sociale. En Amérique, dans ces conditions, les hommes qui vivent dans l'inégalité en raison de situations inégales ont néanmoins conscience d'être égaux. Ainsi les revendications égalitaires ne dégèrent jamais en demandes de l'égalité absolue dans tous les aspects de la vie. Cependant, Tocqueville note que la société de démocratie sociale conduit à deux formes d'égalité :

"Il y a, en effet, une passion mâle et légitime pour l'égalité qui excite les hommes à vouloir être tous forts et estimés. Cette passion tend à élever les petits au rang des grands ; mais il se rencontre aussi dans le cœur humain un goût dépravé pour l'égalité, qui porte les faibles à vouloir attirer les forts à leur niveau, et qui réduit les hommes à préférer l'égalité dans la servitude à l'égalité dans la liberté" (14). Mais aux Etats-Unis, les lois et les mœurs orientent le besoin d'égalité vers sa forme noble et, comme Tocqueville l'a noté, les Américains ont su distinguer l'idée de justice et les sentiments d'envie (15).

La passion pour l'égalité a été moins contrôlée en France car le combat révolutionnaire l'avait exacerbée. "Les peuples démocratiques" a écrit Tocqueville, "aiment l'égalité dans tous les temps, mais il est de certaines époques où ils poussent jusqu'au délire la passion qu'ils ressentent pour elle. Ceci arrive au moment où l'ancienne hiérarchie sociale, longtemps menacée, achève de se détruire, après une dernière lutte intestine, et que les barrières qui séparaient les citoyens sont enfin renversées" (16). Il se pourrait qu'ici l'auteur se souvienne de Montesquieu qui avait déjà démontré que la démocratie peut être corrompue par un "extrême égalitarisme" (17) et avait mis en lumière quelles circonstances favorisaient un tel état d'esprit. "Les grands succès auxquels les peuples contribuent substantiellement leur donnent un tel orgueil qu'il n'est plus possible de les gouverner" (18). Et les grandes victoires de la Révolution et de l'Empire avaient, de fait, exacerbé les revendications égalitaires.

Aux Etats-Unis, la force qui a engendré la société

démocratique est l'égalisation pacifique des conditions, alors qu'en France ce rôle a été tenu par la Révolution. Et Tocqueville ne percevait que trop bien la différence entre les revendications d'égalité, caractéristiques des démocraties, et la forme extrême revêtue par la passion égalitaire pendant comme après les révolutions démocratiques. Ainsi a-t-il pu écrire que le grand avantage des Américains est "d'être nés égaux au lieu de le devenir" (19).

\*  
\* \*

En termes révolutionnaires, la liberté quelquefois semble n'être qu'un moyen d'atteindre l'égalité et, en tout cas, fait figure de valeur secondaire. Au contraire, dans la philosophie libérale, la liberté est située au sommet de la hiérarchie des valeurs et a une valeur certaine aussi bien comme fin que comme moyen. Mais en dépit de sa naissance au sein d'une famille aristocratique, Tocqueville ne partageait pas les préjugés de sa classe ; il réalisait qu'à l'avenir la liberté ne pourrait survivre qu'alliée à l'égalité. "La liberté", écrivait-il dans les notes préparatoires à sa *Démocratie*, "ne trouvera jamais de fondement pour les peuples démocratiques que sur la base du respect de l'égalité. Tous ceux qui dans les siècles à venir tenteront d'établir et de fonder la liberté sur la base de l'aristocratie échoueront" (20). Sa conception de la liberté est en contradiction avec l'idée de la liberté aristocratique, c'est-à-dire limitée au petit nombre, et à cet égard il diffère de ceux de sa propre condition, de sa propre parenté, Chateaubriand par exemple. Il professe une doctrine de liberté qui est très clairement démocratique, comme le montre ce texte écrit en 1836 :

"Selon la conception moderne, la conception démocratique et, j'ose le dire, une juste conception de la liberté, chaque homme étant supposé avoir reçu de la Nature les lumières nécessaires à sa conduite, est doté à la naissance d'un droit égal et imprescriptible à vivre indépendant de ses semblables, en tout ce qui le concerne, et de contrôler sa propre destinée comme il le juge convenable" (21).

Mais si, en conséquence, il est indispensable d'allier la liberté à l'égalité, il est difficile de tenir la balance équilibrée entre les deux revendications.

L'absence d'équilibre est hautement probable et risque d'être fatale à la liberté. C'est ce point qui, de tous, préoccupe le plus Tocqueville, comme on peut le voir en lisant le fameux chapitre intitulé "Pourquoi les peuples démocratiques montrent un amour plus ardent et plus durable pour l'égalité que pour la liberté" (22). Le succès majeur des Américains a consisté à maintenir un certain équilibre entre les valeurs fondamentales de la démocratie. C'était aussi l'idéal de l'Assemblée Constituante en France en 1789. Mais la Révolution Française n'est pas parvenue à l'accomplir et c'est la liberté qui a été sacrifiée aux passions révolutionnaires. Les contemporains de Tocqueville connaissaient les "Considérations sur la Révolution Française" de Madame de Staël, publiées pour la première fois en 1818 et fréquemment réimprimées.

mées. En général, ils retenaient de ce livre la notion d'une opposition entre l'Assemblée Constituante et la Convention, l'une inspirée par Montesquieu, l'autre par Rousseau, et, avec M<sup>me</sup> de Staël, ils opposaient l'esprit de 1789 et celui de 1793. La conclusion la plus répandue à laquelle ils parvenaient témoignait d'un grand scepticisme quant à la possibilité d'équilibrer les exigences de liberté et celles d'égalité. Tocqueville aussi a perçu la difficulté et, autant que quiconque, a exercé sa réflexion sur l'échec de l'Assemblée Constituante. Il a cependant réalisé que la solidarité entre les deux valeurs était indispensable, et il a cherché les raisons de l'équilibre réalisé en Amérique afin d'en tirer à son retour en France les conséquences politiques.

### Les tendances ambivalentes des Démocraties

Entre la publication de la première moitié de "*De la Démocratie en Amérique*" en 1835 et celle du second volume cinq années se passèrent, consacrées à de nouvelles réflexions. Est-ce ici que se situe ce que le Professeur George W. Pierson a spirituellement appelé "le deuxième voyage en Amérique", voyage totalement imaginaire, fait uniquement de lectures, d'études et d'une sorte d'intense rumination intellectuelle, interrompue seulement par l'observation et même par l'activité politique puisque, après une tentative manquée en 1837, Tocqueville réussit à se faire élire à la Chambre des Députés en 1839 ? A mesure qu'elle s'approfondissait, sa réflexion dépassait l'opposition simpliste entre la démocratie américaine et la Première République Française et il réussissait à mettre en lumière les tendances ambivalentes des deux démocraties. La contradiction ne se situe pas seulement au niveau de deux expériences historiques différentes, mais au cœur même des forces à l'œuvre dans quelque démocratie que ce soit. Les exemples considérés jusqu'à maintenant conservent leur valeur et leur opposition demeure significative, mais seulement dans la mesure où ils sont des situations extrêmes. Pour construire un modèle théorique de démocratie, il est nécessaire de distinguer les traits les plus caractéristiques de chacune des sociétés observées et de les relier de telle manière que l'instrument intellectuel ainsi forgé puisse nous aider à répondre à la question fondamentale posée par l'avenir des démocraties, c'est-à-dire à quelles conditions la liberté peut-elle être sauvegardée dans les sociétés démocratiques compte tenu des menaces qui pèsent lourdement sur elle et qui sont inhérentes à la société démocratique elle-même ? Comme on l'a souvent souligné, Tocqueville se demande toujours ce qui doit être fait pour que l'état social démocratique puisse conduire à une démocratie libérale et non à un despotisme démocratique. Mais il ne se contente pas de poser cette question du seul point de vue politique et, en effet, son interrogation est triple - à la fois politique, culturelle et économique - comme la dernière phrase de "*De la Démocratie en Amérique*" nous le rappelle :

"Les nations d'aujourd'hui ne sauraient faire que dans leur sein les conditions ne soient pas égales ; mais il dépend d'elles que l'égalité les conduise à la servitude ou

à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères".

Pour la vie intellectuelle, l'égalisation des conditions sociales entraîne des conséquences contradictoires que Tocqueville analyse avec une rigueur qui préfigure les plus récents efforts de la sociologie de la connaissance. A première vue, elle favorise l'indépendance des esprits et l'envol de l'intelligence mais, à la réflexion, il semble que les progrès ne soient jamais assurés et que les excès du conformisme ou ceux de l'individualisme puissent conduire à une régression. La rupture de ces liens hiérarchiques qui structuraient la société aux siècles de l'aristocratie finit par ruiner l'autorité de la tradition. "Chacun se renferme donc étroitement en soi-même et prétend de là à juger le monde" (23). La Réforme, la philosophie de Descartes, la méthode philosophique du 18<sup>e</sup> siècle expriment sous différentes formes l'individualisme intellectuel qui a accompagné l'égalisation des conditions. Cependant, selon Tocqueville, l'homme ne peut supporter une complète indépendance intellectuelle ; il doit placer une autorité quelque part dans les sphères intellectuelles et morales, mais, aux siècles démocratiques, cette vérité éternelle reçoit une application particulière : les hommes ont tendance à placer l'autorité dans l'opinion de la masse (24). Et dans les sociétés démocratiques, Tocqueville affirme, "la foi dans l'opinion commune... deviendra une sorte de religion dont la majorité sera le prophète" (25). Alors apparaît un risque sérieux que Tocqueville évoque en termes inquiétants - "une sorte de pression immense de l'esprit de tous sur l'intelligence de chacun" (26).

Menacée d'un côté par le conformisme de la masse, l'intelligence court le risque, de l'autre, de demeurer stérile si les hommes ne savent pas modérer leur individualisme en s'associant les uns avec les autres. Et, dans cette hypothèse, Tocqueville ne craint pas de conclure que la société retournerait à la barbarie (27). En effet, l'égalisation des conditions isole les individus et tend à créer une société éclatée dans laquelle les interactions s'appauvrissent dangereusement. Aussi, Tocqueville note-t-il :

"Les sentiments et les idées ne se renouvellent, le cœur ne s'agrandit, et l'esprit humain ne se développe que par l'action réciproque des hommes les uns sur les autres" (28).

L'auteur de "*De la Démocratie en Amérique*" adopte une position médiane entre ceux qui croient que l'individualisme démocratique entraînera automatiquement la régression de la civilisation et ceux qui y voient la source d'un progrès assuré. Selon lui, tout dépend de l'habileté des hommes à compenser délibérément les tendances les plus pernicieuses des sociétés démocratiques par tous les moyens possibles et spécialement par la création d'associations, ce que les Américains ont été si aptes à faire. Cependant, les citoyens des démocraties doivent être conscients des véritables risques de leurs sociétés, et Tocqueville, quant à lui, s'efforce de dissiper l'illusion du progrès automatique :

“On croit que les sociétés nouvelles vont chaque jour changer de face ; et, moi, j’ai peur qu’elles ne finissent par être trop invariablement fixées sur les mêmes institutions, les mêmes préjugés, les mêmes mœurs, de telle sorte que le genre humain s’arrête et se borne ; que l’esprit se plie et se replie éternellement sur lui-même sans produire d’idées nouvelles ; que l’homme s’épuise en petits mouvements solitaires et stériles, et que, tout en se remuant sans cesse, l’humanité n’avance plus” (29).

Au cœur de l’ambivalence démocratique gisent les tendances individualistes. Tocqueville ne combat pas ces dernières, car il sait qu’elles sont inscrites dans la nature des sociétés démocratiques (30), et pour lui, comme pour tous les philosophes libéraux, le but des sociétés politiques n’est rien de plus que le bien-être des individus. Tocqueville distingue l’individualisme de l’égoïsme et, s’il a foi dans l’individu, il attire constamment l’attention sur les dangers de l’individualisme excessif. Dans la sphère intellectuelle, comme on l’a vu, l’individualisme peut apporter la liberté et faire progresser l’intelligence ou, juste aussi bien, peut conduire des esprits très isolés à se soumettre à un conformisme qui porte les germes de toute régression. Dans la vie économique, la même ambivalence des tendances démocratiques peut être repérée : l’individualisme économique peut être source de prospérité, mais ses excès peuvent conduire à une nouvelle pauvreté.

Dans sa définition toquevillienne, l’individualisme est essentiellement un manque d’esprit public, et l’orientation des sociétés vers des activités individuelles et commerciales ne peut qu’accentuer cette tendance. “L’individualisme est un sentiment réfléchi et paisible, qui dispose chaque citoyen à s’isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l’écart avec sa famille et ses amis, de telle sorte que, après s’être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même”(31). Or, il est évident que l’intérêt montré pour les affaires développe puissamment les tendances individualistes et risque de saper les vertus de la vie publique. Politiquement, Tocqueville est un libéral, mais à l’égard du libéralisme économique il garde dans une certaine mesure ses distances. Sa pensée économique doit beaucoup à deux représentants majeurs de l’école libérale, Jean-Baptiste Say et N. Senior, mais aussi à Alban de Villeneuve-Bargemont, auteur en 1834 d’un *Traité sur l’Economie politique chrétienne*. Le cas échéant, il estime nécessaire, pour des raisons sociales, de corriger les abus de l’économie, et il défend une vaste et noble conception de l’utilitarisme, qui annonce celle dont, peu d’années plus tard, son ami John Stuart Mill devait se faire le champion. En outre, à ses yeux, l’une des raisons du succès américain découle en effet d’une conception de l’intérêt personnel bien compris, capable d’aller au-delà d’un égoïsme étroit, de s’allier aux idéaux moraux et religieux et de combattre un individualisme excessif (32). L’amour du bien-être matériel, qui stimule l’activité dans les sociétés démocratiques, peut devenir dangereux s’il dépasse un certain point, et Tocqueville montre dans un chapitre célèbre “comment l’amour

excessif du bien-être peut nuire au bien-être” (33).

Les sociétés démocratiques spontanément accordent plus d’attention aux intérêts économiques qu’aux intérêts politiques à long terme, et “*De la Démocratie en Amérique*” montre les principaux dangers politiques qui en résultent. D’une part, le principe démocratique pourrait se trouver mis en question par la naissance d’une nouvelle aristocratie, issue de l’industrie (34). D’autre part, Tocqueville désire spécialement attirer l’attention de ses lecteurs français sur le danger d’un intérêt excessif pour les affaires en certaines circonstances, en particulier lorsque les comportements de liberté ne sont pas encore consolidés, comme ce fut le cas dans la France de 1840.

“Lorsque le goût des jouissances matérielles se développe chez un de ces peuples plus rapidement que les lumières et que les habitudes de la liberté, il vient un moment où les hommes sont emportés hors d’eux-mêmes à la vue de ces biens nouveaux qu’ils sont prêts à saisir” (35).

Ils courent alors le risque d’être les victimes d’une conception trop étroite de leur intérêt et “pour mieux veiller à ce qu’ils nomment leurs affaires, ils négligent la principale qui est de rester maîtres d’eux-mêmes” (36). En définitive, le triomphe de l’individualisme économique et la passion excessive pour les gains matériels peuvent détruire le bien-être, faire naître une nouvelle aristocratie, ou même faciliter l’établissement d’un nouveau despotisme.

Une idée souvent exprimée par Tocqueville est que l’individualisme, tout en assurant à chacun et à tous plus de liberté, introduit le risque d’un nouveau despotisme. Il y a là un aspect de l’ambivalence des sociétés égalitaires qui n’apparaît pas toujours au premier coup d’œil. L’égalité, écrit Tocqueville, “produit deux tendances : l’une mène directement les hommes à l’indépendance et peut les pousser tout à coup jusqu’à l’anarchie ; l’autre les conduit, par un chemin plus long, plus secret, mais plus sûr vers la servitude” (37). Tocqueville ne craint pas l’anarchie : il sait très bien que, dans une société industrielle et commerciale, l’ordre, aux yeux de tous, est essentiel ; dans les siècles de démocratie, c’est la société civile qui exige l’ordre et il n’est pas besoin de le lui imposer de l’extérieur via le pouvoir politique. Le risque réel gît ailleurs ; il a ses racines dans les tendances ambivalentes des sociétés démocratiques et Tocqueville consacre la quatrième partie de “*De la Démocratie en Amérique*” de 1840 à démontrer comment les idées des hommes aussi bien que leurs sentiments menacent de les conduire “par le chemin secret vers la servitude”. Mais le despotisme qui pourrait s’établir dans les sociétés démocratiques différerait de celui subi par les sociétés de l’Antiquité, et ne ressemblerait pas à la tyrannie révolutionnaire. “Il serait plus étendu et plus doux ; et il dégraderait les hommes sans les tourmenter” (38). Quant aux dirigeants, Tocqueville ne craint pas que, dans les sociétés démocratiques, ils prennent figure de tyrans, mais plutôt de “bergers”. A la fin de “*De la Démocratie en Amérique*” de 1835, Tocqueville avait peint la tyrannie

de la majorité sous des traits empruntés aussi bien au conformisme de l'opinion majoritaire en Amérique qu'à la tyrannie des assemblées révolutionnaires en France, mais dans le chapitre célèbre qu'il consacre à ce nouveau despotisme qui menace les démocraties, il présente une construction plus personnelle et qui a plus grande valeur prophétique. Il avait noté ceci lui-même en marge du manuscrit : "Nouveau despotisme. C'est dans la peinture de celui-ci que résident toute l'originalité et la profondeur de mon idée. Ce que j'ai écrit dans mon premier ouvrage était banal et superficiel" (39). Au cœur de ce texte dans lequel Tocqueville annonce l'apparition de l'Etat d'abondance, nous allons découvrir ces hommes, semblables, égaux, isolés et pour ainsi dire étrangers l'un à l'autre, bref, nous allons redécouvrir l'individualisme :

"Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde. La première chose qui frappe l'observateur est une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche, et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul ; et s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie. Au dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévenant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance" (40).

Quel terrible châtement de l'individualisme est cette "sorte de servitude, réglée, douce et paisible" (41) qui "ne tyrannise point" mais "comprime, énerve, éteint, hébète, et réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industrieux dont le gouvernement est le berger" (42). Comme on peut le constater, ce nouveau despotisme n'a pas à s'imposer par la violence ; il naît de la société démocratique elle-même et répond à certaines de ses exigences. Rien ne peut, mieux que cet exemple, illustrer l'ambivalence des sociétés démocratiques, susceptibles de conduire à la servitude aussi bien qu'à la liberté.

### La Démocratie hors d'Amérique

Ce qui reste à faire maintenant est d'examiner les observations sur lesquelles repose l'analyse de Tocqueville et les sociétés démocratiques auxquelles elle peut s'appliquer. L'ambivalence des tendances démocratiques est en particulier examinée sur la base d'une comparaison entre la France et les Etats-Unis, mais "*De la Démocratie en Amérique*" contient aussi d'autres comparaisons, avec l'Amérique Latine et avec l'Angleterre notamment. Nous disposons également du rapport pré-

senté par Tocqueville le 15 janvier 1848 à l'Académie des Sciences morales et politiques sur l'ouvrage de M. Cherbuliez intitulé : "*De la Démocratie en Suisse*".

Cette étude, par conséquent, est antérieure à la Constitution du 12 septembre 1848 dotant la Suisse d'un Conseil Fédéral stable et de deux Chambres élues au suffrage universel. Une telle réorganisation des institutions du pays frappe d'obsolescence les critiques que Tocqueville n'avait pas manqué de formuler à l'encontre de l'ancienne structure fédérale, et notamment en ce qui concerne la faiblesse des pouvoirs réels du gouvernement confédéral. Cependant, l'auteur de "*De la Démocratie en Amérique*" avait clairement annoncé qu'à long terme le gouvernement fédéral acquerrait de plus en plus de pouvoir, prédiction qui fut confirmée non seulement par la Constitution du 12 septembre 1848, mais aussi par sa révision en Mai 1874 et par tous les changements ultérieurs. Dans sa partie centrale, le rapport de Tocqueville compare les institutions des cantons suisses et la Constitution de l'Etat de New-York. L'auteur, manifestement, n'apprécie pas les procédures selon lesquelles les Suisses font usage de la démocratie directe, procédures qui, à son jugement, sont de portée restreinte et tendent à devenir exceptionnelles. "Les démocraties directes de Suisse", déclare-t-il, "appartiennent en outre à un autre âge ; elles ne peuvent rien nous apprendre du présent, ni du futur" (43). Et même dans ce que Tocqueville appelle les démocraties représentatives de Suisse "le peuple", écrit-il, "a conservé pour lui l'exercice direct d'une partie de son pouvoir" (44) de telle sorte que, dans certains cas, la démocratie représentative pourrait dégénérer en démocratie directe. En outre la comparaison avec la démocratie représentative de l'Etat de New-York met en évidence une double infériorité : dans les cantons il n'y a qu'une assemblée législative et la séparation des pouvoirs n'y a pas de signification en tant que telle, car pouvoir judiciaire et pouvoir exécutif y sont trop dépendants de l'assemblée législative.

Comme les Suisses avaient déjà longtemps vécu en République lorsqu'éclata la Révolution Française, on les imaginait souvent plus proches de la liberté moderne que les autres peuples d'Europe, mais Tocqueville note que ce n'est pas le cas : la plupart de leurs gouvernements cantonaux, en effet, sont demeurés des oligarchies. Avec son réalisme coutumier, il avait le souci de ne pas croire au mythe, né des théories de Jean-Jacques Rousseau, concernant les vertus démocratiques et l'esprit du peuple montagnard. Selon lui, M. Cherbuliez aurait dû intituler son livre, "*De la Révolution démocratique en Suisse*", parce que pendant plus de quinze ans, le pays avait été en état de révolution. Ainsi qu'il le note, "La démocratie y est moins une forme régulière de gouvernement qu'une arme habituellement utilisée pour détruire, et quelquefois protéger, le type ancestral de la société. On peut très bien, à l'ère démocratique dans laquelle nous vivons, étudier les phénomènes particuliers qui accompagnent l'état révolutionnaire, mais non décrire une démocratie en place, stable, tranquille" (45). C'est peut-être le point crucial : en Europe, il est possible d'observer les

germes de la révolution démocratique mais non la démocratie à l'état pur.

Même en Angleterre, Tocqueville a pu observer un état social mixte, caractéristique d'une époque de transition entre régime aristocratique pur et démocratie pure. Et même si elle se réalise par degrés, cette transition a les mêmes résultats qu'une révolution. Après son premier voyage en Angleterre en septembre 1833, Tocqueville écrivait : "Si par "révolution" on entend tout changement fondamental des lois, tout changement social, toute substitution d'un principe d'organisation à un autre, l'Angleterre est assurément en état de révolution, car le principe aristocratique qui était le principe vital de sa Constitution perd chaque jour un peu de sa force ; et il est probable que, dans un certain laps de temps, le principe démocratique l'aura remplacé. Mais si par "révolution" on entend changement violent, abrupt, l'Angleterre ne m'apparaît pas être mûre pour une telle éventualité ; et je peux même apercevoir beaucoup de raisons de penser qu'elle ne le sera jamais" (46). Il a pu mesurer sur le terrain l'aptitude des Anglais à désamorcer les tendances révolutionnaires ; il a vu les effets de l'Ordonnance de Réforme de 1832, et pendant son second voyage en 1835, il devait étudier la nouvelle Loi des Pauvres du 14 août 1834, dont le principal promoteur fut l'économiste M. Senior avec qui il devait rester en termes amicaux jusqu'à la fin de sa vie. A ses yeux, la différence fondamentale entre la France et l'Angleterre découle de la nature des classes dirigeantes dans les deux pays et des alliances formées entre elles. L'aristocratie d'Angleterre demeure ouverte, tandis que la noblesse de France se sépare elle-même du reste de la nation. "Le gentleman" et le "gentilhomme", note Tocqueville, "ont évidemment la même origine, mais en Angleterre, "gentleman" désigne tout homme bien élevé quelle que soit sa naissance, alors qu'en France, "gentilhomme" désigne seulement quelqu'un de naissance noble" (47). On comprend pourquoi, dans de telles conditions, la noblesse de France a suscité plus de haine violente que l'aristocratie d'Angleterre. Pour Tocqueville, c'est la différence entre les élites des deux pays qui, dans une large mesure, explique la manière dont ils évoluent vers la démocratie. En France le mouvement s'impose à travers des explosions révolutionnaires, tandis que les Anglais évoluent par degrés en procédant à des réformes.

Toutes les comparaisons conduisent à une seule et même conclusion : en Europe les observateurs ne sont confrontés qu'à des situations composites dans lesquelles le principe aristocratique est toujours plus ou moins violemment opposé au principe démocratique. C'est seulement en Amérique qu'on peut observer la démocratie à l'état pur, dans sa parfaite simplicité. "En Amérique", écrivait Tocqueville au comte Molé en 1835, "toutes les lois sortent en quelque sorte de la même pensée. Toute la société, pour ainsi dire, est fondée sur un seul fait ; tout découle d'un principe unique. On pourrait comparer l'Amérique à une grande forêt percée d'une multitude de routes droites qui abordent au même endroit. Il ne s'agit que de rencontrer le rond-point, et

tout se découvre d'un seul coup d'œil". Et l'auteur de "*De la Démocratie en Amérique*" montrait comment l'égalité des conditions pouvait expliquer tous les aspects de la vie américaine, sa vitalité aussi bien que ses lois et ses mœurs.

Quand, à la fin du premier volume, il examine les "causes principales qui tendent à maintenir la République démocratique aux Etats-Unis" (48), Tocqueville démontre que contribuent au maintien d'une telle république les lois plus "que les causes physiques, et les mœurs plus que les lois" (49). Et, pour étayer sa démonstration, il a recours à une comparaison entre les Etats-Unis et les Etats fondés en Amérique par les Espagnols. Dans aucun de ces Etats l'aristocratie n'a été capable de survivre, cependant les institutions démocratiques n'ont réellement rencontré de succès qu'aux Etats-Unis. Pourtant, les Etats d'Amérique du Sud ont aussi bénéficié de vastes territoires et d'immenses ressources naturelles, mais ils ont souvent souffert d'une mauvaise législation. Et le Mexique, dont les lois s'inspirent de celles des Etats-Unis, a été incapable de s'habituer au gouvernement pacifique de la démocratie, note Tocqueville, car ses mœurs n'étaient pas en harmonie avec ses lois.

Mais si la cause principale de la réussite de la République doit être cherchée dans l'accord entre mœurs et lois démocratiques, force est d'admettre que les Etats-Unis d'Amérique bénéficiaient d'un triple privilège, partie et morceau de ce que Tocqueville appelle leur point de départ. Premier de tous, la religion des premiers immigrants était parfaitement accordée à leurs convictions républicaines. Deuxièmement, l'absence de centralisation administrative et l'habitude du gouvernement local autonome qui a grandement contribué à la prospérité de l'Amérique et hissé ses citoyens à un degré élevé d'éducation politique. Dernier privilège, mais non le moindre, l'absence de révolution sociale violente à l'origine de la démocratie en Amérique. Tocqueville déclare que ce fait est "d'importance considérable" et tout au début de "*De la Démocratie*" de 1840, il note que "les Américains ont un état social et une constitution démocratiques, mais qu'ils n'ont point eu de révolution démocratique" (50).

Avec grande perspicacité Tocqueville a noté les circonstances particulières qui favorisèrent la démocratie en Amérique mais il n'admettait pas pour autant que cette dernière ne puisse se développer qu'en Amérique. Pour l'exprimer en termes d'aujourd'hui, disons que son ouvrage ne peut servir d'argument en faveur de la thèse de l'exceptionnalité américaine. En outre, cette thèse serait-elle admise d'une manière absolue, avec tout ce qu'elle implique, qu'elle aurait une signification anti-démocratique, car elle impliquerait que la démocratie est un idéal illusoire qui ne peut, sauf exception, se traduire dans la dure réalité. A notre avis, il serait plus exact par rapport à la pensée de Tocqueville de considérer qu'un régime de liberté est difficile à maintenir dans les siècles de démocratie et que le succès des Etats-Unis a été dans une large mesure facilité par des circonstances particulièrement favorables, en première ligne desquelles il faut



ranger l'absence de révolution.

En effet, comme nous avons eu déjà l'occasion de le souligner, une grande révolution exacerbe les tendances égalitaristes et individualistes. C'est pourquoi Tocqueville va jusqu'à écrire : "Le grand avantage des Américains est d'être arrivés à la démocratie sans avoir à souffrir de révolutions démocratiques" (51). La genèse et la structure de la seconde moitié de "*De la Démocratie en Amérique*" peuvent s'expliquer par le désir de l'auteur de distinguer ce qui est caractéristique de la démocratie et ce qui résulte du mélange des exigences démocratiques et des passions révolutionnaires. Une lumière neuve est projetée sur l'ouvrage à travers la comparaison de la situation en France et de celle existant aux Etats-Unis, et la distinction des caractéristiques démocratiques et des traits révolutionnaires est entreprise via la confrontation méthodique des deux démocraties (52).

La première "*Démocratie*" décrivait les institutions américaines, la seconde est plus générale, plus philosophique ; elle présente un modèle théorique de démocratie dépouillé des aspects révolutionnaires, mais très souvent aussi dépouillé des caractéristiques américaines. Dans l'ouvrage publié en 1840, l'auteur s'efforce aussi de montrer ce qu'est la Démocratie hors d'Amérique. Pour comprendre ceci, il semblerait nécessaire d'être capable de tracer une ligne séparant ce qui est américain et ce qui est démocratique dans trois domaines au moins : l'Etat, la Société et le niveau de développement économique. Les Etats-Unis forment une Fédération qui ignore la centralisation administrative. Il n'est pas vital pour un Etat démocratique d'avoir une structure fédérale, sauf pour un Etat de vaste dimension (53). Mais, en définitive, il semble à Tocqueville que la démocratie doit conduire à la centralisation. Sur ce dernier point, sa pensée a varié, et le professeur Seymour Drescher a produit une analyse remarquable de ses diverses étapes (54). A la suite de son voyage en Amérique Tocqueville déclarait qu'avant tout la prospérité d'un pays était liée à l'absence de lourdes structures administratives. En 1835, ses réflexions sur l'installation de l'administration chargée d'appliquer les nouvelles Lois des Pauvres en Angleterre le conduisirent à penser que la centralisation était caractéristique de la période de transition entre l'aristocratie et la démocratie. Mais, à partir de 1838, il a estimé que la démocratie se dirigeait d'elle-même vers la centralisation et que l'Etat américain apparaissait alors comme une exception à cette règle, fait qui pouvait s'expliquer par des circonstances particulières.

Une lecture de la "*Démocratie*" de 1840 donne aussi la possibilité de séparer le type idéal de la société démocratique de l'image de la société américaine, mais, pour la plupart, les commentateurs n'ont guère été intéressés par cet exercice. Dans la première partie, et dans certains chapitres de la troisième partie, Tocqueville prend la peine de relever les particularités du système américain, et spécialement les liens entre l'Amérique et l'Angleterre. Ceci, il le fait avec force au début de l'ouvrage quand il souligne la nature exceptionnelle de la situation améri-

caine quant au niveau intellectuel, et puis, avec plus de discrétion, mais cependant avec netteté, à mi-chemin dans le livre. D'un autre côté, les derniers chapitres de la troisième partie (55) et tous les chapitres de la quatrième partie sont très généraux et visiblement concernent le futur lointain des sociétés démocratiques. C'est dans la seconde partie que la difficulté est plus grande, mais, en général, la société américaine y est présentée comme un cas de société démocratique ; les chapitres en apparence les plus "américains" de cette section sont avec force orientés vers la France et les lecteurs de la Monarchie de Juillet n'avaient pas de difficulté à y reconnaître un programme politique libéral pour les années à venir (56).

Ce qui reste à faire cependant est de répondre à une question insidieuse : une démocratie de type américain est-elle possible sans la prospérité économique des Américains ? Le problème est particulièrement aigu aujourd'hui où on s'interroge sur les chances de la Démocratie ailleurs qu'en Amérique. Depuis les études de Seymour M. Lipset, Robert Dahl et Bruce M. Russett (57) on a admis l'existence d'une relation entre le niveau de développement économique et les formes de développement politique. Sans doute, le fonctionnement correct de la démocratie présuppose-t-il un niveau minimum de prospérité, mais cela ne signifie pas que les démocraties ne seraient viables que dans les pays réputés riches selon les normes d'aujourd'hui. Les exemples d'Athènes ou de l'Amérique tels que décrits par Tocqueville sont là pour nous rappeler que le standard économique requis est relativement modeste, et que les facteurs culturels sont chaque fois aussi importants pour le développement politique que les facteurs économiques. Sans prétendre ici répondre à la question préoccupante de savoir quel est le régime politique le plus souhaitable pour les pays sous-développés, il est possible de souligner deux points importants, tout en restant fidèle à l'inspiration de Tocqueville. "*De la Démocratie en Amérique*" nous met en garde contre une conception unidimensionnelle du développement : l'économie pourrait bien jouer le rôle d'une condition utile, mais non celle d'une cause déterminante, et, aurait dit Tocqueville, les facteurs politiques et culturels, les lois et les mœurs comptent juste autant que les facteurs économiques. Deuxièmement, Tocqueville nous a montré qu'à l'état social de démocratie pouvaient correspondre deux régimes politiques très différents, et sa pensée peut être aujourd'hui prolongée par les théories sur le développement qui montrent qu'à chaque stade du développement socio-économique peuvent correspondre une pluralité de formes politiques (58).

\*  
\* \*

"*De la Démocratie en Amérique*" n'est pas une simple description des institutions et des mœurs des Américains. D'une manière ou de l'autre, l'ouvrage traite aussi bien de la Démocratie hors d'Amérique. Avant tout, parce que le point de départ de Tocqueville est la comparaison entre la Démocratie américaine et la Première République française. Deuxièmement, parce que l'au-

teur développe une réflexion sur les tendances ambivalentes de la démocratie, bien contrôlées en Amérique, mais beaucoup moins contrôlables dans les pays ayant subi une révolution démocratique. Et, enfin, parce que la seconde moitié de l'ouvrage traite beaucoup plus de la Démocratie que de l'Amérique.

Si le chef-d'œuvre de Tocqueville a retenu durablement l'attention, ce n'est pas parce qu'il nous donne un portrait plus ou moins fidèle de l'Amérique d'hier, mais parce qu'il nous offre un type idéal de démocratie qui nous permet, même aujourd'hui, de poser la question pour nous la plus importante : comment pouvons-nous défendre la liberté, qui est menacée ?

Jean-Claude LAMBERTI

(1) *Inédits de Yale - Cahier CV, h2, pp. 68-71 - Traduction de France-Forum.*

(2) *DA I, Introduction, 13. Pour la commodité des lecteurs américains, les citations de "De la Démocratie en Amérique" sont données (sauf indication contraire) d'après l'édition de Philips Bradley. Le texte de référence est "De la Démocratie en Amérique", par Alexis de Tocqueville, texte de Henry Reeve tel que révisé par Francis Bowen, ultérieurement corrigé et édité avec un essai historique, des notes éditoriales et des bibliographies par Philips Bradley, 2 vol., Vintage Books, Knopf, New-York, 1945. Pour faciliter la comparaison avec le texte original publié à Paris par Gallimard dans les "Oeuvres complètes d'Alexis de Tocqueville", tome I, vols. I et II, toutes les références (en abrégé DA), indiqueront le volume (I ou II), puis la section (A, B, C ou D, pour le vol. II), le numéro du chapitre et enfin la page.*

(3) *DA, I, 2, 45.*

(4) *DA, I, 15, 269.*

(5) *Mot manquant dans le texte en langue anglaise dont la présente étude est la traduction.*

(6) *J.J. Rousseau, "Du contrat social", livre 2.*

(7) *DA, I, 15, 269.*

(8) *Rousseau - "Du contrat social". Voir spécialement Livre I, chapitre VII. "Il ne peut y avoir aucune sorte de loi fondamentale obligatoire s'imposant au peuple pris dans son ensemble, pas même un contrat social". Traduction de France-Forum.*

(9) *Cf. "Documents Fédéraux", spécialement n° 47 (Madison).*

(10) *DA, I, 16, 281.*

(11) *DA, I, Introduction, 3.*

(12) *Tocqueville, "Oeuvres complètes", tome V, vol. I, 279. Traduction de France-Forum.*

(13) *DA, II, C, 5 ; en particulier p. 190 : "L'égalité des conditions fait du serviteur et du maître des êtres nouveaux, et établit entre eux de nouveaux rapports".*

(14) *DA, I, 3, 56.*

(15) *DA, I, 17.*

(16) *DA, II, B, 1, 102.*

(17) *Montesquieu, "L'esprit des lois", Livre VIII, ch. 3. Traduction de France-Forum.*

(18) *Idem, Livre VIII, ch. 4. Traduction de France-Forum.*

(19) *DA, II, B, 3, 108.*

(20) *Tocqueville, Cahier C, V, g. Traduction de France-Forum.*

(21) *Tocqueville, Oeuvres complètes, tome II, vol. I, p. 62. Traduction de France-Forum.*

(22) *DA, II, B, 1, 99-103.*

(23) *DA, II, A, 1, 4.*

(24) *DA, II, A, 2.*

(25) *DA, II, A, 2, 12.*

(26) *DA, II, A, 2, 11.*

(27) *DA, II, B, 5, 115-116.*

(28) *DA, II, B, 5, 117.*

(29) *DA, II, C, 21, 277-278.*

(30) *DA, II, B, 2.*

(31) *DA, II, B, 2, 104.*

(32) *DA, II, B, 8 et 9.*

(33) *DA, II, B, 16.*

(34) *DA, II, B, 20.*

(35) *DA, II, B, 14, 149.*

(36) *DA, II, B, 14, 149.*

(37) *DA, II, D, 1, 304.*

(38) *DA, II, D, 6, 335.*

(39) *Inédits de Yale, Cahier C V, g. Traduction de France-Forum.*

(40) *DA, II, D, 6, 336.*

(41) *DA, II, D, 6, 337.*

(42) *DA, II, D, 6, 337.*

(43) *DA, II, Appendice I, 356. Traduction de France-Forum.*

(44) *DA, II, Appendice I, 357. Traduction de France-Forum.*

(45) *DA, II, Appendice I, 353. Traduction de France-Forum.*

(46) *Tocqueville, Oeuvres complètes, tome V, vol. 2, p. 36. Traduction de France-Forum.*

(47) *Tocqueville, Oeuvres complètes, tome V, vol. 2, p. 37. Traduction de France-Forum.*

(48) *DA, I, 17.*

(49) *DA, I, 17, 330-334.*

(50) *DA, II, A, 1, 7.*

(51) *DA, II, B, 3, 108.*

(52) *Pour de plus amples développements sur ces points, voir Jean-Claude Lamberti, Tocqueville et les deux démocraties, Presses Universitaires de France, Paris, 1983.*

(53) *Voir Documents Fédéralistes, n° 9 (Hamilton) et Montesquieu, Esprit des Lois, Livre IX, chap. I.*

(54) *Drescher, Dilemmes de la Démocratie : Tocqueville et la Modernisation, Université de Pittsburgh Press, 1968.*

(55) *Du chapitre XVIII au chapitre XXVI.*

(56) *Pour plus de détails, voir LAMBERTI, op. cit.*

(57) *Seymour P. LIPSET, Some social requisities of Democracy : Economic development and political legitimacy (Exigences sociales de la Démocratie : Développement économique et légitimité politique), APSR, vol LIII, mars 1959 ; Robert DAHL, Modern Political Analysis, Prentice Hall, New Jersey, 1963 ; Bruce M. RUSSETT, Trends in World Politics ; (Tendances de la Politique Mondiale), New York, 1965.*

(58) *Voir, par exemple, A.F.K. ORGANSKI, The stages of political development (Les stades du développement politique), New-York, Knopf, 1965.*

# L'ORIGINE MOUVEMENTÉE DE L'ARTICLE 49-3

par Robert LECOURT

*Nous publions ci-après une étude de notre collaborateur et ami Robert Lecourt sur les conditions de naissance de l'article 49-3 qui est souvent l'objet de critiques alternées et dont il est beaucoup question actuellement. Robert Lecourt en qualité de Garde des Sceaux, a été, sous la IV<sup>e</sup> République, à l'origine de ce qui est devenu l'article 49.3.*

**E**st-il une disposition constitutionnelle qui ait fait couler plus d'encre que celle de l'article 49 alinéa 3 ?

On en connaît l'objet.

Lorsqu'un gouvernement engage sa responsabilité devant l'Assemblée Nationale pour obtenir le vote - ou le rejet - d'un texte, qui lui paraît essentiel à la poursuite de sa mission, ce texte est considéré comme adopté - ou repoussé selon le cas - si une motion de censure n'est pas votée à la majorité des membres qui la composent ; les seules suffrages favorables à la censure étant recensés.

Placée ainsi, avec quelque solennité, devant un scrutin d'importance nationale, la majorité est invitée à décider si elle doit prendre l'initiative de congédier le gouvernement en condamnant le projet qu'il propose. Mais elle sait que, si elle ne le fait pas, son vote impliquera tout à la fois survie du gouvernement et adoption - ou rejet selon le cas - du projet concerné. Force de loi peut donc être conférée à un texte qui a, certes, fait l'objet d'un débat devant les deux Chambres, mais sur lequel le scrutin n'a qu'indirectement porté.

Malgré la fréquence de son application et l'efficacité qui lui est généralement reconnue, l'article 49-3 fait

pourtant encore l'objet de tant de réticences que cette disposition semble, en dépit des multiples paternités prêtées à la Constitution, avoir été privée d'auteurs avouables... Aussi arrive-t-il que commentateurs - et même historiens (1) - en viennent à lui attribuer une origine imaginaire.

Comme sa mise en œuvre s'est pourtant révélée d'une particulière utilité et que personne ne songe à en poursuivre l'abrogation, le moment paraît venu de retracer le cheminement d'une réflexion qui a conduit à l'institution d'un mécanisme aussi essentiel que réputé mal aimé.

### **Origine de cette construction**

Née dans les cascades ministérielles de IV<sup>e</sup> République, la conception initiale de ce dispositif visait, dans le contexte parlementaire de la Constitution de 1946 régi par le système électoral de la représentation proportionnelle, à remédier aux carences périodiques du pouvoir dont la fréquence entravait le relèvement du pays et la maîtrise des drames de la décolonisation.

L'observation de ces crises révélait la coexistence de l'instabilité gouvernementale avec une quasi stabilité des majorités parlementaires. Chaque gouvernement, constitué à l'identique du précédent, sur la base d'un programme semblable, était appelé à trébucher dès la mise en œuvre de ce programme, à la faveur parfois d'un vote sur une question mineure.

Ces crises résultaient du passage de la majorité d'investiture à l'abstention ou à l'opposition d'un certain nombre de députés, presque toujours les mêmes, qui réintégraient la majorité sitôt achevée la vacance gouvernementale par eux provoquée ; sauf à récidiver à la première occasion ! Cette pratique dégradait d'autant plus le régime que les majorités, souvent étroites, étaient à la merci de l'imprévisibilité de quelques-uns de leurs membres. Par sa fréquence elle en venait à détruire toute possibilité de majorité et à faire dériver le régime parlementaire vers un type de gouvernement d'assemblée.

Le problème n'était pas nouveau. Il était même si ancien que la III<sup>e</sup> République, sous des systèmes électoraux majoritaires, avait, entre les deux guerres, tenté de le résoudre par le moyen contesté des décrets-lois. La IV<sup>e</sup> République en avait, non sans réticence, mais sans grand succès, repris le concept. Ces tentatives étaient si révélatrices de l'inadaptation des procédures parlementaires que ces délégations de pouvoir au gouvernement traverseront trois Républiques pour prendre finalement la forme des ordonnances de l'article 38 de la Constitution de 1958 ; sans d'ailleurs apporter aux rapports entre législatif et exécutif de solution exempte de critiques.

C'est donc dans le cadre de la IV<sup>e</sup> République, et au cœur même des règles de mise en jeu de l'existence des gouvernements, que se situa la recherche d'une réforme visant à conforter la notion de majorité, base nécessaire de tout régime parlementaire, et à faire l'économie de maintes crises gouvernementales qui ne coïncideraient pas avec la nette volonté de l'Assemblée de changer de

majorité.

Deux idées concouraient à cette recherche.

La première visait à ne pas présumer que s'excluent nécessairement dans la majorité d'investiture les hésitants, les mécontents occasionnels, les opposants d'un jour, comme s'ils s'étaient délibérément ralliés à l'opposition, et se montraient résolus à lui apporter désormais leurs suffrages. Il s'agirait de leur permettre de se comporter de manière à demeurer dans la majorité tout en laissant au gouvernement, qu'ils ne condamnent pas, la responsabilité principale des mesures auxquelles il lie son existence.

Le second axe de recherche, plus délicat à ajuster au contexte constitutionnel français, était inspiré de la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne. Il se proposait de contraindre l'opposition, avant d'ouvrir la vacance du pouvoir, à faire la preuve qu'elle est bien devenue majoritaire.

Restait, dans les deux cas, à fixer le sort du texte lié à l'existence du gouvernement contre lequel une nouvelle majorité ne s'est pas formée.

### **Deux initiatives parlementaires**

C'est au député de Loire-Atlantique, le syndicaliste chrétien Edouard Moisan, que revient le mérite de la première initiative.

Au cours d'un débat devant l'Assemblée Nationale sur la révision constitutionnelle, il dépose le 22 juillet 1953, avec son collègue Jean Cayeux, un amendement suggérant plusieurs des éléments que l'on retrouvera cinq ans plus tard à la base de l'article 49-3 de la Constitution de 1958.

Il propose en effet que, dans tout scrutin ouvert sur une question de confiance - laquelle ne pouvait être rejetée qu'à la majorité des députés composant l'Assemblée - "seules les voix contre (soient) recensées". Il en déduisait que "si la confiance n'est pas refusée, la décision sur le texte en cause est de ce fait acquise" (2).

Quelles chances pouvait bien avoir une proposition aussi contraire aux habitudes ? Il était incroyable qu'on pût supprimer la possibilité pour les députés de se réfugier dans l'abstention, même lorsqu'ils doivent se prononcer sur l'ouverture d'une crise gouvernementale. Il était tout aussi inimaginable de décider qu'un texte pût être considéré comme approuvé du seul fait que la confiance au gouvernement qui l'a proposé n'aurait pas été refusée.

On en resta donc là.

Quelques années plus tard, l'instabilité n'ayant fait l'objet d'aucun remède, Paul Coste-Floret, dans une proposition de loi portant révision constitutionnelle (3) reprenait la substance de l'initiative précédente qu'il affinait. Il y ajoutait une mesure issue de l'expérience allemande.

Dès lors qu'un gouvernement ne peut être constitué

sans la confiance de l'Assemblée, pourquoi la réinterrogerait-il afin de s'assurer qu'elle n'a pas changé d'avis ? L'Assemblée ne dispose-t-elle pas à tout moment de la motion de censure pour manifester sa défiance ? Il était donc proposé que, lorsque le gouvernement engage sa responsabilité devant l'Assemblée, celle-ci ait à se prononcer, non pas sur le maintien de la confiance, mais sur une motion de censure dont le vote entraînerait à la fois rejet du texte proposé et démission du gouvernement.

Encore, pour être recevable, cette motion de censure devrait-elle comporter désignation d'un nouveau chef de gouvernement. Elle ne pourrait être adoptée qu'à la majorité absolue des députés, seuls prenant part au vote les membres de l'Assemblée favorables à la censure.

Pas plus que l'initiative d'Edouard Moisan, celle de Paul Coste-Floret n'eut, dans l'immédiat, le moindre succès. Elles feront discrètement leur chemin dans les esprits pour resurgir en 1958, à la veille de la crise de régime...

### **Projet du gouvernement Félix Gaillard**

Lorsqu'en Octobre 1957, devant l'évidente urgence d'une réforme, Félix Gaillard inscrivit au programme du gouvernement qu'il constituait une révision constitutionnelle de quelque ampleur, le Garde des Sceaux qui fut chargé de la conduire, devait reprendre la substance des propositions précédentes, à l'origine desquelles il n'avait d'ailleurs pas été étranger. Comme le champ de la révision, bien que limité, concernait les règles de mise en jeu de la responsabilité du gouvernement, ce type de réforme correspondait tout-à-fait à l'objectif de rationalisation poursuivi.

Après avoir procédé, au cours de diverses "tables rondes", à une ample concertation avec les représentants des groupes parlementaires des deux Assemblées et avoir constaté que les conclusions dégagées n'étaient pas entérinées par leurs mandats, le Garde des Sceaux saisissait ses collègues le 10 janvier 1958, d'un projet de révision constitutionnel qui, sur la procédure de la question de confiance, associait entre elles quatre mesures étroitement solidaires issues, pour la plupart, des initiatives Moisan-Coste-Floret.

Après deux séances du Conseil des Ministres, et avec l'appui du Président de la République René Coty, un texte fut adopté que le Ministre de la Justice sera chargé de défendre devant le Parlement.

C'est ainsi que le 16 janvier 1958 était déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale, sous la signature des ministres représentatifs des diverses nuances de la majorité, un projet de loi portant révision constitutionnelle (4). Ce projet concernait l'initiative parlementaire des dépenses et les conditions de dissolution de l'Assemblée Nationale. Mais la pièce maîtresse - la plus délicate - était constituée par la modification des règles de mise en cause de la responsabilité du gouvernement.

Que proposait donc à cet égard le Gouvernement ?

Essentiellement quatre novations dont chacune heurtait de très anciennes habitudes parlementaires et dont la réunion ne pouvait que soulever des tempêtes.

La moins contestée était assurément la première. Elle était d'ailleurs de portée limitée. Elle visait à éviter qu'au cours d'un même débat législatif le gouvernement, amené à poser des questions de confiance multiples, n'obligeât l'Assemblée à se prononcer par des votes répétés sur la survie ou la démission du gouvernement. Si celui-ci jouissait de la confiance de l'Assemblée, cette confiance pouvait-elle être divisible et refusée aussitôt après avoir été proclamée ? N'était-il pas préférable de réunir en un seul scrutin toutes les dispositions sur lesquelles le gouvernement devait engager sa responsabilité ?

Il était donc proposé que, lorsque le gouvernement manifeste l'intention de lier son existence au sort d'un texte législatif, le débat se poursuive, tous votes étant réservés sur tous articles, amendements ou motions, jusqu'à la mise aux voix, en un scrutin global, de toutes les dispositions retenues par le gouvernement.

Autrement plus ambitieuse était la deuxième mesure envisagée.

Visant à clarifier les rapports entre le gouvernement et l'Assemblée, plus précisément entre le gouvernement et sa majorité, le projet constatait que la confiance accordée au gouvernement lors de son investiture devait être considérée comme lui étant "acquise tant qu'elle ne lui a pas été retirée formellement par un vote de censure". Dès lors, quand un gouvernement lie son existence au vote d'un texte législatif, ce n'est pas à la majorité de réitérer une confiance déjà manifestée, mais à l'opposition à démontrer par un vote de censure qu'elle est devenue majoritaire et apte à gouverner au lieu et place du gouvernement censuré.

Certes, le projet de loi comportait une adjonction qui, plus élaborée eût été heureuse, à laquelle avait tenu le Président du Conseil Félix Gaillard. Reprise de la proposition de loi de Paul Coste-Floret, elle visait à exiger des auteurs de la motion de censure, entre autres conditions, la désignation d'un candidat à la direction du gouvernement et l'indication des grandes lignes de son programme.

Plus simple, mais tout aussi impopulaire était une troisième novation destinée à supprimer l'une de ces pratiques dont l'abus ruinait majorités et gouvernements. Etait-il, en effet, dans la logique du régime parlementaire que, dans les scrutins mettant en cause l'existence d'un gouvernement, les députés, élus pour prendre leurs responsabilités, fussent autorisés à se réfugier dans l'abstention ? S'agissant d'un acte essentiel de la vie nationale, chacun doit être astreint à se prononcer en toute clarté et non dans l'équivoque et l'irresponsabilité. Pour assurer le respect de cette obligation, le projet de loi prévoyait que seuls seraient recensés les suffrages favorables à la censure.

A ces trois dispositions destinées à décourager le tran-

sit sans lendemain de certains parlementaires de la majorité à l'opposition et inversement, le projet de loi en prévoyait une quatrième, logiquement impliquée par les précédentes, mais appelée à plus de résistance encore.

Dès lors que, renonçant à changer de majorité, l'Assemblée Nationale refuse de censurer le gouvernement à l'occasion du texte sur lequel il a engagé son existence, ce texte doit être, consécutivement selon le cas, déclaré adopté ou rejeté. Indivisible était le vote, indivisibles doivent être ses conséquences. Le gouvernement ne peut être maintenu en fonction sans les dispositions dont il s'était solennellement déclaré solidaire et à propos desquelles l'Assemblée ne l'a pas condamné. Cette solution s'imposait d'autant plus qu'en raison de l'importance du scrutin nul député ne peut éviter de prendre ses responsabilités.

Cette solidarité entre le sort du gouvernement et celui du texte sur lequel il a engagé son existence était la règle sous la III<sup>e</sup> République. La disjonction entre deux conséquences d'un même vote s'était produite lorsque la Constitution de 1946, en vue de remédier à l'instabilité gouvernementale, avait prévu que le refus de la confiance n'entraînerait la chute du gouvernement que s'il était voté à la majorité des membres composant l'Assemblée. Il en était résulté que le gouvernement pouvait n'être pas renversé, mais se trouvait privé du texte sur lequel il avait engagé son existence. Cette situation n'aurait plus de chance de se reproduire si le sort du texte était lié au refus de la censure.

Telle était, sur la procédure parlementaire la plus génératrice d'instabilité, la substance des réformes que le gouvernement Félix Gaillard avait décidé de soumettre aux Assemblées.

### **Le débat parlementaire**

Pouvait-on espérer trouver dans l'Assemblée Nationale la moindre inclination à modifier des errements dont elle tirait tant de facilités, y compris celle de congédier de façon répétée les gouvernements sans changer de majorité ? Pouvait-on attendre notamment qu'elle renonçât sans combat à la pratique de l'abstention - si unanimement dénoncée lorsqu'elle est le fait du corps électoral dans les grands scrutins nationaux : mais si vigoureusement revendiquée pour eux-mêmes par des députés qui n'ont cependant pas été élus pour s'abstenir...

Il fallait d'autant moins se faire d'illusion que ce type de réforme n'était pas seulement combattu par l'opposition de l'époque. Elle l'était également - et avec quelle fougue ! - au sein même de la majorité. Aussi le projet du gouvernement fut-il d'abord joyeusement dépecé par la Commission compétente de l'Assemblée. Du texte initial il ne resta rien.

Echelonné sur de nombreuses séances en février et mars 1958, entrecoupé de suspensions, de tentatives de rapprochement, de renvois en commission, le débat devant l'Assemblée Nationale, ouvert sur un rapport

d'abord hostile, ne manqua ni d'animation, ni de vedettes. Ainsi un contre-projet fut-il déposé en commun sous les signatures de MM. Paul Reynaud, René Pleven, Edgar Faure, Pascal Arrighi et Valéry Giscard d'Estaing (5) - on s'excusera du peu !... Ils rejoignaient dans la critique d'impitoyables censeurs dont les termes n'étaient pas assez vifs pour qualifier l'audacieux projet.

Pour l'un, celui-ci n'était rien moins qu'"abracadabrant" (6). Pour un autre, c'était "une réforme à l'envers... un texte non seulement médiocre mais radicalement mauvais" (7). Pour un troisième, il conduisait le pays à une situation "plus grave encore que celle qu'il a connue sous la monarchie constitutionnelle". (8).

Après rejet d'un grand nombre d'amendements, il n'en fallut pas moins rechercher une issue. Non sans peine, elle finit par prendre corps dans un amendement assez complexe tendant à concilier projet et contre-projet. Sur cette base difficilement élaborée, le Président du Conseil engagea la responsabilité de son gouvernement (9).

Singulier fut le vote. Si les fidèles du général de Gaulle repoussèrent la réforme (10), en revanche, des membres de l'opposition lui apportèrent leurs voix.

Tel fut le cas de cet opposant de marque qui, s'adressant au gouvernement qu'il combattait, déclara : "Cette réforme constitutionnelle est cependant l'aurore d'un pouvoir plus stable. Nous avons fait des réserves. Nous les détaillerons plus tard. Nous ne faisons pas confiance à votre politique générale, mais nous apprécions le fait que vous ayez eu le courage d'être venu devant votre majorité - chose plus difficile que de venir devant votre opposition - avec un texte positif. C'est ce texte positif que nous allons tout à l'heure approuver" (11).

Le vote sur l'amendement fut acquis par 282 voix contre 196 (12) et l'ensemble du projet - qui comportait d'autres retouches constitutionnelles - fut approuvé par 308 voix contre 206 (13).

### **Contenu du projet de l'Assemblée**

Quoique devenue beaucoup plus lourde dans ses articulations, la réforme à laquelle avait finalement consenti l'Assemblée plaçait les députés, lorsqu'ils étaient appelés à se prononcer sur l'ouverture d'une crise gouvernementale, devant un choix non équivoque de majorité. Était-ce suffisant pour remédier aux diverses carences de la vie parlementaire ? Nul ne le prétendait. Du moins était fixé dans des conditions plus rigoureuses le processus au cours duquel devait être conduit l'affrontement susceptible de mettre en cause l'existence du gouvernement.

Quel était donc ce mécanisme ?

C'est d'abord à l'occasion d'un débat législatif ou à la suite d'une déclaration du gouvernement que celui-ci peut mettre en jeu son existence et il ne peut le faire que par le dépôt d'une "notion de confiance".

Le débat se poursuit alors, tous votes étant réservés, jusqu'au scrutin global "sur la politique générale incluant le texte ayant l'assentiment du gouvernement".

Si aucune "motion de défiance" n'est déposée, il est constaté que la confiance n'a pas été retirée et que le texte à propos duquel le gouvernement a engagé son existence est, selon le cas, adopté ou rejeté.

Si une "motion de défiance" est déposée, elle doit "énoncer un programme de gouvernement". Elle est mise aux voix en même temps que la "motion de confiance". Les députés doivent se prononcer pour l'une ou pour l'autre, sans pouvoir s'abstenir à peine d'encourir de plein droit la censure disciplinaire. L'adoption de la "motion de confiance" entraîne adoption, ou rejet selon le cas, du texte qui a fait l'objet du débat.

Plus formaliste et plus difficilement applicable que le projet initial, le texte voté par l'Assemblée organisait ainsi une confrontation entre la politique générale du gouvernement en place et le programme d'un éventuel successeur. Cette particularité, eut peut-être, à l'usage, rencontré quelques difficultés. L'ensemble constituait, en tout cas, un pas méritoire dans la bonne direction. La dernière Assemblée de la IV<sup>e</sup> République le franchissait quelques semaines avant qu'éclate la crise de régime qui allait l'emporter.

La question que le gouvernement Félix Gaillard avait tenté de résoudre était-elle de nature à disparaître avec la Constitution de 1946 ? N'est-elle pas plutôt inhérente au régime parlementaire lui-même tel qu'il fonctionne dans la tradition française ? C'est ce qu'ont estimé avec prudence les rédacteurs de la nouvelle Constitution.

### Transplantation dans l'article 49-3

Bien que cet effort de rationalisation concernât la IV<sup>e</sup> République, les auteurs de la Constitution de 1958 - non sans mérite pour certains d'entre eux, tant ils avaient montré d'hostilité à cette initiative (14) - ont jugé nécessaire de l'introduire dans le cadre du système nouveau.

Ces dispositions avaient, certes, été ardemment combattues au cours du débat parlementaire de février et mars 1958. Mais, depuis lors, la crise de régime était passée par là. Elle avait fait prendre conscience du péril qui menace tout régime de liberté. On venait d'être averti que les Républiques, elles aussi, sont mortelles.

Ainsi ont été reprises, certes sans enthousiasme, des mesures antérieurement critiquées accordant à l'exécutif les moyens de gouverner, sous le contre-poids d'une éventuelle censure assurant le dernier mot à la représentation nationale.

Telle fut l'origine de l'article 49 alinéa 3 de la nouvelle Constitution. Il prit la forme, non du lourd compromis voté par l'Assemblée Nationale le 21 mars 1958, mais, à l'initiative de Pierre Pflimlin, celle, plus simple, du projet initial qui avait été soumis au gouvernement Félix Gaillard le 10 janvier précédent.

Se retrouve, en effet, dans cet article l'articulation des quatre mesures primitivement proposées. Même blocage en un scrutin unique de toutes les dispositions sur les-

quelles le gouvernement doit engager sa responsabilité (15). Même liaison dialectique entre cet engagement et le dépôt qu'il provoque d'une éventuelle motion de censure sur laquelle portera le scrutin (16). Même obligation de ne recenser que les suffrages favorables à la censure, toute abstention étant considérée comme hostile à celle-ci (17). Même approbation implicite - ou rejet selon le cas - du texte en cause consécutivement au refus de la censure (18).

Ces dispositions ont été critiquées. Lesquelles ne le seraient-elles pas qui viseraient à réaliser, dans la stabilité gouvernementale, un difficile équilibre entre l'exécutif et l'Assemblée ?

Seraient-elles plus critiquables que celles, cependant moins contestées, qui permettent au gouvernement de recourir aux ordonnances de l'article 38 de la Constitution ? Elles aussi, ces ordonnances, ont force exécutoire. Pourtant leur texte n'est pas délibéré par les Assemblées. Du moins l'article 49-3 ne peut-il être mis en œuvre qu'au terme d'un débat sur le projet de loi lui-même. Ce débat donne lieu à des amendements et ces amendements sont susceptibles d'être incorporés au texte sur lequel le gouvernement engage son existence.

Quelque contesté qu'il ait pu être, l'article 49-3 n'en a pas moins été utilisé par tous les gouvernements sans exception depuis 1958, quelles qu'aient été leur composition, leur couleur ou leur éventuelle circonspection.

Cette disposition a-t-elle atteint son but ? Sans doute peut-on le supposer. Peut-on croire que, depuis trente ans, elle ait été étrangère à la stabilité des majorités alternativement choisies par la nation et à celle des gouvernements que ces majorités soutenaient. Certes, nul ne peut savoir ce que, sans elle, il en eut été. Sans pouvoir non plus écarter tout risque d'abus, comme il en est de toute chose, l'article 49-3 de la Constitution n'en a pas moins joué son rôle dans l'efficacité des Institutions.

\*  
\* \*

Une question se pose cependant.

N'aurait-on pas payé ces avantages d'un prix excessif ? De la désacralisation de la loi, de la décadence de ses formes substantielles, de son déclin démocratique ?

Il faudrait alors s'interroger plus profondément, non seulement sur la légitimité des lois votées en application de l'article 49-3, mais sur celle de tout texte dont la valeur législative résulte de l'assentiment implicite de la représentation nationale et, plus fondamentalement encore sur la légitimité de toute disposition qui n'émanerait pas de la nation elle-même ou de sa représentation fidèle.

C'est tout un monde de réflexions que soulèverait une telle question. Elle ne manquerait pas de mettre en cause ce qui doit constituer le critère démocratique de la loi. Mais elle conduirait aussi à évoquer les conséquences d'un phénomène dont on ne semble pas encore avoir pris la mesure : l'inadaptation des procédures parlementaires traditionnelles au volume, à la technicité et aux multiples

interférences des problèmes législatifs modernes, si manifeste cependant depuis le premier après-guerre.

Ce n'est, en effet, que sous le bénéfice d'un certain nombre de fictions posées en règles supérieures de droit en vertu de la Constitution, que la loi peut être considérée comme l'expression de la volonté générale, alors même qu'il lui arrive de la contredire notoirement.

Valeur législative est ainsi conférée, sans difficulté, à des textes, cependant votés par une minorité, avec un fort contingent d'abstentions, par des Assemblées aux majorités étroites, elles-mêmes élues grâce à un nombre substantiel d'abstentions populaires. Est-il plus critiquable que la Constitution reconnaisse formellement, en des cas à la vérité exceptionnels, même valeur législative à des dispositions délibérées par le Parlement, soumises à un scrutin de censure solennel de l'Assemblée Nationale et finalement non rejetées par celle-ci, alors d'ailleurs qu'au delà de leur promulgation, le Parlement dispose à tout moment de la possibilité de les modifier ou de les abroger ?

En réalité, sous le couvert de cette possible remise en cause, émerge progressivement depuis deux tiers de siècle, sous la poussée des événements, une pratique de consensus législatif recouvrant toutes les nuances de l'assentiment formel ou implicite, spontané ou résigné, silencieux ou critique, voire même à certains égards partiellement désapprouvateur sans aller jusqu'à l'hostilité déclarée.

Cet acquiescement multiforme n'est sans doute pas d'ailleurs sans conséquences sur le législateur lui-même qui doit être d'autant plus incité à s'interdire tout excès qu'il est moins certain d'exprimer la claire volonté de la nation.

N'est-ce pas à de telles conditions que, dans l'époque où nous sommes, peuvent être assurées vie et efficacité à la démocratie parlementaire dans un Etat aux attributions devenues universelles ?

Robert LECOURT

1 - René Rémond : "Notre siècle 1918-1988", page 566

2 - J.O. Ass. Nat. 23 juillet 1953, p. 3786

3 - Proposition de Loi n° 3802 du 17 janvier 1957

4 - Projet de Loi n° 6327 portant révision des articles 17, 49, 50 et 51 de la Constitution, présenté par Félix Gaillard, Robert Lecourt, Christian Pineau, Maurice Bourguès-Maunoury, Jacques Chaban-Delmas, Pierre Pflimlin, René Billières, Edouard Bonnefous, Paul Ribeyre, Roland Boscary-Monsservin, Gérard Jaquet, Paul Bacon, Houphouët-Boigny, Pierre Garet, Antoine Quinson, Robert Lacoste, Max Lejeune.

5 - J.O. Ass. Nat. 1958, p. 922

6 - Robert Bruyneel. J.O. Ass. Nat. 14 février 1958, p. 741

7 - Raymond Triboulet, président du groupe des républicains sociaux - J.O. Ass. Nat. 19 février 1958, p. 843

8 - Pierre Courant, J.O. Ass. Nat. 15 février 1958, p. 782

9 - L'amendement était signé selon l'ordre alphabétique par MM. Barrachin, Brocas, Dejean, P.H. Teitgen représentant les groupes indépendant, radical, socialiste et M.R.P.

10 - J.O. Ass. Nat. 1958, p. 1553

11 - François Mitterrand. J.O. Ass. Nat. 1958 p. 1635

12 - J.O. Ass. Nat. 1958, p. 1553. Se prononcèrent pour, notamment : Edgar Faure, Valéry Giscard d'Estaing, Daniel Mayer, François Mitterrand, René Pleven, Paul Reynaud, Pierre-Henri Teitgen. Votèrent contre notamment, Raymond Triboulet et les membres de son groupe.

13 - J.O. Ass. Nat. 1958 p. 1860. Se prononcèrent notamment contre : Edgar Faure, Paul Reynaud ainsi que Raymond Triboulet et les membres de son groupe.

14 - Voir les renvois 7, 12 et 13 ci-dessus.

15 - L'article alinéa 2 du projet de loi prévoyait en effet : "Lorsque le Président du Conseil fait connaître son intention d'engager l'existence de son gouvernement sur l'adoption ou le rejet d'un texte législatif, le débat s'ouvre ou se poursuit sur le texte en discussion, ainsi que sur toutes motions de procédure et amendements dont est, en l'état, saisie l'Assemblée, les votes étant réservés. A l'issue du débat ou à l'expiration de la durée prévue pour celui-ci en corformité du règlement de l'Assemblée, la question de confiance est posée pour l'adoption du texte ayant l'assentiment du Gouvernement ou le rejet de ceux qu'il repousse".

16 - L'article 49 alinéa 3 du projet de loi prévoyait : "Dans tous les cas où la question de confiance est posée, l'Assemblée Nationale peut être saisie pendant un délai de vingt quatre heures d'une ou de plusieurs motions de censure".

17 - L'article 50 alinéa 3 du projet de loi prévoyait : "Tous les députés doivent se prononcer pour ou contre la motion de censure. Toutefois le Président de l'Assemblée et, éventuellement, le Président de séance ont la faculté de se dispenser du vote. Les votes pour sont seuls exprimés. Les députés qui n'ont pas voté pour la motion sont réputés avoir voté contre".

18 - L'article 49 alinéas 5 et 6 prévoyait : "Si... aucune motion de censure n'a été présentée, le Président de l'Assemblée Nationale constate, lors de la première séance, que la confiance, accordée au Gouvernement en vertu de l'article 45, n'a pas été retirée, et le cas échéant, que le texte sur lequel le Gouvernement a engagé son existence, est, en conséquence, et selon les cas, adopté ou rejeté".

"Il en est de même lorsqu'aucune des motions de censure déposées n'a été adoptée par l'Assemblée Nationale dans les conditions prévues à l'article 50".



# ALLEMAGNE(S) ET EUROPE DEMAIN

Témoignages de Joseph ROVAN, Ulrich WICKERT, Helmut KOHL

**L**e séisme de première grandeur qui, depuis quelques mois, bouleverse de fond en comble les Pays de l'Est, URSS comprise, fait de la question allemande et de la question européenne, désormais inextricablement mêlées, le défi majeur auquel les Occidentaux, et plus particulièrement la France, ont aujourd'hui à répondre.

Le 14 novembre 1989, sous la présidence du Sénateur Jacques Golliet, président du Cercle de réflexion et d'études sur les problèmes internationaux (CRESPI), et devant une très nombreuse assistance, Joseph Rován, Professeur émérite à la Sorbonne, Président du Bureau international de liaison et de documentation (BILD) et Ulrich Wickert, Directeur du Bureau parisien de la Télévision allemande 1<sup>ère</sup> chaîne ARD, ont fait part au Club France-Forum de Paris de leurs premières impressions et de leurs réactions à chaud aussitôt après l'ouverture du Mur de Berlin.

Le 17 janvier 1990, dans le cadre d'une conférence-débat organisée par le BILD et l'Institut français des Relations internationales (IFRI) à Paris au Centre des Conférences internationales, et animée par leurs dirigeants respectifs, nos amis Joseph Rován et Thierry de Montbrial, le chancelier Helmut Kohl exposait lui-même ses vues sur "la question allemande et la responsabilité européenne".

## **Premières constatations et premières réflexions de Joseph ROVAN et Ulrich WICKERT aussitôt après l'ouverture du Mur de Berlin**

Joseph ROVAN tient à faire d'emblée deux constatations. La première, satisfaisante pour des démocrates, est que les bouleversements qui viennent de se produire en Allemagne de l'Est ont eu le peuple pour auteur - qui plus est, sans violence et sans la moindre effusion de sang. A noter que, la dernière élection libre en ce pays ayant eu lieu en octobre 1932, le plus jeune des citoyens de RDA susceptibles d'y avoir participé aurait aujourd'hui... 76 ans ! Ainsi vit-on aujourd'hui ce dont les Pragois rêvaient avec leur humour habituel, il y a vingt-et-un ans, lors de leur fameux Printemps : "Pourquoi le capitalisme se tient-il au bord de l'abîme ? - Pour regarder le socialisme qui est dedans !". Tout cela s'est fait si brusquement et si spontanément que le Nouveau Parti Social-Démocrate qui vient d'apparaître en Allemagne de l'Est n'avait pas encore, la semaine dernière, de ligne téléphonique. Face au plus obtus, au plus bête, au plus sclérosé, au plus fermé des régimes, soudain la peur a changé de camp. Ce sont aujourd'hui les gens du pouvoir qui reculent devant le peuple et qui ont peur.

Seconde constatation : le génie personnel, quasi-

solitaire de Gorbatchev, certainement, qu'on l'aime ou non, l'un des plus grands hommes politiques de notre temps, a joué dans ces événements un rôle décisif. Rarement le responsable d'un grand pays s'est trouvé dans une situation aussi critique que l'actuel Président de l'URSS, face à une rapide détérioration de l'économie, à de graves et multiples tensions et dangers politiques. Or, en faisant connaître de la manière la plus nette aux dirigeants de la RDA que l'armée soviétique, présente en force sur tout le territoire, ne participerait en aucun cas à la répression des manifestations massives et spontanées contre le régime personifié par Honecker, et en adoptant ainsi une politique exactement contraire à celle de ses prédécesseurs, à Berlin en 1953, à Budapest en 1956 ou à Prague en 1968, Gorbatchev a su retourner à son avantage, sur le plan international, une situation de grande faiblesse. En se refusant, à l'opposé de Mao, à couper les "cent fleurs", il a préservé les chances d'utiliser leurs fruits à son profit. Il n'est pas douteux en effet que la forte adhésion d'une partie des Allemands de l'Est à l'idée d'un Etat démocratique qui ne serait pas nécessairement un Etat capitaliste, leur aspiration, manifestement d'origine protestante et sociale-démocrate, à des solutions, proudhoniennes et saint-simoniennes peut-être, mais certainement pas marxistes, peuvent ouvrir la voie à une sorte de compromis politique à la polonaise. Or, pour continuer à bénéficier du soutien de la partie moderne du complexe militaire soviétique, pour maintenir et renforcer son prestige international vis-à-vis de l'Occident, Gorbatchev a besoin en Allemagne de compromis plus que de confrontation. Il a donc jusqu'ici joué avec doigté et intelligence. Pour Joseph Rován, Gorbatchev demeure un adversaire d'autant plus dangereux qu'il a largement démontré son intelligence et ses capacités. Ainsi une situation qui était pratiquement désespérée pour le pouvoir communiste comporte désormais pour lui des possibilités d'évolution non entièrement négatives à terme. Quant à l'Allemagne de l'Ouest, ces bouleversements l'affectent de trois manières.

D'abord, au flux habituel vers la RFA des Allemands de Russie, de Pologne et autre pays à minorités germaniques, s'ajoutent dorénavant ceux de RDA. En 1987, la RFA avait accueilli 80 000 immigrés allemands, dits "ethniques". En 1988, ils étaient 200 000. En 1989, ils seront probablement un million ! Ce qui ne peut manquer d'avoir des répercussions sur le marché du travail et sur diverses dépenses, y compris celles de protection sociale (Hier, à Munich, le grand journal du soir titrait : "Qui doit payer tout cela ?"), et même sur le corps électoral : de tels chiffres représentent 2 ou 3 % des électeurs, alors que, précisément, aux dernières élections européennes, l'écart entre la coalition "Verts-Rouges" et la coalition "CDU-Libéraux" était de 2 %. A noter aussi

qu'en 1988 s'était instauré en Allemagne de l'Ouest un débat qui n'a pas eu de suite sur l'opportunité, en raison de l'évolution démographique et pour maintenir à niveau les effectifs de la Bundeswehr, de prolonger le service militaire de 15 à 18 mois.

Or, justement, deuxième incidence, qui risque d'ailleurs de dépasser les frontières de l'Allemagne Fédérale, l'évolution à l'Est ne peut que renforcer les éléments pacifistes, les anti-militaristes, les partisans de la dénucléarisation de l'Europe, ceux aussi d'un moindre couplage avec le dispositif militaire des Etats-Unis. On peut faire confiance à Gorbatchev pour exploiter cet avantage, les deux derniers points comptant parmi les objectifs majeurs poursuivis avec constance par l'Union Soviétique depuis plus de quarante ans.

Troisième incidence : l'état et l'évolution des forces et des mentalités politiques en Allemagne de l'Est ne seront pas sans influence sur l'Allemagne de l'Ouest. En RDA, le parti communiste, quels que soient son appellation future ou ses avatars luttera certainement, à visage plus ou moins découvert, pour sa survie dans la perspective d'élections libres. Quant aux mouvements politiques nouveaux, simultanément et contradictoirement, ils aspireront à l'unité de la nation et au maintien de particularités propres à l'Allemagne de l'Est. Ils éprouveront (protestants ou socialistes) attirance et crainte vis-à-vis de la société de consommation, fascination et réserve, eu égard aux risques de colonisation, vis-à-vis des puissantes entreprises ouest-allemandes... Il ne faut donc pas exclure la persistance d'un certain "patriotisme" sous forme d'attachement à un Etat particulier au sein de la grande Allemagne : après tout l'histoire allemande s'est toujours déroulée dans le cadre d'une multiplicité d'Etats, à l'exception de l'épisode unitaire de 1938-1944 qui ne suscite généralement guère de nostalgie. Pour prendre l'exemple de la CDU est-allemande, dirigée par de Maizières, neveu du général de même nom qui fut le fondateur et l'inspecteur général de la Bundeswehr en Allemagne de l'Ouest, ce n'est pas un hasard si cet avocat, protestant de conviction, défenseur des objecteurs de conscience, très estimé, a choisi de demeurer en RDA. Cet homme politique n'est certainement pas partisan de voir l'Allemagne de l'Est entrer pleinement dans la société de consommation. A l'inverse, il ne faut pas exclure que la situation nouvelle apporte en Allemagne de l'Ouest de l'eau au moulin de l'extrême droite nationaliste, enfiévrée par la perspective de la réunification, mais puisant aussi de nouvelles forces à la faveur du mécontentement et des craintes de tous ceux qui trouvent qu'on donne aux réfugiés venus de l'Est trop de logements, trop de postes de travail, trop d'argent. On peut imaginer que ces nationalistes aient des répondants de l'autre côté de l'ex-rideau de fer.

Il convient enfin, avant de conclure, de noter que, jusqu'à présent, personne n'a remis en cause la présence de l'armée soviétique en Allemagne de l'Est. Ce qui incite à penser qu'il ne saurait y avoir rapidement réunification des deux Allemagne, du moins au sens de constitution d'une unité étatique du type des Etats nationaux classi-

ques, dont au reste l'avenir en Europe n'est peut-être pas très assuré.

Certaine est par contre l'aspiration des Allemands de l'Est à un mieux-être dont la ruée vers les brillants étalages de Berlin-Ouest a suffisamment témoigné. Mais, bien que la RDA ait été, économiquement et par comparaison avec les autres pays de l'Est (URSS comprise), le pays le moins mal loti, son arriération par rapport aux puissances occidentales est considérable, qu'il s'agisse de la technologie, de l'organisation, du management, de la distribution...

Pendant plus de vingt-cinq années, l'équilibre financier de la RDA a reposé sur le dispositif extravagant consistant pour l'Allemagne de l'Ouest à racheter en devises fortes quelque 2 000 prisonniers politiques par an, selon un tarif fixé en fonction de la gravité des peines encourues, du niveau de leurs études. Michel Meyer, l'ancien correspondant de la télévision française à Bonn, a décrit ce système dans un livre qui, malheureusement, a rencontré peu de succès. Outre les gains en devises, la RDA avait trouvé là le moyen de diminuer la pression oppositionnelle que son régime suscitait dans le pays.

L'Allemagne de l'Ouest pourra-t-elle seule supporter la charge d'une remise de la RDA au niveau occidental ? Y parviendrait-elle que ce serait vraisemblablement au détriment de l'aide et des investissements, également indispensables à la sauvegarde de démocraties naissantes et encore bien fragiles, qu'il faudrait dispenser aux autres pays de l'Est.

Dès lors, que faire ? Il est indispensable de construire un cadre d'accueil où, quel que soit l'avenir des relations entre les deux Allemagne, la nation allemande se sente à l'aise. Seuls des Etats-Unis d'Europe rempliraient cette condition - d'une Europe, précisons-le, qui n'inclurait pas l'URSS. Ce serait le seul moyen de contrer la manœuvre de Gorbatchev dont l'objectif est de s'opposer à une unité européenne qui se constituerait en-dehors de lui. Une course de vitesse est donc engagée entre la mise sur pied des Etats-Unis d'Europe et celle de la maison commune européenne, autrement dit entre la création d'une Europe de l'Atlantique à Brest-Litovsk et celle d'une Europe de l'Atlantique à Vladivostok (à cet égard, il n'y a pas de moyen terme, et la notion d'Europe de l'Atlantique à l'Oural ne correspond à aucune réalité géopolitique), entre une Europe indépendante et une Europe dominée par les Soviétiques. Sans attendre la réalisation du grand marché et de l'union monétaire, il importe de réaliser au plus vite une union politique en Europe Occidentale. Il serait paradoxal que, faute d'une volonté politique d'agir ensemble, l'Europe occidentale en pleine prospérité ne puisse faire prévaloir sa conception de l'Europe face à un système, un empire, des économies en plein délabrement.

\*

\* \*

Ulrich WICKERT a vécu les événements au jour le jour sur le terrain, à Berlin-Est et à Berlin-Ouest. Les réactions émotionnelles, chez les jeunes, lui sont appa-

rues très vives : les larmes aux yeux, ils répétaient : "c'est génial". Ceux ayant participé à la dernière guerre se montraient plus prudents. Quant aux anciens, ceux de la première guerre mondiale, ils demeuraient sceptiques. Mais tous, connaissant ses fonctions, lui posaient sans cesse la même question : "Qu'en pense-t-on en France ?"

Eh bien ! là aussi, la charge émotionnelle a été très forte, notamment dans beaucoup de reportages de télévision. D'un jour à l'autre au surplus, de manière quelque peu irraisonnée, l'enthousiasme a fait place à la crainte, réactions spontanées (telles qu'elles sont apparues à travers les premiers sondages) et commentaires des journalistes et des intellectuels s'étant très vite polarisés sur la réunification - certains la considèrent presque comme déjà réalisée -, sur les conséquences de l'apparition au cœur de l'Europe d'une formidable puissance économique de 80 millions d'habitants. Mais l'Allemagne de l'Ouest aujourd'hui n'est-elle pas déjà, et de loin, la nation la plus peuplée et l'économie la plus forte d'Europe ? Il n'empêche ! Jacques Chirac, Jacques Delors ont cru bon de préciser qu'"ils n'avaient pas peur de la réunification".

A noter qu'il n'y a que quelques mois seulement un livre, aujourd'hui oublié, avait répandu l'inquiétude en soulignant le risque de voir l'Allemagne dériver vers l'Est. Or, aujourd'hui, n'est-ce pas l'Allemagne de l'Est qui "dérive" vers l'Ouest ?

Le mot de réunification est d'ailleurs impropre. RFA et RDA n'ont jamais été unies, mais sont des restes de quelque chose d'autre. En Allemagne, on n'utilise, à juste titre, que le terme "d'unification". La notion de nation y est en outre très différente de celle reçue en France. Pour les Allemands, la nation est une culture commune, un ensemble de traditions, mais elle ne recouvre ni une histoire commune ni un Etat commun. L'unification suscite en Rhénanie comme en Bavière des réticences, en raison des préventions à l'encontre de la Prusse.

Faut-il rappeler que les deux Allemagne se trouvent liées à des pactes différents, l'OTAN à l'Ouest, le Pacte de Varsovie à l'Est ? Gorbatchev, lorsqu'il est venu en Allemagne de l'Ouest, en juin 1989, en France en juillet, a fait connaître aux gouvernements de ces deux pays qu'il pouvait y avoir des développements démocratiques dans tous les pays de l'Est, mais qu'aucun de ces pays ne pouvait sortir du Pacte de Varsovie. De même, en Allemagne de l'Ouest, seule une minorité qui, selon Ulrich Wickert, ne deviendra jamais majorité se demande s'il ne conviendrait pas de se retirer de l'OTAN. Tous sentent plus ou moins confusément que, dans la période de troubles qui vient de s'ouvrir, les Pactes existants sont gages de paix et de stabilité.

Le problème aujourd'hui est d'abord : quel avenir pour l'Europe ? En second lieu, seulement, dans l'Europe quel avenir pour les Allemagne ?

En Allemagne de l'Est, jusqu'ici, dirigeants et administrations (y compris la police) - dans un pays, il est vrai, naturellement discipliné et qui n'a jamais connu de

Révolution à la française - se sont montrés raisonnables, laissant présager que les difficultés politiques pourront être surmontées. L'obstacle principal, ce sont les problèmes économiques, à commencer par le délabrement de l'économie et de la monnaie - non convertible - est-allemandes. Au sein du gouvernement de RDA, et même chez les responsables de "Neues Forum" ("Nouveau Forum"), les craintes sont vives qu'une mise en contact, une intégration trop rapides des deux économies provoquent des bouleversements peu maîtrisables. Les dirigeants, les partis politiques, les syndicats et les institutions diverses concernées d'Allemagne de l'Ouest ont de ce fait une grande responsabilité à partager avec le partenaire préféré, la France, et, ensuite, avec la Communauté européenne.

Certes, le facteur émotionnel porte au nationalisme. Mais une concertation étroite, qui est d'ailleurs effectivement engagée, entre Bonn, Paris, Washington, Moscou, entre les Douze, est indispensable. En outre, en vue des futures élections, il faut, en Allemagne de l'Est, donner à de nouvelles structures le temps de se mettre en place.

Ulrich Wickert croit que le processus d'intégration de la Communauté européenne a atteint un point de non-retour et qu'il s'est poursuivi, au regard de l'histoire, à une vitesse considérable, quelles que soient les impatiences des observateurs au jour le jour. Au reste, les problèmes à résoudre ne sont pas simples : par exemple, les Français aimeraient bien que les Allemands changent leurs idées sur la Banque Centrale. Une nouvelle question se pose : comment intégrer l'Allemagne de l'Est et d'autres Européens non membres de la Communauté ? Beaucoup dépendra de ce qui se passe à Vienne où déjà - signe important - la terminologie a changé, la notion de "groupes de pays" remplaçant celle de "blocs". Mais, avant de résoudre le problème des "blocs", il conviendra de définir les modalités d'un désarmement effectif.

Bref, tout cela demandera du temps et, aujourd'hui, en ces jours d'intense émotion, il importe de se défier de la précipitation.

\*

\* \*

A la suite de ces exposés, des auditeurs se sont demandé si désormais, en l'absence d'ennemi, de menace évidente, les Européens continueraient d'éprouver le besoin de s'unir et de construire une Communauté fortement intégrée.

Joseph ROVAN n'accepte pas cette problématique. Il imagine au contraire un XXI<sup>e</sup> siècle plutôt dur et habité de cinq ou six grands fauves. Les Européens comprendront vite qu'ils ne survivront qu'à la condition de se donner la capacité de leur résister. Certes, le fauve américain est sans doute beaucoup plus fréquentable que le fauve soviétique. Et le fauve soviétique sera peut-être un jour considéré plus fréquentable qu'un intégrisme musulman disposant, à défaut d'une grande puissance militaire, d'autres moyens très efficaces de pression. Les Européens auront toujours besoin de s'affirmer face à

ces grands fauves, et à prendre conscience de ce qui les distingue des autres et de ce qu'ils peuvent leur apporter. Ce n'est pas le Japon qui a inventé les droits de l'homme, ni l'Iran l'Etat de droit, etc...

Et dans l'immédiat, la capacité de Gorbatchev de transformer ses faiblesses en force continue d'en faire un ennemi d'autant plus redoutable qu'il est plus intelligent que ses prédécesseurs. Mais Joseph Rovin prévoit aussi que, peut-être, demain, nous serons ses alliés face à d'autres fauves plus dangereux que lui.

### **Position de Helmut KOHL, Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne (Conférence du 17.01.90)**

D'entrée de jeu, le Chancelier tient à rappeler que la division de l'Allemagne - comme celle de l'Europe - leur ont été imposées de l'extérieur. La suppression de la confrontation Est-Ouest et l'éveil démocratique dans les pays de l'Europe de l'Est offrent pour la première fois la chance de surmonter pacifiquement ces deux divisions. Il convient de la saisir "ensemble" (Allemands et autres Européens). Le choix, pour résoudre la question allemande, d'une voie strictement nationale serait voué à l'échec. Le "défi allemand" est en réalité "un défi européen".

C'est le peuple qui, en tous lieux, à l'Est de l'ex-rideau de fer, a poussé la porte de la liberté et de la démocratie. Deux facteurs décisifs ont assuré son succès : la solidité de l'Alliance Atlantique démontrée à travers les dures épreuves des années 80 et le développement réussi de l'intégration économique et politique de la Communauté européenne, modèle réussi de regroupement libre de peuples européens, d'une part, la politique clairvoyante et courageuse de Gorbatchev, d'autre part. Ont agi dans le même sens favorable les progrès enregistrés dans nombre de domaines au cours des dernières années, soit grâce à l'engagement de politiques communes - Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), Acte final d'Helsinki, désarmement et contrôle des armements -, soit grâce aux accords bilatéraux conclus par l'Allemagne de l'Ouest avec l'URSS ou d'autres Etats du Pacte de Varsovie ou grâce à sa politique de "petits pas" envers la RDA.

Nous ne pouvons demeurer spectateurs des événements, étant précisé que c'est d'abord aux hommes et aux forces politiques de l'URSS et des autres Etats du Pacte de Varsovie de décider des réformes qui leur sont indispensables, de l'avenir de leurs relations avec l'Europe libre comme avec l'Union Soviétique, de l'organisation future du Pacte de Varsovie et du COMECON. Mais il appartient aux Occidentaux de poursuivre avec détermination le dialogue Est-Ouest, d'engager une vaste stratégie de coopération économique, technologique et financière, la suppression progressive de la crise économique qui sévit dans les Pays de l'Est étant cruciale pour la réussite des réformes. Enfin, il est essentiel de ne pas ralentir ou inverser le processus de développement de la Communauté européenne, afin que le regain de conscience des identités nationales, manifestation en soi non critiquable de la liberté retrouvée, ne ramène pas

aux conceptions et aux comportements nationalistes d'hier et d'avant-hier.

Le Chancelier Kohl rappelle que, dès janvier 1988, il proposait à la France de mettre au point avec la République Fédérale une politique étrangère commune à l'égard de l'Est. Des pas importants ont été depuis lors accomplis dans cette voie : il importe qu'en ce domaine la France et l'Allemagne soient le moteur d'une étroite concertation entre les pays membres de la Communauté européenne, notamment en ce qui concerne la mise au point de formules d'association entre Communauté et pays de l'Est orientés vers les réformes, en vue de réduire l'écart économique et social entre les deux Europe. Le Chancelier appuie la position de Jacques Delors, Président de la Commission, qui vient de préconiser de donner à cette coopération une base institutionnelle qui permettrait plus de continuité dans le dialogue politique et économique. D'où également le soutien à l'initiative du président Mitterrand de créer une Banque de l'Europe, et la nécessité, soulignée à juste titre par le Président Delors, d'approfondir plus particulièrement les relations entre la Communauté Economique Européenne et la République Démocratique Allemande.

Cette dimension européenne ne dispense pas cependant la République Fédérale d'Allemagne de la responsabilité nationale particulière qu'elle doit assumer vis-à-vis des Allemands de la RDA et qui lui est assignée par sa Loi fondamentale. D'où le programme en dix points présenté au Bundestag par le Chancelier le 28 novembre 1989, garantissant le droit à l'autodétermination des Allemands tout en tenant compte des intérêts légitimes de tous en matière de sécurité et en préservant la stabilité en Europe. Ce processus, qui n'est pas, le chancelier y insiste fortement, un calendrier, forme un tout cohérent : les étapes en seront successivement entre RFA et RDA l'adoption concertée de mesures d'urgence et la poursuite de la coopération précédemment amorcée, l'institution d'une communauté contractuelle (constituée d'un réseau d'accords sur tous les plans, et dotée d'institutions communes) dont la négociation et la ratification supposent l'existence préalable en RDA d'un gouvernement et d'un Parlement librement élu (à cette condition seulement, les Allemands de l'Est cesseront - dans l'intérêt de tous - d'être incités à quitter la RDA), la mise en place de structures confédérales (commission intergouvernementale commune chargée de consultations permanentes et de la concertation politique, commissions communes spécialisées, organe parlementaire commun), ce qui débouchera sur un rapprochement cohérent des deux Etats allemands.

La RFA respectera toute décision que prendront les citoyens de RDA par libre autodétermination et demeure convaincue qu'un tel vote sera respecté à l'Ouest comme à l'Est. Le Chancelier Kohl rappelle qu'aux termes de la Convention de Bonn de 1952/54, France, Grande-Bretagne et Etats-Unis se sont engagés "à atteindre par des moyens pacifiques leur but commun : une Allemagne réunifiée, dotée d'une constitution libérale et démocratique... et intégrée dans la Commu-

nauté économique européenne”.

Mais la “maison allemande” doit être construite sous un toit européen. L’architecture future de l’Allemagne devra s’intégrer dans l’architecture future de l’ensemble de l’Europe.

Une telle construction constituera un progrès pour la stabilité et la sécurité, qui ne peuvent être fondées ni sur un mur et des barbelés ni sur une politique étouffant la liberté et la démocratie.

Quant aux futures frontières, préoccupation légitime des voisins de l’Allemagne, il convient de rappeler d’abord la situation *juridique*. Par le Traité de Varsovie de 1970, la RFA et la Pologne ont confirmé “l’inviolabilité de leurs frontières existantes pour le présent et l’avenir”, déclaré “n’avoir l’une envers l’autre aucune prétention territoriale et qu’elles n’en élèveront pas à l’avenir”, enfin ne pas vouloir remettre en cause “les accords internationaux bilatéraux ou multilatéraux conclus précédemment par les deux parties contractantes ou les concernant”. Le Traité de Moscou, signé antérieurement, allait dans le même sens. Reste que la République Fédérale d’Allemagne ne peut agir en tant qu’Etat souverain au nom des deux Allemagne et qu’aux termes de la Convention de Bonn de 1952/54, “la fixation définitive des frontières de l’Allemagne” doit attendre un règlement de paix pour l’ensemble de l’Allemagne, librement négocié.

*Politiquement*, la grande majorité des Allemands (en RFA et en RDA) n’ont pas l’intention de déclencher dans l’Europe de demain une discussion à propos des frontières, qui compromettrait obligatoirement l’ordre de paix européen auquel ils aspirent. Et ils désirent une réconciliation durable avec leurs voisins polonais qui veulent légitimement avoir la certitude de vivre à l’intérieur de frontières sûres. La “Charte des expulsés allemands” (Stuttgart, 1950) elle-même proclame leur attachement à une Europe unie “dans laquelle les peuples puissent vivre sans craintes ni contraintes”.

La République Fédérale d’Allemagne au cours des prochaines années appuiera toutes les initiatives, déjà lancées (comme la “Confédération européenne” du président Mitterrand) ou à venir susceptibles de faire de l’Europe un continent qui soit source de paix et de liberté dans un monde agité et de solidarité pour le Tiers-Monde. Il faut développer la Communauté européenne pour en faire le noyau d’un futur cadre de paix.

Les objectifs de l’unité allemande et de l’intégration européenne ne sont donc nullement contradictoires, mais complémentaires. La Loi fondamentale de la RFA le soulignait dans son Préambule qui convie le peuple allemand “à défendre son unité nationale et politique, et à contribuer à la paix en tant que membre à part entière d’une Europe unie”. La RFA reste inconditionnellement fidèle à sa responsabilité européenne - l’Europe est le destin des Allemands - et demeure persuadée que le rôle-clef en ce qui concerne le développement de la Communauté continuera d’incomber à la France et à la

RFA.

Au cours du débat qui a suivi cet exposé dense et argumenté, le chancelier Kohl a été conduit notamment à préciser que, pour beaucoup de raisons, il estimait que le Pacte de Varsovie et l’OTAN étaient appelés à durer. En tout état de cause, l’OTAN, dotée d’une double nature - communauté de peuples partageant les mêmes valeurs, instrument militaire - est assurée de conserver son utilité, bien que, de toute évidence, la situation politique, diplomatique et donc militaire ait en Europe profondément évolué au cours des dernières semaines. A la question de savoir quelle serait son attitude dans l’hypothèse où Gorbatchev, suite à une radicalisation et une intensification des manifestations en faveur de la réunification, offrirait son acceptation d’une réunification immédiate contre la neutralisation de l’Allemagne, le Chancelier a rappelé qu’il avait en 1983 mis sa carrière en jeu pour maintenir en ce domaine la continuité de la politique de la République Fédérale telle qu’Adenauer l’avait définie.

Compte rendu par Jean AUBRY

N.D.L.R. Chaque jour qui passe, de nouvelles prises de position précisent, complètent ou corrigent les précédentes. Le 1<sup>er</sup> février 1990, à Berlin-Est, le Premier ministre est-allemand, Hans Modrow, a présenté un plan en trois étapes pour la formation d’une Allemagne unie, dotée d’un “statut de neutralité militaire”. Dans le Figaro du 2 février, Joseph Rovin a immédiatement qualifié ce projet d’*“absolument inacceptable pour l’Occident. Il faut... y voir une manœuvre”*, correspondant à l’intention évidente des Soviétiques de poursuivre leur objectif de *“retrait des troupes américaines stationnées en Europe”*, et destinée de surcroît *“à diviser les partis politiques ouest-allemands, dans la perspective des élections de décembre en République Fédérale”*.

La veille, le Chancelier Kohl, tout en se félicitant de voir M. Modrow préconiser *“une unité étatique de l’Allemagne sur la base de la libre auto-détermination”*, a souligné que le statut de neutralité serait *“en contradiction avec la logique d’un processus d’union européenne, dont le Premier ministre Hans Modrow parle également”*.

Les 3 et 4 février, il réaffirmait au forum économique international de Davos qu’*“une Allemagne réunifiée au cœur de l’Europe ne doit pas occuper une position spéciale, ce qui reviendrait à un isolement”* et que la R.F.A. était *“indéfectiblement attachée à l’alliance atlantique”*. Cependant qu’en marge de ces débats, Hans Modrow cherchait à minimiser la portée de ses précédentes déclarations, qualifiées de conceptions personnelles et de proposition *“à verser au dialogue”*.

A l’initiative de Kohl, s’est engagé, le 7 février, le processus d’union économique et monétaire entre les deux Allemagne. Enfin, à la suite des entretiens Kohl-Gorbatchev, l’URSS ne s’oppose plus à l’unification de la RFA et de la RDA.

# PROBLÉMATIQUES EUROPÉENNES

par René FOCH

**P**lutôt que de commenter une actualité vertigineuse, exercice périlleux où l'écrit s'essouffle à suivre l'événement, il peut être utile de réfléchir à la double problématique dans laquelle s'inscrivent les événements actuels en Europe :

- la problématique Est-Ouest avec l'effondrement de l'Empire stalinien
- la problématique communautaire face à la nouvelle donne.

## L'échec de la politique Brejnev

Les bouleversements dont l'Europe de l'Est est le théâtre depuis l'automne 1989 sont dus avant tout à la nouvelle politique russe associée au nom de Mikhaïl Gorbatchev. Après 5 ans de pouvoir celui-ci apparaît de plus en plus comme le syndic de faillite du communisme plutôt que son rénovateur. Dès la mort de Brejnev il était clair pour la direction du parti que, dans la compétition Est-Ouest, l'URSS décrochait dans tous les domaines et que, au plan intérieur, le système politico-administratif qui lui avait permis de produire des millions de tonnes de charbon ou d'acier ne lui permettait pas d'accéder à cette société de l'information qui triomphe en Occident et au Japon.

Au plan extérieur l'ère Brejnev s'était caractérisée par la recherche systématique de la supériorité militaire. Non sans doute que Brejnev ait jamais envisagé l'usage

militaire de cette force dans une Europe couverte par la dissuasion nucléaire. Mais il comptait en faire un usage politique, placer, comme l'écrivait Thierry de Montbrial, l'Europe "à l'ombre de la force" soviétique, intimider les Occidentaux et en tout cas maintenir dans l'orbite communiste les pays "frères" qui auraient été tentés de s'émanciper, comme il le fit à Prague. Or l'Occident ne se laissa pas intimider : face aux SS 20 il déploya ses Pershing et, pour faire bonne mesure Reagan, annonça son intention de financer sur fonds publics une nouvelle révolution technologique grâce à son programme de guerre des étoiles.

Voici qui changeait radicalement ce que les Soviétiques appellent la corrélation des forces. Dès lors que la dissuasion nucléaire et la cohésion des Occidentaux rendaient les menaces soviétiques inopérantes, l'énorme effort militaire soviétique, peut être 15 % du PNB, bien loin de se traduire par un avantage politique s'inscrivait en débit dans le bilan économique. La nature de la puissance changeait. Depuis la fin de la guerre on la mesurait au nombre de têtes nucléaires dont disposait un pays. On la mesure désormais à son poids économique et notamment à sa capacité d'investir. Superpuissance lorsque l'on comptabilisait ses armes l'URSS n'en est plus une lorsque l'on compare son PNB à celui bien supérieur des Etats-Unis, à celui du Japon qui lui est équivalent, à celui du couple franco-allemand qui fait jeu égal avec l'URSS sans compter les autres pays de la Communauté Européenne. Les puissances nucléaires

n'ont pas encore pris toute la mesure de cette véritable révolution copernicienne qui privilégie désormais Allemands et Japonais, vaincus de la dernière guerre, vainqueurs dans la compétition économique. Quant aux deux Superpuissances elles apparaissent d'une certaine façon victimes de leur surarmement, un peu comme certains animaux préhistoriques, tel le mégacéros, ce grand cerf empêtré de bois gigantesques. Mais leur situation n'est pas symétrique car, même si le poids des armements a incontestablement nui à la compétitivité américaine, les Etats-Unis restent la première puissance du monde par le poids de leur économie, la taille de leur marché ou leur capacité d'innovation. La Russie par contre avec ses 160 millions d'habitants apparaît tout simplement incapable d'assumer le poids de son triple Empire : Brejnevien, Stalinienn et Czariste.

Brejnev avait utilisé les tirailleurs cubains fournis par Fidel Castro pour se tailler dans le Tiers-Monde un certain nombre d'enclaves idéologiques : de l'Ethiopie à l'Angola ou au Nicaragua. L'échec afghan vint mettre un terme à ces équipées néocolonialistes. Pour la première fois l'avance historique des Russes en Asie Centrale reflua. Pour la première fois le communisme reculait.

### Décolonisation à l'Est

En Europe les chars de Staline avaient conquis un Empire. Ceux de Khrouchtchev l'avaient défendu à Budapest. A Prague les chars de Brejnev n'avaient pas eu à tirer. La peur avait suffi, cette peur qui était le ciment de l'Empire. Le Pape l'avait bien compris qui, lors de sa visite historique en Pologne, avait lancé : "N'ayez pas peur". Du jour où les peuples des démocraties populaires ont compris que l'armée russe n'interviendrait pas, les dirigeants communistes étaient tous menacés. Ce sont eux désormais qui redoutent la colère de leurs peuples appelés à voter. La peur a changé de camp. Mais la décolonisation est contagieuse et voici que le processus s'étend à l'URSS elle-même, héritière de l'Empire des Czars. Par des agrandissements successifs comparables à la politique de nos Capétiens mais à l'échelle de deux continents, ceux-ci avaient regroupé bien des nationalités que réunissait seulement l'allégeance à la personne du czar. Le meurtre fondateur de Nicolas II mit fin à ce lien dynastique pour y substituer un lien idéologique. On voit aujourd'hui ce qui en reste...

L'Empire éclate, comme l'avait annoncé Hélène Carrère d'Encausse, sous la poussée des Républiques musulmanes et il est difficile de refuser l'indépendance aux Républiques Baltes ou à la Moldavie, annexées à la suite d'un partage de zones d'influence entre Hitler et Staline dont on dénonce les crimes.

Comme l'écrit le Journal des Komsomols, "la perestroïka a acquis un caractère ouvertement anti-communiste. L'année 1989 aura été celle de l'effondrement du système socialiste mondial... Il est vraisemblable qu'en 1990 la notion même d'une Union des Républiques Socialistes Soviétiques disparaîtra de la carte". Ceci risque de provoquer de dangereux chocs en

retour dans la mesure où l'Armée Soviétique, gardienne de l'unité nationale, durement frappée par les réductions d'effectifs, remettrait en cause le processus lui-même et éventuellement son initiateur. Rappelons-nous les péripéties de la décolonisation en Algérie. En tout cas le désordre s'installe : l'échec de réformes économiques à peine entamées, les conflits de nationalités que l'on observe en URSS menacent aussi certains pays de l'Europe de l'Est.

Il ne s'agit plus d'ici la fin du siècle d'un conflit Est-Ouest. Il s'agit d'une dialectique entre les menaces de chaos à l'Est, et les principes d'organisation qui inspirent la Communauté Européenne depuis 40 ans.

### La Communauté Européenne et l'Allemagne

La manière la plus simple de définir celle-ci est encore de l'analyser comme une façon intelligente de résoudre le problème allemand. Après 1918 on avait appliqué le vieil adage "vae victis" et au plan économique le slogan "l'Allemagne payera". On connaît la suite... Après 45 on s'engagea d'abord dans la même voie. Certains caressèrent l'idée de morceler l'Allemagne ou d'annexer la Sarre. Ce fut le génie de Jean Monnet et le courage de Robert Schuman de préconiser une méthode toute différente fondée sur la réconciliation, l'égalité des droits entre vainqueurs et vaincus, la recherche de l'unité par la création progressive d'intérêts communs gérés par des institutions communes : d'abord dans le secteur, alors stratégique, du charbon et de l'acier, puis dans l'ensemble de l'économie, d'abord à 6 pays, puis à 9, à 10 et maintenant à 12.

Depuis 1986 nous assistons à une puissante relance de la construction communautaire qui sous l'impulsion de Jacques Delors a choisi comme objectif l'achèvement d'ici la fin 92 d'un Marché unique, c'est-à-dire d'un marché où les hommes, les marchandises, les services et les capitaux circulent aussi librement que dans un marché national.

Le chantier est bien avancé ! Mais à peine a-t-on fait un pas qu'un autre apparaît nécessaire. C'est ce que l'on a appelé l'engrenage communautaire. Nos pays ne peuvent pas en effet réaliser cet objectif de liberté totale, pratiquer des taux de change relativement fixes au sein du Système Monétaire Européen et conserver l'autonomie de leur politique budgétaire. Il faut maintenant préparer une véritable Union Economique et monétaire dont, à l'exception de l'Angleterre, tous nos pays reconnaissent la nécessité.

Aussi le dernier Conseil Européen de Strasbourg en décembre 89 a-t-il pris à la majorité la décision de convoquer pour décembre 90 une conférence intergouvernementale chargée de préparer les textes nécessaires. Pourquoi une telle hâte, alors que la première phase de l'UEM aura seulement commencé en juillet 90 ?

Nous touchons là le point central de la problématique communautaire. Devant la vague de libéralisation dans les pays de l'Est et notamment en RDA, devant les

perspectives de réunification allemande ainsi ouvertes, il s'est trouvé des voix pour dire que l'Europe des Traités de Rome avait vécu, qu'il convenait de marquer une pause et que l'heure n'était pas à l'approfondissement de la Communauté mais au contraire à son élargissement et donc inévitablement à sa dilution. Ajoutons que certains, inquiets des abandons de souveraineté qu'implique le marché unique, n'étaient pas fâchés de ce prétexte pour échapper à l'engrenage communautaire.

Ce serait en somme un retour à l'Europe du Traité de Versailles fondée sur le principe des nationalités. Dans cette hypothèse la coalescence inévitable des 2 Allemagnes même démocratiques présenterait des risques certains de destabilisation, simplement parce que dans une Europe fondée sur le principe des nationalités la nation allemande pèse le plus lourd. Par ailleurs ce serait méconnaître dans les événements récents le rôle de la Communauté, modèle d'une entité fondée sur l'égalité des droits entre nations libres par opposition à l'empire stalinien fondé sur une hégémonie. Pour cette raison Jacques Delors, le Président de la Commission, François Mitterrand, en tant que Président du Conseil au deuxième semestre 89, ont défendu et fait triompher le principe selon lequel les événements à l'Est impliquent au contraire une accélération de la construction communautaire, point de vue auquel s'est rallié le Chancelier Kohl. D'où les deux décisions les plus politiques du Sommet de Strasbourg, celle qui manifeste l'appui des Douze à l'idée que le peuple allemand a le droit de retrouver son unité à travers une libre autodétermination dans le respect des traités... et dans la perspective de l'intégration européenne, et d'autre part l'appui de l'Allemagne à l'idée d'une conférence intergouvernementale pour négocier le texte d'une véritable union économique et monétaire, conférence qui doit s'ouvrir avant la fin de l'année, juste après les élections ouest-allemandes. D'ici là auront eu lieu, en principe en mars, les élections est-allemandes. Si le gouvernement issu de ces élections souhaite rejoindre la Communauté Européenne, le Traité de Rome lui en donne la possibilité et déjà les échanges entre les deux Allemagnes sont considérés comme "faisant partie du commerce intérieur Allemand". Deux cas de figure se présenteraient alors : si la RDA souhaite rejoindre la RFA ceci poserait le problème de la pondération des voix de l'Allemagne réunifiée au sein des instances communautaires. Actuellement France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie ont le même nombre de députés au Parlement Européen et de voix au Conseil des Ministres. Il ne serait pas illogique que, compte tenu de ses 77 millions d'habitants l'Allemagne réunifiée demande à voir sa représentation accrue... Si la RDA souhaite entrer dans la Communauté comme un pays distinct, elle bénéficierait alors de sa propre représentation. Tout ceci suppose remplies bien des conditions par les Allemands eux-mêmes : l'instauration d'une véritable démocratie en RDA, la modification de toutes ses structures économiques, la reconnaissance sans ambiguïté de la ligne Oder-Neisse. Mais surtout ceci suppose l'accord des signataires d'Helsinki et d'abord

de l'URSS. On sait que leur réunion est prévue d'ici la fin de l'année.

La présence des troupes soviétiques n'est pas, en soi, un obstacle juridique. L'Autriche au lendemain de la guerre était considérée comme un Etat unique, même si son territoire était divisé en 4 secteurs d'occupation. Un jour les occupants s'en allèrent... La diplomatie soviétique a annoncé son intention de retirer ses troupes dans un certain délai. A quelles conditions ? Actuellement il semble difficilement concevable que l'URSS accepte, comme l'a déclaré le Secrétaire d'Etat Américain, l'entrée de la RDA dans le NATO (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). Mais Gorbatchev, paraît-il, aime à citer Héraclite ? "Tout change". Le NATO peut changer de nature et l'Union Soviétique est certainement en train de changer... Même si tous ces problèmes ne peuvent être résolus en un jour et supposent de longues transitions, ils vont se poser très rapidement et il serait bon d'y être intellectuellement préparé.

Le Conseil de Strasbourg a par exemple décidé que la conférence intergouvernementale convoquée pour la fin 90 devra non seulement mettre au point l'Union Economique et Monétaire mais aussi examiner la question du contrôle démocratique des nouvelles institutions.

Comment aborder ce problème sans avoir une vue d'ensemble de l'édifice politique à venir ? Le rapport Delors qui esquisse l'Union Economique et Monétaire prévoit que le Système Européen des Banques Centrales appelé à jouer le rôle d'une Banque Centrale Européenne devrait être indépendant des Gouvernements et aussi des institutions communautaires. C'est la situation de la Bundesbank vis-à-vis du gouvernement de Bonn et le puissant Président de la Bundesbank en fait une condition de son acceptation. L'Angleterre s'y oppose au nom du contrôle démocratique qui, à son avis, ne peut être assuré que par les Parlements nationaux. Un Français, citoyen d'un pays où depuis Philippe-Auguste l'Etat a pour habitude de manipuler la monnaie, ne peut que se féliciter si l'Europe aboutit à libérer celle-ci de l'emprise de l'Etat et à la confier à une institution indépendante. Mais une telle institution ne peut pas pour autant opérer dans un vide institutionnel. Face à la Bundesbank il existe un gouvernement allemand, face à la Federal Reserve Bank un gouvernement américain. On peut être partisan d'une séparation des pouvoirs entre pouvoir politique et monétaire, encore faut-il un pouvoir politique. Celui-ci existe sous la forme embryonnaire de la Commission et du Conseil. Ces deux institutions exercent ensemble des pouvoirs que l'opinion publique commence à peine à découvrir et qui ont largement dépassé le stade confédéral. La Communauté apparaît comme une Fédération d'un genre nouveau largement fondée sur l'exercice conjoint des souverainetés nationales et nullement sur la disparition des entités nationales qu'il s'agit au contraire de préserver. C'est une sorte de réseau où la Commission assure l'impulsion, où dans le cadre du Conseil des Ministres les gouvernements prennent les décisions, de plus en plus souvent à la



majorité, sur la base des propositions de la Commission et où les administrations nationales assurent l'exécution des décisions prises, le tout sous le contrôle de la Commission et éventuellement de la Cour de Justice.

### Vers une Communauté politique

Dans son discours programme du 17 janvier 1990 le Président de la Commission Jacques Delors a demandé le renforcement de l'Exécutif Européen c'est-à-dire de la Commission par une modification de la façon dont ses membres sont nommés. Aussi longtemps qu'ils sont nommés par les Gouvernements, eux-mêmes élus démocratiquement, ils souffriront d'un déficit de légitimité vis-à-vis de ceux-ci. Un vote de confirmation par le Parlement le comblerait partiellement, surtout si le futur Président désigné par les gouvernements était libre de constituer son équipe avant de solliciter l'investiture du Parlement. Ce serait en somme une transposition au plan européen du modèle français, le Conseil Européen constituant l'équivalent collégial du Président de la République et le Président de la Commission jouant le rôle de notre Premier Ministre. Quelles que soient les modalités retenues, les douze gouvernements qui exercent conjointement une sorte de pouvoir constituant devront se prononcer sur ces propositions ou éventuellement en adopter d'autres, mais une chose est sûre c'est que ce dont les institutions communautaires ont besoin est d'abord un supplément de légitimité, leur permettant d'agir en fonction d'un mandat général et non plus d'un programme défini par Traité. Le deuxième point sur lequel insiste Jacques Delors est celui du contrôle parlementaire. Il est à première vue séduisant de dire qu'il convient de donner au Parlement Européen les pouvoirs que les Parlements nationaux ont perdus, séduisant mais erroné. De même que la mécanique communautaire associe les gouvernements nationaux et leurs administrations à l'exercice conjoint des souverainetés nationales au sein d'un Conseil, de même il convient d'imaginer un montage associant les Parlements nationaux à l'exercice conjoint de ces souverainetés nationales dont, en système parlementaire, ils sont en dernière analyse les dépositaires. Est-ce que nos Parlements nationaux seront disposés à confier par Traité de nouvelles compétences aux institutions communautaires s'ils ne sont pas comme les gouvernements, associés d'une façon ou d'une autre à leur exercice ? La question d'une deuxième Chambre représentant les Etats est posée. Ce Bundesrat, ce Sénat, doit-il procéder de l'actuel Conseil des Ministres comme le pensent certains ? Doit-il au contraire regrouper des délégations des Parlements nationaux ? Quels seraient ses rapports avec le Parlement Européen ? Ne risque-t-on pas de ralentir des procédures déjà fort lourdes ?

Il serait souhaitable que nos meilleurs cerveaux politiques, hommes d'action ou de réflexion, répondent à ces questions et pensent dans toute son ampleur le problème de la Fédération Européenne, comme l'ont fait au XVIII<sup>e</sup> siècle les Pères Fondateurs de la Constitution Américaine, même si les conditions sont évidemment

toute différentes.

Un homme comme Valéry Giscard d'Estaing à qui l'on doit la création du Conseil Européen, du Système Monétaire Européen et qui a beaucoup poussé au lancement de l'Union Monétaire aura certainement une contribution décisive à apporter au débat, mais aussi Raymond Barre ou Jean François-Poncet, Alain Poher ou Jean Lecanuet. Ces derniers ont notamment pris position en faveur d'un Sénat Européen.

En attendant, les progrès de la construction européenne et ceux de la réunification allemande sont liés. "Si les deux chevaux ne marchent pas d'un même pas, a dit François Mitterrand, il y aura un accident". Il faut donc pousser le cheval européen car le cheval allemand ne semble pas disposé à attendre.

Tout nous y convie et notamment les Américains. Le Président Bush, son secrétaire d'Etat James Baker ensuite, insistent sur le rôle "d'aimant" que joue la Communauté vis-à-vis de l'Europe de l'Est, l'invitent à s'affirmer comme le deuxième pilier de l'Alliance Atlantique et se déclarent prêts à un réexamen sur ces bases nouvelles. Déjà, faute de moyens financiers, ils acceptent son leadership économique dans les relations avec l'Europe de l'Est.

Face à tout ce qui peut se passer en Europe de l'Est, le seul point fixe auquel ancrer une action cohérente, c'est une Communauté renforcée négociant avec chacun de ces pays des relations bilatérales sur mesure pouvant aller des accords de commerce déjà existants à des formes plus évoluées voire à de véritables associations. En ce qui concerne les pays de l'Association Européenne de Libre Echange : Scandinaves, Suisses et Autrichiens, la CEE va passer du stade bilatéral à un accord global avec l'AELE (Association européenne de libre échange).

Ultérieurement nombre de ces pays, comme l'Autriche qui a déjà fait acte de candidature, voudront entrer dans la Communauté Européenne. C'est un fait objectif que les institutions actuelles de la Communauté ne pourraient accueillir de nouveaux membres. Ce serait la paralysie garantie. La priorité doit aller au renforcement institutionnel de la Communauté, non à son élargissement.

En attendant, pour donner une perspective aux autres pays européens, François Mitterrand a lancé l'idée d'une Confédération Européenne à laquelle tous les pays d'Europe auraient vocation à adhérer dans certaines conditions. Pour les 12 membres actuels de la Communauté, ceci ne pourrait en aucune façon constituer une alternative. Au contraire, comme le déclarait Jacques Delors le 17 janvier 1990 à Strasbourg, "une telle Confédération ne pourra voir le jour qu'une fois réalisée l'union politique de la Communauté".

C'est cela l'enjeu principal et le grand débat qu'il faut maintenant ouvrir démocratiquement.

René FOCH

# “RÉVOLUTION”

## SIMPLES PROPOS SUR LES AVENTURES D’UN MOT-CLÉ

par René PUCHEU

**I**l en est des mots comme des hommes. Leur puissance et leur gloire sont fragiles. La roche tarpéienne est, souvent, plus près du Capitole qu’on ne l’imagine.

“*Révolution*” est un des exemples les plus récents de ces règnes aléatoires.

Début 89 (19), il se pavanait frétilant. Oh ! Certes un peu fané déjà ! Fort ridé, il est vrai ! Mais on imaginait que le Président de la République et le Ministre en charge du Bi-Centenaire auraient le charisme de redonner une nouvelle jeunesse, ne serait-ce que l’espace d’une année à “*révolution*”.

Or, patatras ! “*révolution*” a fait naufrage ! Et, le fracas du grand écroulement de la *Révolution de 1917*, fille aînée de la *Révolution de 89*, a éteint brusquement les lampions du Bi-Centenaire. D’autant plus que “*révolution*” est, au moins pour l’instant un mot qui passe mal

la rampe. Bien sûr, les communistes tentent de le sauver en parlant de la “*Révolution*” dans la “*Révolution*”. Mais, ils n’y croient pas tous. Et Mikhaïl (Gorbatchev) lui-même a dit un jour de 89 - ou de 88 - que dans les sociétés actuelles dire “*révolution*” était in-sensé.

Adieu ou Au revoir “*révolution*” !

Avant toutefois que ce mot qui fit trembler ou mobilisa tombe dans la mémoire glacée de l’histoire, il est tentant de relever et de rappeler comment “*révolution*” a été “dit” dans le catholicisme français par les journaux, les militants, les intellos et les autres, entre 1934 et 1975 grosso modo. Il n’est pas sans intérêt de relever comment il a “fonctionné” comme mot provocateur de dissentiment, parfois, de “consensus”, d’autres fois.

La tentation de cette évocation est d’autant plus vive qu’il apparaît - à en croire René Rémond - qu’en fin de

compte c'est peut-être parmi les "cathos" que l'on a le plus pris au sérieux la commémoration. Ceux-ci se sont pressés dans les colloques et les soirées-débat. La presse "catho" a largement traité du bi-centenaire. L'Institut Catholique lui a consacré un important et passionnant colloque (1). A France-Forum même, la Révolution Française a été analysée et radioscopée d'abondance !

A l'évidence cet intérêt s'explique par le rôle qu'a joué "révolution" dans "l'ecclésiosphère" française. Ce qui explique les propos que voici.

### **Révolution : cathos d'ordre contre cathos de mouvement**

Au vu et au su de toutes et de tous, "révolution", "Révolution Française", "Révolution d'Octobre" ces mots ont opposé, et même dressé les uns contre les autres, "catholiques d'ordre" et "catholiques de mouvement".

Rien d'extraordinaire. C'était naturel. En plus, pour nous limiter à la "Révolution Française", les Républicains qui ne furent jamais ni tous ni toujours aussi libéraux qu'ils se complaisent à le proclamer - la remarquable étude de Machalon "La République contre les libertés" (Ed LGDJ 1977) le montre - ne manquèrent pas de jouer l'intimidation sur les "cathos de mouvement".

Il fut un temps où ils allaient raillant : "Vous acceptez la République ? Oui mais... la Révolution ?" Première enchère. Peu après la seconde enchère tombait net : "La Révolution est un bloc". Et au rouet les "cathos" qui désiraient rallier le "monde moderne" !

Le "fonctionnement" de "Révolution française" dans ce clivage apparaît nettement quand on fait la "revue de presse" du cent cinquantième anniversaire, c'est-à-dire en juillet 1939.

L'Action Française quotidienne ne faisait pas dans la nuance. Le 8 juillet notamment, elle annonçait et vantait un numéro de L'Action Française mensuelle "consacré à l'horrible révolution française, à la sarabande de fous, de ratés, de voleurs et d'assassins dont la démocratie sortie d'elle célèbre, actuellement, le 150<sup>e</sup> anniversaire".

Le 14 juillet, l'éditorial de Léon Daudet était intitulé : "Le soleil levant de la Terreur", il dénonçait "l'ignoble massacre, concerté à l'avance... par une camarilla de financiers et d'ambitieux, d'aigrefins..."

Si La Croix n'avait pas encore gagné la nébuleuse des "cathos de mouvement", au moins à part entière, l'évolution était sensible depuis 1889 où le 14 juillet était qualifié de "fête des assassins" (16/7/1889) et où l'on commentait en ces termes :

"L'anniversaire sanglant du 14 juillet sera célébré par les orgies accoutumées ; il y aura, aussi, une revue. En quelques cités on fait un service pour les victimes" (La Croix 14-15/7/1889).

En 1939 : "S'il s'agissait uniquement de célébrer les splendeurs douteuses et assez inopportunes de cette Révolution qui n'avait pas plus besoin du poète que du

savant, l'enthousiasme des Français... (15/7/39).

Oui mais...

"Cette année le peuple sera fier de voir passer la force qu'il s'est forgée avec le travail de ses fils... (Aussi) jamais autant que cette année la fête du 14 juillet n'aura été la fête de la nation, de son unité profonde, de sa force réfléchie, de sa volonté de paix. Nous sommes donc loin des violentes polémiques d'il y a trois ans... L'esprit de famille a repris le dessus..." (14/7)

On "positive" sans ambage dans la presse des catholiques de mouvement, même si les plus "acquis" formulent des réserves claires et franches.

Sous la plume de Georges Bidault, L'Aube est triomphaliste, même si le vis-à-vis avec "L'Action Française", tout en l'obligeant à être nette, l'amène à quelques pruden-

"Cent cinquante ans ont passé sur les trois couleurs sans les pâlir. Ceux qu'elles scandalisaient autrefois les ont adoptées naguère, ceux qu'elles ne satisfaisaient plus les ont retrouvées. Jamais elles ne furent plus fraîches..."

"Ce drapeau pourtant est né d'une journée sanglante... Si quelques uns affichent de s'en offusquer... ils oublient les circonstances de fait qui ont donné lieu à l'assaut d'une forteresse qui était aussi une prison. Une prison presque vide... une prison confortable... mais elle était le rappel des prisons..."

"La rupture entre la monarchie et la nation a sans doute été un malheur historique. Mais la nation n'en porte pas la responsabilité. Les abus du privilège, la complaisance des dirigeants, l'impuissance des réformateurs et du trône... les pouvoirs traditionnels devenus aveugles..."

"Il y a dans le mouvement de 1789 un élan si généreux, si noble et d'intention si juste, qu'une grande âme comme le Comte de Chambord souhaitait de le voir poursuivre sous sa direction. Rêve chimérique mais beau rêve..."

"Tout n'est pas à retenir, même de 89... Mais cette ardeur, cette foi en la liberté, cette adhésion pathétique au principe de l'égalité des hommes, ce défi d'émulation jeté à tous les peuples, cette espérance grandiose dans l'avenir promis à l'humanité ne sont point des éléments dont le monde puisse se passer sans déchoir..."

"Ce qu'il y a dans la Déclaration des Droits de l'Homme de christianisme pâli, anémié ou égaré ne peut faire oublier à un esprit équitable que ces erreurs sont en grande partie imputables à des erreurs contraires et pires qu'elles voulaient réparer..." (L'Aube 13/7/1939).

L'hebdomadaire "Temps Présent", l'hebdo "incontournable" des cathos de mouvement, exultait lui aussi. Oecuméniquement :

"Il faut bien croire que ça a tout de même été quelque chose dans l'histoire du monde cette Révolution française pour que, cent cinquante ans après, on se dispute encore pour ou contre, les uns la portant aux nues, les

autres la mettant plus bas que terre...

*“Non, malgré les loupes des historiens et les microscopes, ce fut un grand épisode que la Révolution française... C’est l’humanité avec ses tares et ses grandeurs ; l’épopée y côtoie le roman picaresque ; la friponnerie pousse du coude la vertu... et dans les coulisses on rencontre le diable mais aussi le bon Dieu.*

*“Moi, catholique, j’éprouve le plus grand embarras à porter un jugement d’ensemble sur la Révolution française. Mon cœur est avec toutes les tendances ; et ma raison n’est avec aucune. Mon cœur s’émeut aussi bien pour les Chouans... qu’avec les fédéralistes lyonnais... malgré toute l’horreur de 93 quand je compare Robespierre et Saint-Just à Tallien, à Barras, à toute cette pourriture thermidorienne, je ne puis contenir un sentiment d’admiration pour tant de force d’âme que gaspillèrent en vain les luttes civiles et les idoles du forum...*

*“La Révolution française, ce fut une grande expérience. Ne craignons pas de le dire. Et ne craignons pas de dire aussi que ce fut une expérience manquée. Elle s’achèvera par la dictature et la victoire du capitalisme.*

*“Il reste à repartir d’où elle s’est arrêtée. Et c’est ici... que nous pouvons être utiles, nous chrétiens dont les traditions se confondent avec le meilleur de la Révolution française...” (14/7/1939).*

Ce texte mériterait une fine et longue exégèse. Ce refus de choisir entre les camps, cette fascination de la dictature pourvu qu’elle se vête de vertu et, enfin, ce final ou presque contre le capitalisme !... Pas accidentelle, en plus, cette position. Elle sera reprise, en partie, par Georges Hourdin, catho d’extrême-mouvement s’il en fût !, en 1941. Tout en avouant qu’il n’*“aime pas beaucoup dire du mal de la Révolution française”* il relèvera que *“la bourgeoisie est la grande profiteuse, elle est la bénéficiaire de l’œuvre entreprise par la Constituante”*. Parce que quand on lit la phrase superbe : *“Les hommes naissent libres et égaux en droits”, il faut traduire : “en 1789, la bourgeoisie française jusque là brimée par les ordres privilégiés prit le pouvoir...”* (G. Hourdin in *Trois anniversaires 1791, 1841, 1891*, Ed Bloud et Gay 1941).

Dans la Révolution, c’est la loi Le Chapelier que ce type de catho ne pardonne pas. Réserve très “socialiste” qui tournait les rad-soc’s sur leur gauche. Oui à la Révolution, néanmoins...

Dans le même sens allait *Esprit*, encore que les quatre articles consacrés à “1789-1939” (dans le n° du 1<sup>er</sup> septembre 1939) traitent de la Révolution avec des nuances qui invitent à chercher les différences.

Henri Davenson - autrement dit Henri Marrou - avançait catégoriquement :

*“...En gros, nous sommes les héritiers des hommes de 89. Leurs héritiers, leurs continuateurs ; ce qui suppose bien entendu qu’éclairés par leurs échecs nous tâchons d’éviter leurs fautes et de combler leurs lacunes ; mais nous sommes bien leurs fils, car l’élan qui nous anime est celui qui soutenait le plus profond de leur action. Nous*

*continuons leur œuvre, et sans eux nous ne serions pas ce que nous sommes...”* (p. 707-708).

C’est, déjà, très clair. Mais d’ajouter, toutefois :

*“...Leur Révolution, c’est la nôtre - celle qu’il faut reprendre, qu’il faut sauver d’abord et puis continuer... Je sais que les hommes de 89 ont fait une Révolution plus individualiste que personnaliste ; aussi bien nous proclamons leur œuvre non seulement ratée, partiellement ratée, comme sont ratées toutes les œuvres charnelles de l’homme - mais encore incomplète, et cela par essence. Insuffisante, elle est cependant nécessaire : cette liberté purement négative...”* (p. 711).

Cette réserve, venue de la critique de l’individualisme est, de beaucoup, celle qui fait le plus d’unanimité chez les “catholiques de mouvement”. Notamment, on la trouvait dans le programme du Parti démocrate populaire : *“Des révisionnistes (de la Constitution de 1875)... demandent qu’elle soit précédée d’une Déclaration des Droits. En aucun cas, il ne pourrait être question d’en revenir purement et simplement à la Déclaration fondamentale de 1789... tant en vertu de sa philosophie latente que de son individualisme radical”* (R. Laurent et M. Prélôt “Manuel Politique” 1928).

Pour en revenir à *Esprit*, dans ce numéro commémoratif, Roger Labrousse publiait une très longue et originale étude sur “la Révolution française, vue comme ancêtre des régimes totalitaires”, le “germe” de cette tendance étant *“inclus dans la doctrine de Rousseau ou dans l’éducation des Jésuites”*.

Comme pour nuancer ce diagnostic terrifiant, Jacques Madaule s’écriait : *“Peu importe ce qu’ils ont voulu faire... la vérité c’est qu’ils ont débloqué l’histoire... C’est peut-être cela une révolution : un renouvellement de l’être, une palingénésie... Les révolutionnaires sont des sourciers. Ils frappent un rocher stérile et il en sort des eaux jaillissantes...”*. Comme quoi, les démocrates-chrétiens étaient “transportés” par la Révolution Française !

Quant à Emmanuel Mounier, on sentait de la gêne dans son article d’introduction :

La Révolution ? *“Du mauvais, tout ce que nous combattons : rationalisme (mauvais parce que pauvre, et non parce que rationnel), idéologie, totalitarisme latent et individualisme patent. Mais, dessous, du très bon : un apport vital de notre histoire et de celle de l’Occident, des acquisitions irréversibles, un chaînon indissolublement lié à notre tradition nationale, à notre tradition royale, et je n’hésite pas à le dire, en ce point précis, à la tradition chrétienne. Seulement, toutes ces naissances ont eu le malheur de se faire dans un monde épuisé par les dernières contorsions d’une raison malingre, d’un individualisme court et gonflé d’éloquence... C’est ce qui nous permet d’être si souvent avec l’intention révolutionnaire (au sens le plus solide du mot : avec la direction de fond) contre la Révolution exprimée”* (p. 700).

Cinq ans après la gêne demeurait encore que davan-

tage d'indulgence pointât. Dans le numéro d'*Esprit* du 1<sup>er</sup> décembre 1944, il conviait les lecteurs à "regarder la Révolution française dans son ensemble, à l'échelle de l'histoire, avec ses Indulgents et ses Enragés, avec le dialogue sanglant de ses timidités et de ses fureurs, comme une maladie infantile du vaste avènement des temps modernes".

Ainsi, si "*Révolution Française*" divisait le catholicisme - Droite/Gauche ! Fixe ! - Ces mots avaient la vertu d'unir les "catholiques de mouvement". De leur donner l'illusion d'être "accordés", sinon d'accord.

### Révolution : "cathos de mouvement" contre "cathos de mouvement"

Oui mais... Si "*Révolution Française*" unissait, "*Révolution d'Octobre*" ne sépara pas seulement les catholiques d'ordre des "catholiques de mouvement". Les mots "*Révolution d'Octobre*" divisèrent ceux-ci. Profondément. Comme tout le monde le sait et se le rappelle, inutile d'y insister ici et maintenant.

Plutôt, soyons attentif à un autre clivage qui a été moins généralement repéré et signalé. Qui ne s'est pas développé au vu et au su de tout le monde. On veut signaler la fracture venant du simple et seul mot : "révolution". Bonjour les dégâts !

Ce mot a fait irruption dans les peuplades "cathos de mouvement" en octobre 1932, dans le fameux premier éditorial du premier numéro d'*Esprit* intitulé "*Refaire la Renaissance*". Outre l'exergue qui en appelait à Péguy : "*La révolution sera morale ou ne sera pas*", Emmanuel Mounier prenait parti pour "*l'exigence révolutionnaire*" : "*Une transfiguration dans la masse de toutes nos valeurs doit précéder leur réintégration universelle dans l'esprit. C'est cela être révolutionnaire*".

Suivit : "*Révolution personaliste communautaire*"; "*Rupture entre l'ordre chrétien et le désordre établi*" (Mai 1934). Là-dessous le grand désir de rendre "révolutionnaires les valeurs spirituelles".

Ces mots "révolution", "rupture" firent choc. François Mauriac s'en mit en colère.

Le "*deuxième Esprit*" (1944-1950) continua à brandir ce mot bouleversant : "révolution". Avec une inflexion audacieuse. Imprudente. Ça se peut discuter. Il ne s'agissait plus, ou il ne s'agissait plus seulement, de "rétablir le sens révolutionnaire des valeurs spirituelles" mais aussi, voire surtout, de "spiritualiser la révolution" (E. Mounier 1/9/44).

Ce disant, Emmanuel Mounier ne jouait-il pas sur ce mot-choc : "révolution" ? Pas facile de discerner ce que "révolution" disait vraiment pour Mounier et pour le public d'*Esprit*. "Révolution" au sens politique ? Ou bien "révolution" voulait-il dire "réforme morale" ? Impossible de s'étendre sur ce point ici, actuellement.

Quoiqu'il en soit, "révolution" passionna. Il fut signe de contradiction. Il faillit devenir un mot-choc des "républicains populaires". Le projet de manifeste, rédigé

par Gilbert Dru, martèle "révolution", "action révolutionnaire", intensément : "C'est une certaine conception politique qui inspirera la Révolution nécessaire" (in J.M. Domenach. Gilbert Dru p. 156). Il figure dans le texte fondateur du Mouvement Républicain Populaire (M.R.P.), presque à chaque alinéa.

Et pourtant ! Et pourtant ! "Révolution" ne passa pas la rampe chez les "républicains populaires". Plus de quarante ans après, Pierre Henri Teitgen a, encore, la mémoire agacée par le recours à ce mot. Oui, même Teitgen ! Le recours à ce mot est explicable par le "vocabulaire enthousiaste de la Résistance" souligne-t-il (in "*Faites entrer le témoin suivant*". Ed. Ouest-France 1988, p. 334). et on éprouve l'impression que ce fut un grand soulagement quand Georges Bidault inventa de flanquer "révolution" de "loi" : "Révolution par la loi" !

Intéressant cet émoi quand on étudie des mentalités catholiques ! En fait, "révolution" est insensé dans l'univers de pensée de "l'homo-démocraticus-christianis" : "Je ne tiens pas le langage socialiste révolutionnaire, car je veux au contraire que tout se fasse par évolution. Je considère d'ailleurs qu'une révolution ne mérite pas ce nom, si elle n'est d'abord une révolution intérieure" disait Marc Sangnier (cité par M. Barthélémy-Madaule in Marc Sangnier).

Le rejet de "révolution" n'est pas accidentel. L'idée de "rupture" heurte "l'homo-démocraticus-christianis". "La révolution est une rupture, une volonté de destruction avant d'être une volonté d'union. Nous pensons quant à nous que la culture est une continuité dans la mesure où elle se refuse à toute espèce de rupture absolue" déclarait Jacques Madaule - pourtant proche d'*Esprit* - inaugurant le Centre de formation des militants M.R.P., le 15 novembre 1947, et exprimant bien ainsi la sensibilité des républicains populaires.

Pour réconcilier les chrétiens avec la République, pour faire bénéficier la République de l'énergie venue du christianisme, "l'homo-démocraticus-christianis" se sent plutôt tenu d'être "démocrate" et même de militer pour la démocratie parlementaire - pouvu qu'elle ne dépende pas du scrutin d'arrondissement ! - que de prôner la "révolution". Pour améliorer la "justice sociale", il n'attend pas "*les Cosaques et le Saint-Esprit*", il croit à la "démocratie" et à "l'Europe".

Face à cet univers de "modération", le militant d'*Esprit* piaffe. Il s'échauffe jusqu'à passer de la polémique à l'invective. Il ne fait pas de cadeau au démocrate-chrétien ! C'est qu'il vient d'ailleurs que "l'homo-démocraticus". Il ne descend pas de Lacordaire, d'Ozanam, de Léon XIII et du "Sillon". Il vient de chez Péguy. Par quelques biais, il a des racines du côté de chez Bloy et, même, par Berdiaeff interposé, du côté de chez Dostoïevski, - comme l'a suggéré Alain Besançon (dans *La confusion des langues*, Calmann-Lévy 1978). Il a, du coup, surgi avec, chevillée à l'âme, la "fureur" de bousculer le spirituel et le temporel. Pour les introduire dans une relation et dans une situation différentes.

Le clivage entre cet univers de "modération" de "l'homo-democraticus-christianis" et l'univers de "fureur" de "l'homo-spiritus", version 1932-55, n'est pas strictement politique. Il est culturel. C'est au niveau du regard sur le "monde" que tout se joue. Pour le premier le "monde moderne" est bon, car il est celui du progrès puisque la démocratie est irrésistible, surtout si les chrétiens la prennent en charge. Optimisme sans réserve ! Pour le second, le "monde entier" est entaché par le capitalisme et la consommation. Face à ces phénomènes, "l'homo-spiritus" se sent une âme de cathare. Il éprouve une sorte de nausée. Plutôt que de "penser" incarnation, il pense eschatologie. "Optimisme tragique".

Sans doute, exista-t-il des militants pratiquant la double appartenance - "républicain populaire" - Esprit - . Il en est parmi les collaborateurs de "France-Forum". Reste que ces deux univers culturels ne pouvaient que s'entrechoquer.

### De "révolution" à "mutation", puis à "glissement"

Cependant, bizarrement, sous un certain biais, à "Esprit", chez les "chrétiens de gauche", "révolution" passa de mode. Impossible de décrire, ici, cette évolution décisive. On ne fera que l'évoquer.

Dans les années 1955-1960, environ, l'inattendu arriva. Loin de crouler, le capitalisme se mua en *néocapitalisme*. La "révolution" vint d'ailleurs. "*La révolution à l'Ouest*" titra Jean Fourastié. Dans l'espèce "36-66" un nouveau type émergea : le militant "*moderne*" et *modernisateur*. Jeune cadre et "catho de gauche".

Esprit infléchit son idéologie et son discours. Dès ses "vingt ans" (janvier 1953), dans ce troisième avatar d'Esprit qu'est celui dirigé par Albert Béguin (entre 1950 et 1957), "*l'impatience révolutionnaire*" fait question. "*Défions-nous de cet eschatologisme...*"; lit-on. "*Les flammes de Budapest*" - comme titrait le numéro de décembre 1956 - feront le reste.

Quand, sous la direction unique de Jean-Marie Domenach, naquit un "*quatrième Esprit*" il avertit : "*Sommes-nous réformistes, révolutionnaires ou franciscains ? Il faut, donc, en convenir : la révolution a perdu de sa simplicité rêvée...*" (novembre 1957). Sur la lancée, Esprit, découvrira le "*paradoxe politique*". Ainsi Paul Ricœur (Esprit, mai 1957) se mettra à Max Weber et, en fin de compte, trouvera que "*la démocratie est une idée neuve*" (Esprit 1959). Abandonnant la révolution de la société, ce militant se met à quêter les voies et moyens de sa rationalisation.

L'eschatologisme, toutefois, ne fut pas largué complètement ni à jamais. Dans ce "*quatrième Esprit*" (1957-1968), il est cantonné sur le Tiers-Monde. C'est à travers les combats en faveur de la décolonisation que s'exprime le désir de renouvellement de la face de la terre. Eschatologisme maîtrisé, quand même. Mâtiné de lucidité. Dès juin 1957 Esprit signale qu'il existe des "*maladies infantiles de l'indépendance*".

In fine, le militant modèle "36-66" pensait davantage

"mutation" que "révolution". A Esprit comme ailleurs.

Oui mais... 1968 vint. Retour de la "révolution". Car 1968 : "une révolution qui ne s'est pas accomplie... qui attend, au-dessus de nous, comme un orage" "révolution suspendue" (Esprit, août-décembre 1968). Emergence d'un nouveau militant, combattant au nom et pour la "révolution culturelle". Sous sa pression, l'eschatologisme flambe à nouveau. Avec un nouveau rêve, un nouveau discours : la convivialité à la Illitch.

La "ferveur" pour Illitch caractérise ce "*cinquième Esprit*" (1968-1976). Egalement, un certain flottement face à la situation faite à la "Parole de Dieu" par le "Nouveau Monde" (octobre 1967), à l'Eglise par le "christianisme éclaté" (novembre 1971).

Dans le "*sixième Esprit*" dirigé par Paul Thibaud (1976-1988), il y eut bien une visée utopique : "*Changer la culture et la politique*" était la devise. En outre, on désirait changer la "religion" même. Cependant, Esprit était trop sensibilisé au "*totalitarisme*" pour penser et dire "révolution". Au contraire, au-delà de la "*première*" et de la "*deuxième gauche*", on faisait "*le choix du pragmatisme*", on préconisait de retrouver "*l'inspiration moderniste des clubs des années 60*" (Esprit, décembre 1983) "*L'homo-spiritus*" - "*génération 80*" est converti, pour de bon, à la démocratie.

Si profondément qu'inversant la problématique du militant "modèle 36-66" qui, démocrate-chrétien ou même lecteur d'"Esprit", cherchait ou inclinait à penser et à vivre la démocratie à partir du christianisme, on incite à penser et à vivre la religion en fonction de la démocratie : "*La foi religieuse étant une manière de vivre l'engagement dans le monde, il devrait être possible d'en traiter si l'on peut dire sur une base laïque, simplement humaine... Ce qui ne veut pas dire une société d'où les lieux de reconnaissance et de rencontre pour ceux qui ont la foi auraient disparu, mais une société où nulle instance ne peut prétendre énoncer l'universel...*" (P. Thibaud, Esprit, décembre 1976).

Le mot clé ne fut plus "révolution" mais "glissement d'époque" (Esprit, février 1984).

Aujourd'hui à l'aube du "septième Esprit, le "glissement" a continué. Une nouvelle étape est ouverte. De l'impératif de la "révolution", "Esprit" est passé à l'ère des "*perplexités*". Changement de génération ? Certes. Mais, aussi, évolution des générations.

"Révolution" ? Est-ce fini ? Ou interrompu ? A suivre.

René PUCHEU

(1) *Les catholiques français et l'héritage de 1789 (1889-1989)* Ed. Beauchesne 1989.

On signalera, aussi, sur ce thème l'intéressant article de Paul Ladrère. "*La Révolution Française dans la doctrine des Papes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle*" (in *Archives de Sciences Sociales des Religions*, Ed. CNRS Juillet-Septembre 1988).

# CONDORCET ET SIEYÈS : DEUX INTELLECTUELS SOUS LA RÉVOLUTION

par Bernard VOYENNE

**D**ans la floraison surabondante des écrits suscités par le bicentenaire de la Révolution, deux biographies illustrent les rôles contrastés, mais chacun exemplaire à sa façon, des intellectuels dans cet épisode majeur de notre histoire. Celle de Condorcet, retracée avec une grande ferveur par les époux Badinter ; celle, plus nuancée, d'Emmanuel Sieyès par Jean-Denis Bredin (1 et 2).

L'un et l'autre personnages sont typiques d'une catégorie nouvellement apparue au cours du 18<sup>e</sup> siècle, qui n'est ni une classe, ni même un groupe fonctionnel ; rien que la société sans statut défini des professionnels de l'intelligence qui se recrutent par reconnaissance mutuelle. En 1789 Sieyès a 46 ans, Condorcet 41 : la maturité presque avancée à l'époque. Tous deux sont, quoiqu'assez différemment, imbus des Lumières et souhaitent ardemment la fin des "superstitions" au profit d'un monde enfin gouverné par la Raison. Chacun dans sa sphère fréquente quelques amis choisis partageant ses aspirations. Celui-ci est déjà célèbre, celui-là presque obscur. Dans le monde clos des salons ils préparent de profonds changements jugés inéluctables, bien que les

détails en soient imprévisibles autant que les circonstances. Se sentant peu doués pour l'action publique, ils n'ambitionnent cependant que l'influence, pas le pouvoir.

Là s'arrêtent, à l'origine, leurs ressemblances. Bien qu'issu d'authentique noblesse, le marquis de Condorcet ne s'en prévaut pas. Renonçant à la carrière des armes voulue par sa famille, il s'est voué à la mathématique, porte royale de la connaissance rationnelle, et y a très tôt été reconnu. Associé de l'Académie des Sciences à 26 ans, secrétaire de cette illustre compagnie à 29, élu à l'Académie Française dix années plus tard, Condorcet est l'un des espoirs de l'avant-garde libérale lorsque s'ouvrent les Etats Généraux. Candidat de la noblesse à Mantes sous le patronage de ses amis La Rochefoucauld, il n'est toutefois pas élu. Sa participation directe à la Révolution ne commence, modestement, qu'en septembre de la même année quand il devient membre de l'assemblée parisienne pour le quartier Saint-Germain-des-Prés.

Avant 1789, l'abbé Sieyès n'est, quant à lui, connu que de quelques membres du haut clergé ou de discrètes

sociétés de pensée, qui apprécient son intelligence caustique et son entregent. Entré dans les ordres pour y occuper une place d'administrateur", comme il le dit lui-même, ce fils d'un commerçant à peine parvenu de Fréjus a vécu jusqu'alors dans la mouvance d'un évêque libre-penseur auquel les règles en vigueur le condamnent pourtant à n'appartenir jamais. Le sentiment foncier qui l'anime est une rancœur insatiable vis-à-vis de la noblesse et des privilégiés en général, dont la naissance suffit à assurer la fortune.

Ce ressentiment explose dans deux brochures publiées coup sur coup - *Essai sur les privilèges* et *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?* - qui sont d'emblée fameuses et demeureront l'essentiel de son œuvre. Elu, avec quelque retard lui aussi, comme député du Tiers de Paris, après avoir été poussé à se présenter dans les rangs du clergé, l'auteur de ces fulgurants écrits bénéficie dès la réunion de l'Assemblée d'un grand prestige. Il y tient un rôle majeur aux côtés de Mirabeau, en tant que principal artisan de la réunion des ordres et doctrinaire de la Nation rassemblée, c'est-à-dire déjà de "l'Etat-Nation" moderne.

Dès lors la vedette revient à l'abbé philosophe, tandis que l'illustre mais peu politique Condorcet se tient dans l'ombre. Entre l'un et l'autre, les contrastes sont à ce moment plus frappants que les points communs. D'un côté l'homme du Nord, un peu raide d'allure mais foncièrement tolérant, amoureux transi d'un peuple idéalisé, maladroït tacticien dissimulant à peine son athéisme et ses sentiments républicains à une époque où ceux-ci sont encore prématurés. De l'autre un Méridional taciturne, secret, prêtre très vaguement déiste quoique foncièrement clérical, monarchiste condescendant et démocrate avec mépris, ne poursuivant qu'un but : donner la direction de la société aux notables éclairés, parmi lesquels ils se range à la première place.

Néanmoins, dans la grande fraternisation de 89, ces planètes venues d'horizons différents ont suivi des trajectoires voisines. Egalement partisans d'une évolution rapide mais pacifique, Condorcet et Sieyès se rencontrent au Club de Valois parmi les amis du duc d'Orléans, éprouvant semble-t-il une estime réciproque. Puis ils animent de concert la "Société de 89", dont Condorcet rédige presque seul le journal. Leurs voies, alors convergentes, vont continuer à cheminer parallèlement, pour être finalement séparées par les abîmes imprévisibles du Destin.

\*  
\* \*

Très tôt on discerne chez Condorcet, derrière l'abstraction mathématicienne, un immense désir de contribuer à l'amélioration de l'Humanité. Autour de 1770 (à moins de 30 ans), il a rencontré chez son père spirituel d'Alembert l'ancien prieur de la Sorbonne Turgot. Après avoir discrètement quitté l'état ecclésiastique, celui-ci entame une carrière administrative qui, très vite, suscite l'enthousiasme des réformateurs. Pendant toute l'intendance de Limoges, les deux hommes entretiennent une correspondance suivie, teintée chez le cadet de respec-

tueuse et quasi filiale dévotion.

Lorsque, en 1774, Turgot est appelé au ministère de la Marine, puis devient peu après Contrôleur général des Finances (c'est-à-dire pratiquement chef du gouvernement), le secrétaire de l'Académie des Sciences quitte tout pour entrer, au détriment de ses intérêts matériels, dans le *brain-trust* de celui qui incarne à ses yeux la science et la vertu au pouvoir. Il multiplie à son intention les enquêtes et suggestions variées, dont bien peu auront des effets, éprouvant le sentiment grisant d'être enfin utile à ses semblables.

D'ailleurs, au cours de ces mêmes années, les recherches personnelles de Condorcet se font elles-mêmes sociales et politiques. Ayant beaucoup travaillé sur le calcul des probabilités, il y voit le moyen de rendre rigoureuses un ensemble de techniques sociales qui relevaient du pur empirisme, telles la prévision statistique et l'organisation du suffrage. Devenu en septembre 91 membre de la Législative, l'homme de cabinet engagé à corps perdu dans la Révolution va s'efforcer de faire triompher ses idées.

Malheureusement ce rêve ne cessera pas de se heurter à ce qui était pour lui le plus inattendu : la montée de l'irrationnel. Convaincu, comme tant d'autres, que seule l'instruction publique généralisée formera les citoyens de l'avenir, le député se consacre à cette tâche (3). Le 20 avril 1792, il présente enfin à ses collègues le rapport conçu de longue date bien que mis au point dans l'urgence. Mais, à peine sa lecture est-elle commencée, d'une voix trop faible pour forcer l'attention, que la nouvelle de la déclaration de guerre parvient à l'Assemblée. Personne n'écoute plus et le grandiose projet est enterré. Coïncidence qui, pour être fortuite, n'en est pas moins hautement symbolique.

Cette guerre, Condorcet dira avec une désarmante candeur qu'il l'a "votée en la détestant". Mais on ne fait leur part ni à la peur, ni aux égarements de la passion. La mise au rancart de la loi sur l'instruction n'est que le premier d'une longue série de désenchantements. Affronté à des équations que le calcul est impuissant à saisir, Condorcet se sent de plus en plus isolé. Hostile depuis toujours au châtimement suprême, il vote lors du procès du roi "pour la peine la plus élevée en deçà de la mort". Ce qui soulage sa conscience... en lui mettant tous les partis à dos. Est-ce par lassitude que, lors des massacres de septembre, lui si prompt à dénoncer les crimes de l'Ancien Régime, se tait ? Plutôt pour ne pas désespérer Billancourt, ainsi qu'on le dira beaucoup plus tard... Même les Badinter font, pour l'en blâmer, exception à leur constante dévotion.

La fin est proche. Membre du Comité de Constitution, Condorcet trouve encore la force de préparer, avec l'aide de l'Américain, devenu Français d'honneur, Thomas Paine, la Constitution dite "girondine". Devant la haine hurlante, la Gironde, en fait, ne le soutient qu'à peine. Aussi désorienté que lui dans cette Convention qui va à la dérive. Sieyès est carrément contre l'avant-projet. "D'abord parce qu'il n'était pas le sien", écrit Bredin qui



connaît son homme. Cependant le défenseur obstiné du système représentatif a pressenti les dangers de l'appel au peuple auquel Condorcet s'était laissé aller, en espérant l'ultime recours. Sur ce point, l'abbé est le plus clairvoyant.

Le 8 juillet 93, sur la dénonciation du forcené Chabot, le savant ballotté dans la tempête est décrété d'arrestation. La plupart de ses amis ont déjà été, ou vont être sous peu, guillotinés. Condorcet parvient à se cacher dans une maison amie, voulant à tout prix consacrer le temps qui lui reste à rédiger enfin l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (4), œuvre inspirée par un discours - quarante ans auparavant - du très cher Turgot et qu'il entend laisser comme son testament.

Grandiose antithèse entre ce fugitif, traqué par les forces de la démence, qui jusqu'au bout proclame sa foi au progrès linéaire, indéfini, sublime, de la Raison. Dans le misérable cachot de Bourg-la-Reine - rebaptisée, ô ironie, "Bourg-l'Égalité" - Jean-Antoine Caritat, ci-devant marquis de Condorcet et enfant chéri du siècle des Lumières, s'est-il demandé pourquoi l'étoile annonciatrice des temps futurs l'avait abandonné ? Son suicide, hautement probable, put être aussi bien l'effet du désespoir que d'un incurable optimisme, de nature à décourager même l'ironie d'un Voltaire. Les biographes ne concluent pas. Un témoin qui s'y connaissait, Vergniaud, a évoqué "Saturne dévorant ses enfants". On dira plus prosaïquement que l'intelligence, quand elle croit se suffire à elle-même, en vient à paralyser la conscience.

\*  
\* \*

Avec Sieyès nous sommes en présence d'une tout autre dérive. Quel étrange homme ! Après 600 pages d'une étude remarquablement perspicace et honnête, M. Bredin se demande encore qui il était vraiment. Nous ne le saurons jamais. A coup sûr un caractère dissimulé et calculateur et un langage cassant l'opposant au tempérament "doux et désintéressé" (Badinter) de Condorcet. Pour tout dire si l'un reste sympathique jusque dans ses égarements, l'autre ne l'est même pas quand nous inclinons à l'approuver.

Cet aigri avide d'influence mais se déroband quand elle lui est proposée, ce souffreteux chronique qui parviendra à l'extrême vieillesse, ce penseur muet, incapable même d'achever ses écrits, n'a pas cessé d'être présent à la Révolution depuis sa naissance jusqu'à son tombeau. On ne saurait pourtant le tenir pour un banal opportuniste. C'était au contraire un raisonneur trouvant des motifs à tout, y compris à ses trahisons. En un sens il est demeuré imperturbablement fidèle à une seule doctrine.

Intellectuel il le fut, certes, mais en un sens assez différent de Condorcet. Accumulant les lectures, Sieyès a passé sa vie à mettre les idées en tableaux synoptiques, les arrangeant et réarrangeant sans fin avec la passion maniaque du collectionneur. En outre d'une vanité immense, se targuant d'avoir "achevé" la science politi-

que, avec un incommensurable dédain pour la quasi totalité de ses contemporains. Son prestige, qui fut pendant un temps considérable, venait précisément de ces jugements définitifs. Surtout quand ils étaient formulés par énigmes, ce qui leur donnait plus de profondeur.

Si Sieyès eut à de rares occasions, mais non sans un certain succès, la possibilité d'influer directement sur la politique, son action fut plutôt faite de ces avis péremptoirs. On attendait de lui qu'il fût cet oracle, de moins en moins entendu au fil des ans mais jusqu'au bout écouté. Lorsque, abandonnant sans regret les chancelleries où son savoir-faire avait pourtant été apprécié, il ouvre par son coup d'éclat les événements de 89, c'est avec le dessein arrêté de mettre à bas l'Ancien régime. Non, loin s'en faut, celui de tout révolutionner. Au fond ce prêtre carriériste était un conservateur, obsédé par la mise au point d'une formule parfaite pour n'avoir plus à y toucher. Le mécanisme l'intéressait bien davantage que le fonctionnement. D'où ce soin entêté avec lequel, scolastique égaré dans le siècle, il figeait indéfiniment des Constitutions de plus en plus compliquées, dont aucune ne fut d'ailleurs jamais définitivement au point. Au moment de les appliquer, elles ne lui paraissaient pas encore assez définitives pour être essayées en vraie grandeur.

Au fur et à mesure du déroulement révolutionnaire, quand la passion des clubs triomphe dans la rue, le pusillanime abbé se met soigneusement en marge. Apparaissant de moins en moins en public, prétextant une santé fragile, il se borne à intervenir (ou à comploter, disent ses adversaires) en coulisse. A la vérité, sous couvert d'une réprobation sentencieuse, le grand homme n'a pas cessé de se soumettre à la loi du plus fort. A-t-il, lors du procès de Louis XVI, prononcé le fameux "La mort sans phrase" qui lui ressemble si bien ? Son biographe l'en absout au bénéfice du doute. Toujours monarchiste, quoique voulant réduire le roi à un symbole, il a en tout cas bel et bien voté la peine capitale sans avoir condescendu à s'en exliquer. De même sous la Terreur, si la postérité a surtout retenu l'équivoque "J'ai vécu", celui qui avait été proche des Girondins ne s'est pas contenté de vivre mais a payé son impunité par une approbation, fût-elle muette, des principaux actes du Comité de Salut public, allant jusqu'à nouer une alliance tacite avec Robespierre.

Dans la mesure où se laisse percevoir la pensée de cet homme dissimulé entre tous, Sieyès semble être assez tôt arrivé à la conclusion qu'il n'avait pas voulu ce qui arrivait. Pour lui la Révolution devait être courte, aussi ordonnée que possible et, bien entendu, sans repentir. Celle qui se traîne en longueur vers un destin de plus en plus chaotique, à travers les débordements oratoires et l'ignominie, ne peut que lui faire horreur tant elle ressemble peu à l'épure cent fois remise sur le chantier. La résolution secrète de celui qui se considérait comme le propriétaire de cette révolution est désormais d'arrêter le gâchis au plus vite et par n'importe quel moyen.

Terrorisé, Sieyès n'a pas trempé dans Thermidor, quoiqu'il en ait bénéficié. Pour s'apercevoir d'ailleurs

aussitôt que le Directoire n'est que l'avatar mou et prévaricateur de ce qu'il veut voir non pas s'adoucir par la corruption mais disparaître complètement. La première épée venue, pourvu qu'elle ne tremble pas, fera l'affaire. Et c'est Brumaire par lequel l'illustre Constituant fait plus qu'ouvrir la voie à un Bonaparte qui le fascine autant qu'il l'exècre. Le penseur s'en remet à qui lui permet enfin de respirer ! C'est aussi, au demeurant, ce que fait la France, quasi unanime.

La fin est connue. Couvert d'honneurs et de prébendes, président d'un Sénat exclu de ses formules antérieures, comte d'Empire après avoir vomi la noblesse, bénéficiant de tous les privilèges dont il avait stigmatisé l'immoralité, le vieil homme se survivra jusqu'à l'âge de 88 ans sous Louis-Philippe, après une parenthèse d'exil pendant la Restauration. Comme le reste, il nous a caché ses méditations au cours de cette prolongation bien plus longue que sa vie politique, puisque c'est un des rares protagonistes de l'époque à n'avoir - par ultime orgueil ou mutisme invétéré - pas écrit de mémoires.

Tentant de suppléer à cette lacune dans l'admirable épilogue de son livre, dont tout serait à citer, M. Bredin pèse le pour et le contre avec une équité sans indulgence. L'abbé Sieyès, plaide-t-il, ne fut ni tout à fait l'immarcescible augure de la Révolution ni véritablement un renégat. Seulement un théoricien lucide mais étroit, obsolète en plusieurs aspects et, sur d'autres, proche des préoccupations d'aujourd'hui. Son caractère peu attachant est en partie racheté par une ombrageuse indépendance. En définitive ce fut un progressiste à la manière du 18<sup>e</sup> siècle, englouti dans le torrent qu'il avait contribué à mettre en mouvement, sans jamais en soupçonner la formidable puissance.

\*  
\* \*

Le calculateur passionnément désireux de servir l'Humanité a achevé sa vie dans une geôle dérisoire, floué mais non pas vaincu puisqu'il n'a rien renié de son idéal. Le prêtre sans foi, passé au culte des droits de l'homme, termine la sienne dans le naufrage d'un pessimisme doré et les apparences de l'abjuration. Tous deux avaient parié sur l'universalité de la Raison, le Progrès continu, la radicale nouveauté de l'âge des Lumières. Persuadés que "tout ce qui se pense se peut" (Miguet), ils ont omis de prendre en compte l'aléatoire, qu'ils croyaient avoir relégué définitivement au musée de l'obscurantisme. L'un meurt dans l'impuissance, l'autre se survit sous les mélodées d'un "à quoi bon ?" indéfiniment ressassé.

Le destin des intellectuels fourvoyés en politique est-il de se tromper régulièrement, d'être eux-mêmes trompés et, pire, de tromper ceux qui imaginent que leur science dans un domaine précis est garante d'une compétence universelle ? Les faits, surtout sous l'éclairage d'événements tragiques, semblent le montrer. Candide et Pangloss sont également dépassés quand, ayant résolu dans la quiétude de leur cabinet ce que l'on nomme "une hypothèse d'école", ils oublient avec ingénuité les inépu-

sables ruses de l'Histoire. A coup sûr l'univers est infiniment plus complexe que ne l'avaient rêvé leur philosophie.

Mais, précisément, gardons-nous de toute réponse simpliste. Quand il s'agit de canaliser les foules en mouvement, les canailles et les héros ne réussissent pas mieux les uns que les autres. Cependant, en dépit de tout, la Révolution a été gagnante pour l'essentiel. Ce n'est nullement sacrifier à une imagerie béate que d'en prendre acte. Sans cette somme d'erreurs, un certain visage de la vérité n'aurait pu venir au jour. Le monde serait très différent de ce qu'il est, certainement pire.

Le pur Condorcet comme l'ambigu Sieyès survivent bien autrement qu'en tant que sujets de livres ou silhouettes de commémorations politiciennes. L'un a pressenti l'étude rigoureuse de l'opinion, combattu pour l'abolition de l'esclavage et de la peine capitale, annoncé la promotion de la femme. L'autre s'est finalement moins égaré qu'on le dit, a moins échoué qu'il le croyait lui-même. Ses réflexions, ses ratiocinations si l'on veut, ont contribué à tracer les contours d'une société "de consensus". En démontant indéfiniment les rouages de cette machine infiniment délicate qu'est la liberté politique, il a discerné les conditions obligées de son exercice. Ainsi que le suggère le sous-titre de Bredin, Sieyès fournit l'une des clés non seulement de la Révolution d'hier, mais celles de l'édifice encore inachevé que nous habitons toujours. D'une autre manière, c'est aussi vrai de Condorcet.

Les inventeurs d'idées font généralement de piètres politiques et la politique ne vit pas d'idées mais d'hommes. Pourtant, faute d'idées, la vie de la cité est creuse, inefficace et triste. Il faut un ferment pour que lève la pâte, sinon elle reste informe. Les professionnels de la pensée ont sans doute mieux à faire qu'à s'agiter sur le théâtre public. Néanmoins, s'ils n'y sont pas présents de quelque façon, la scène reste désespérément vide.

Bernard VOYENNE

(1) *Elisabeth et Robert BADINTER*, Condorcet, un intellectuel en politique, Fayard, 1988, 660 pages.

(2) *Jean-Denis BREDIN*, Sieyès, la clé de la Révolution française, Editions de Fallois, 1988, 612 pages.

(3) *Voir, surtout sur cet aspect précis dont l'actualité n'a pas besoin d'être soulignée, la solide étude de Catherine KINTZLER*, Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen, Folio/essais, 1984, 314 pages.

(4) *Disponible pour le grand public dans la collection GF-Flammarion, très bien introduite par Alain Pons et augmenté du peu connu "Fragment sur l'Atlantide"*.

*Une recherche plus savante se rapportera au grand livre de K.M. BAKER*, Condorcet, raison et politique, enfin accessible dans une traduction française de Michel Nobile, avec une préface de François Furet (Hermann, 1988, Publications du Bicentenaire). Ainsi que l'auteur nous en prévient dès les premières lignes, il ne s'agit pas là d'une biographie de Condorcet, fut-elle intellectuelle, mais d'une analyse approfondie de sa conception d'une science de la société.

# TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE CAMUS

"Il s'agit de servir la dignité de l'homme par des moyens qui restent dignes au milieu d'une Histoire qui ne l'est pas".

A. Camus

*Voici trente ans Albert Camus était tué dans un accident de la route alors qu'il rentrait de Lourmarin à Paris. Il avait quarante sept ans. Et comme l'a admirablement écrit son ami le poète René Char "Avec celui que nous aimons, nous avons cessé de parler et ce n'est pas le silence..."*

*"France-Forum" a toujours été attentif à la pensée et à l'action d'Albert Camus. Nous avons avec lui un certain nombre de refus et un certain nombre d'exigences. Dès notre premier numéro il avait autorisé Henri Bourbon à reproduire dans un article quelques extraits d'un texte sévère pour les intellectuels progressistes et leur vision marxisante de l'histoire. Ce texte de Camus prend un relief particulier en ces temps où les peuples de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale se mobilisent contre un univers totalitaire, se libèrent de la dictature du communisme et manifestent leurs aspirations à vivre en démocratie.*

*Après le prix Nobel, Etienne Borne consacra à Camus un article sous forme de raccourci de l'homme et de l'œuvre et Camus avait écrit à Henri Bourbon que ce texte "l'avait touché par sa générosité". Nous pensons que la meilleure manière d'évoquer à "France-Forum" le souvenir d'Albert Camus est de publier ces deux articles.*

*Et nous ne pouvons que nous réjouir quand nous constatons que le tirage de ses livres atteint des chiffres très élevés et que de nombreuses traductions témoignent de son audience à l'étranger.*

*Camus toujours actuel !*

## Un esprit libre : Albert Camus

A une époque où tant d'intellectuels se font les complaisants haut-parleurs de propagandes sectaires, Albert Camus offre le réconfortant exemple d'un esprit libre, ennemi des impostures et des fausses espérances. On peut ne pas être d'accord avec Camus, mais on ne peut pas contester sa courageuse franchise, son refus des idées préconçues et des conformismes grégaires, sa volonté de dénoncer toutes les formes de servitude imposées à l'individu, son hostilité aux doctrines et aux politiques qui engendrent des bourreaux et qui font des victimes.

Les démêlés de l'auteur de *L'Homme révolté* avec Jean-Paul Sartre et Claude Bourdet sont connus. Les douloureux événements de Hongrie viennent de donner toute leur dramatique portée aux lucides observations d'Albert Camus, qui furent publiées en août-septembre 1955 par la revue suisse *Témoins*, et dont nous extrayons ces quelques passages aux sobres accents :

"...La Résistance est pour moi une expérience toujours vivante, un moment privilégié de la longue lutte, toujours en cours, pour la libération des hommes. C'est à cette lutte, et à ses militants assassinés par les tyrannies de droite et de gauche, que je réserve le peu de piété dont je suis capable. Mais je ne suis pas fidèle à n'importe quoi, et, justement, je mets trop haut la Résistance pour accepter qu'elle soit le pudique paravent d'obscénités historiques. Après tout, n'est-ce pas le seul moyen de conserver son sens à notre action d'alors ? Si je refuse la politique des intellectuels progressistes, c'est du même mouvement, sinon pour les mêmes raisons, que j'ai refusé celle des intellectuels de la collaboration ; les alibis du réalisme et de l'efficacité risquent, selon moi, de nous mener aujourd'hui à une nouvelle démission qui enlèverait leur valeur à nos arguments contre l'ancienne. Pour continuer d'être contre celle-ci, il nous faut lutter de toutes nos forces contre celle qui se prépare. C'est ce que je voulais dire en écrivant que là était la vraie fidélité à la Résistance.

"Je reconnais qu'il est brutal de dire que, comme les intellectuels de droite, par fureur de réalisme et d'efficacité, ont vidé de son contenu leur nationalisme, les intellectuels progressistes risquent aussi, du même mouvement, de trahir leur propre socialisme et que, dans les deux cas, fascinés par la force d'une nation étrangère qui prétend réaliser leur idéal, nos intellectuels sont tentés de montrer à cette nation des complaisances incessantes. Cela est brutal, mais on ne peut jeter l'alarme à voix feutrée.

"...Quand je reproche au communiste du XX<sup>e</sup> siècle de tout juger en fonction d'un avenir, c'est que ce dernier est représenté comme définitif et que cette fin heureuse de l'histoire autorise alors tous les excès. L'avenir en histoire, quand on le suppose, c'est seulement une réunion de possibles et, pour définir une attitude, il faut considérer un à un ces possibles. L'avenir historique ne justifie donc aucun dogmatisme, mais il exige un risque. Il y a autant d'irréalité à considérer l'avenir comme d'avance défini et borné qu'à ne pas essayer de lui donner, par le risque et la promesse une définition vivable.

"...Personnellement, j'aimerais mieux, à vrai dire, rester tranquille et écrire mes livres dans la paix. Mais je ne vois pas comment un intellectuel, aujourd'hui, pourrait justifier ses privilèges, autrement que dans les risques partagés de la lutte pour la libération du travail et de la culture. Je ne serai jamais pour un régime qui tyrannise à la fois le travail, par la suppression des libertés syndicales, et la culture, par l'asservissement de l'esprit."

Ces claires affirmations ne permettent aucune équivoque et suffisent à démentir les censeurs qui ont accusé Camus d'avoir renoncé à sa révolte contre l'incohérence

du monde pour se réfugier dans un humanisme de pacotille, une morale d'acceptation. Le Camus de 1956 qui repousse les deux idéologies étriquées marxiste et bourgeoise, leur liberté sans contenu, leur justice sans vérité, n'est pas différent du Camus qui, dans les émouvantes *Lettres à un ami allemand*, exposait les raisons de sa résistance au fascisme : "... Vous acceptiez légèrement de désespérer et je n'y ai jamais consenti. Vous admettiez assez l'injustice de notre condition pour vous résoudre à y ajouter, tandis qu'il m'apparaissait, au contraire, que l'homme devait affirmer la justice pour lutter contre l'injustice éternelle, créer du bonheur pour protester contre l'univers du malheur. Pour tout dire, vous avez choisi l'injustice, vous vous êtes mis avec les dieux... J'ai choisi la justice, au contraire, pour rester fidèle à la terre."

Amoureux de la vie, Camus ne se résigne pas à ses iniquités ni à ses mensonges. S'il y a eu une évolution de la pensée de Camus, c'est dans le sens d'un approfondissement des valeurs humaines, d'une prise de conscience plus nette de l'exigence de la solidarité des hommes en face des menaces de l'univers et des cruautés du destin. Selon l'éthique de Camus, la dignité de l'homme se manifeste par son refus d'accepter l'absurdité de la condition humaine dans un monde dépourvu de signification, refus sans illusion qui s'exprime dans une fraternité de lutte et d'aspiration.

Un critique habituellement mieux inspiré a pris plaisir récemment à moquer "la banalité gourmée" et le "laborieux système d'idées creuses" de l'écrivain de *La Peste* et de *La Chute*. Nous avouons, quant à nous, préférer tout bêtement aux philosophies prétentieuses et aux dogmatismes meurtriers la générosité, la tendresse un peu désabusée, l'inquiétude qui donnent à l'œuvre d'Albert Camus son caractère si attachant.

Par delà l'épicurienne sensualité de *Noces*, le nihilisme tragique de *Caligula* et l'orgueilleux individualisme du *Mythe de Sisyphe*, par delà l'humanisme positif de *La Peste* et l'amer pessimisme de *La Chute*, il est un enseignement commun à toute l'œuvre de Camus : la légitime recherche du bonheur passe par l'inconfort spirituel né du sentiment et de l'expérience de l'absurde. Mais n'est-il pas réservé à tout homme fervent de liberté, passionné de justice et qui ne sépare pas son bonheur de celui des autres hommes, de ne jamais connaître le confort moral et spirituel, peu enviable privilège des cœurs secs, des raisonneurs glacés, des pharisiens et des imbéciles ?

Henri BOURBON  
("France-Forum", n° 1, Février 1957)

### Albert Camus ou la rectitude

L'éclat du Prix Nobel de littérature attribué à un écrivain de quarante-cinq ans, est une de ces récompenses hors de l'ordre commun qu'il serait difficile de recevoir sans entrer dans un personnage, si l'auteur de "La Peste" et de "L'Homme révolté" n'était pas le plus simple et le plus discret des hommes - de ceux qui découragent la curiosité de tous les Sainte-Beuve. La ligne de

Camus est toute droite ; non pas qu'il soit resté immobile depuis "L'Etranger" ou "Le Mythe de Sisyphe", car la vie est mouvement, et Camus est un grand vivant, mais qui a toujours su avancer dans le même sens, approfondissant et rajeunissant sans cesse les intuitions majeures de sa jeunesse algérienne, méditerranéenne.

Il y a une légende de Camus qu'entretiennent jalousement les chers confrères, relayés par les ennemis irrécyclables que l'auteur de "L'Homme révolté" n'a pas manqué de se faire, à force d'intransigeante rectitude, dans les milieux d'une fausse gauche, toujours bruyante et péremptoire : hauteur et distance délibérées par un parti-pris d'aristocratie ; souci d'une pureté glaciale qui n'aboutit qu'à de belles protestations sans prises sur l'événement ; pessimisme poussé jusqu'au système et qui ferait un existentialisme littéraire à l'usage de bourgeois en quête d'une mauvaise conscience. Caricature de polémique née d'un ressentiment contre une pensée qui, parce qu'elle est entre toutes accordée à l'anxiété du temps présent, rejoint l'universel avec une souveraine aisance.

Albert Camus s'est heurté au problème du mal, et de ce choc est sortie une œuvre qui, romanesque, théâtrale ou philosophique, ne cesse de dresser, en lui donnant une beauté architecturale, la même interrogation : comment sauver l'honneur de la conscience et la joie de vivre dans un univers où il y a l'humiliation, le malheur et la mort ? Albert Camus n'est pas le désespéré que l'on dit puisque, à cette question, sa réponse a toujours été doublement positive ; même si sont inhumaines les conditions que l'univers fait à notre espèce, il est toujours possible de se conduire en homme, d'aimer la vie - comme sait l'aimer cet ami du sport et cet amoureux du théâtre - et de maintenir toujours, peut-être injustifiable, l'absolu d'une exigence spirituelle.

Si Camus est l'adversaire intraitable de la peine de mort, c'est qu'il ne peut admettre que la société des hommes ajoute encore à l'iniquité de la nature ; s'il a dénoncé le mythe de l'Histoire au nom duquel les totalitaires justifient leurs fanatismes, c'est parce que l'idole est sanglante et poursuit la mort des incrédules ; si enfin le recours à Dieu lui semble illusoire et mystificateur, c'est qu'il est tenté de voir dans l'espérance religieuse une absolution trop commode au mal qui dévaste le monde, et une couverture à l'horreur de la mort.

Albert Camus a inventé une langue incomparable, capable aussi bien de l'austérité qui est la marque de "La Peste" que de la somptuosité qui se montre dans les dernières pages de "L'Homme révolté". Le jansénisme dans la pensée n'est donc pas incompatible avec le style dans l'écriture, comme on le voyait dans Pascal. Camus ainsi témoigne pour Camus. Un grand art plein de sévérité et d'éclat ne serait pas sans ces trois vertus que sont le courage, l'intelligence et la joie arrachés à un univers qui ne les mérite pas.

Etienne BORNE  
("France-Forum", n° 7, Décembre 1957)

# LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Autour de Benjamin Constant. - **Pierre-Jean Rémy** : Toscanes. - **Claude Simon** : L'Acacia. - **Philippe Doumenc** : Les Comptoirs du Sud. - **Paule Constant** : White Spirit. - **Richard Jorif** : le Burelain. - Autour de Louis XVI et de Louis XV. - **Adrienne Durand-Tullou** : Cinquante ans de vie sur le Causse. - Une Vendée cévenole. - **Jeanne Bourin** : Les Pérégrines. - **François Fontaine** : Le Sang des Césars. - La Correspondance de George Sand.

**M.** Michel Mohrt s'est amusé naguère à écrire dans *Un jeu d'enfer*, pièce pour la télévision, la chronique d'un salon parisien en 1814. Ce salon était celui de Madame Récamier. L'assistance y était brillante, libérale et européenne. On y voyait Bernadotte, Camille Jordan, le baron Gérard, Sismondi, Alexandre de Humboldt, mais aussi Metternich et Wellington (sans compter M. de Norpois). Benjamin Constant s'y était faufilé pour tenter de pousser ses avantages auprès de Juliette Récamier qui lui avait dit "osez" et de chez qui il était sorti "amoureux fou". M. Michel Mohrt, en écrivant ce *Jeu d'enfer*, a contracté dans l'intimité de Benjamin et de Juliette une fièvre dont il ne s'est pas guéri et qui l'a amené à Genève pour écrire, à la faveur d'un "tournage" de film de télévision (encore) sur les amours

de Benjamin Constant, un roman par lettres. L'auteur du scénario du film, un certain Benjamin Hermenches, qui présente beaucoup d'affinités avec Constant (il porte le nom d'un de ses oncles, Constant d'Hermenches) échange une correspondance avec une dame qui ressemble à Madame de Charrière dont Benjamin Constant tenait à la fois son goût du monde et son mépris de l'espèce humaine, une demoiselle qui joue madame Récamier et qui reçoit ses hommages sans les récompenser, et un vieux monsieur, écrivain réactionnaire avec des ambitions académiques, auprès de qui il se fournit en renseignements non seulement sur le sujet de son film mais encore sur l'éternelle politique dont, de 1814 à 1940 et même à 1989, les données n'ont pas varié. Ce personnage qu'on nomme Martin Conti n'est pas sans ressem-

bler à Chateaubriand (il supplantera Hermenches-Constant dans le cœur d'artichaut de Juliette), à Montherlant sous l'égide de qui M. Mohrt s'était placé au début de sa carrière, en publiant un *Montherlant homme libre* qui vient d'être réédité (1) et à M. Mohrt lui-même qui, sous son couvert, expose avec un détachement hautain mêlé à un reste de passion "les vieilles idées qui ont agité sa jeunesse".

L'action du film, prétexte au roman que M. Michel Mohrt a intitulé *Benjamin ou lettres sur l'inconstance* (2) commence en 1805 à Coppet où se tiennent dans "la débauche d'intelligence" qui éblouissait le patricien Bernois Bonstetten, ce qu'on a pu appeler les Etats généraux de l'Europe, en un temps où celle-ci n'était pas une idéologie, mais, même brisée par Napoléon, encore une réalité, et où l'ignorance du réalisateur fait débiter anachroniquement l'intrigue Constant-Récamier. Elle se prolonge jusqu'à l'été 1814, dans cette vibrante saison décrite par M. Mohrt dans *Un jeu d'enfer*, quand Paris libéré faisait fête à Alexandre 1<sup>er</sup> de Russie, "l'air du meilleur homme" lui trouvait Benjamin Constant. La seule "force des choses" avait alors, selon Guizot, rétabli la légitimité dans sa continuité historique. Pour Constant, ce n'est pas tant le règne de Louis XVIII qui continue que celui de Juliette Récamier qui commence. "Tête de linotte, nuage sans mémoire et sans discernement", ainsi Constant a-t-il jugé Juliette. Sylvie Desaix, la petite théâtréuse qui tient le rôle de Madame Récamier, fait figure, dans le roman de M. Mohrt, d'une super-linotte. M. Mohrt n'a pas beaucoup de goût pour Juliette Récamier, "une allumeuse". Il rapporte à cet égard une opinion du bon Ballanche attaché au char de la belle indifférente, mais il aurait pu citer le propos qu'elle tenait à un autre de ses soupirants, J.J. Ampère, rapporté par celui-ci dans son Journal : "J'ai besoin qu'on m'aime, peu m'importe qui". Ce qui intéresse M. Mohrt, dans cet imbroglio politico-sentimental, ce n'est que Constant. Il a voulu, comme Benjamin Hermenches en a eu le projet, écrire "un profil de Benjamin Constant". Sous la plume de Mohrt-Conti, c'est surtout le profil politique qui va apparaître.

Alfred Fabre-Luce, dans l'excellent ouvrage qu'il a consacré à l'auteur d'*Adolphe*, écrit : "Benjamin était né pour être parlementaire. Il aime disserter noblement, riposter vivement, brûler ce qu'il a adoré, adorer ce qu'il a brûlé. Il rattache ses variations à des principes éternels". La seule constance dans l'inconstante carrière de Benjamin Constant a été sa passion de la liberté. Refoulée sous l'Empire elle s'épanouit à la tribune de la Restauration où ce qu'il y a de plus brillant en France s'exprime dans des débats qui, selon Tocqueville, n'ont jamais eu ensuite leurs pareils. Mohrt-Conti, bénéficiant du recul du temps qui manquait à Tocqueville, écrit que la liberté de la parole et celle de la presse qui en est la conséquence, ont ruiné toute autorité, plaçant l'Etat sur les fragiles et toujours renversables pilotis de l'opinion. "Plus d'autorité, plus de décisions". Le maître mot de notre époque, c'est celui de "concertation", où n'entre certes pas l'idée de concert, mais où prévaut celle de

contestation. "Coppet à la tête de l'Etat", s'écrie Mohrt-Conti qui rattache le refus de l'autorité chez Constant à son protestantisme. De la Réforme à la Révolution, même si Constant veut arrêter celle-ci au stade de l'orléanisme (il y a plus de freins que de moteurs dans ses théories de gouvernement) et même si la complicité de Conti avec Chateaubriand lui interdit de mettre en cause le Romantisme, on suit entre les trois "R" la filière bien connue. Charles X a quitté la France en 1830 avec ce qu'il appelait ses "vieilles idées". M. Michel Mohrt entretient autour des vieilles idées qui ont agité la vieillesse de Charles X et sa propre jeunesse une rumeur batailleuse où Benjamin Constant ne peut, par contre-coup, que retrouver un regain de vie.

\*  
\* \*

On a tôt fait de comparer le *Toscane* de M. Pierre-Jean Rémy (3) au *Venises* de Paul Morand. Les deux livres (roman, souvenirs) n'ont en commun que l'insolite pluriel de leurs titres. *Venises* de Paul Morand est un kaléidoscope où l'image de Venise est multipliée par un jeu de miroirs. M. P.J. Rémy ne promène le long de ses routes toscanes que l'unique miroir qui lui renvoie sa figure. Il laisse la parole à un Narrateur qui a écrit les mêmes livres, accompli la même carrière diplomatique que lui. M. P.J. Rémy (ou plutôt celui qui parle à sa place) a "atteint l'âge des "regrets". Il est parti pour l'Italie au lendemain d'un de ces dîners en ville parisiens où il n'y a à savourer que la vanité de vivre. Il va refaire le voyage au cours duquel, dix ans auparavant, la femme qu'il aimait l'a quitté, Stendhal l'accompagne dans ce retour sur ses traces. Comme le Stendhal de *Rome, Naples et Florence*, M. P.J. Rémy "se raconte (dans ce livre) autant qu'il parle de l'Italie".

"Voyager est un des plus tristes plaisirs de la vie" a dit M<sup>me</sup> de Staël. M. P.J. Rémy va-t-il dans son voyage raviver des émotions éteintes, ranimer des amitiés et des amours mortes ? Il a lu trop de livres, écouté trop de musiques, trop vu de tableaux. Sa vie, dit-il, c'est "vingt ans de dilettantisme appliqué", faut-il ajouter d'esthétisme exacerbé. Il retrouvera à Florence un double de lui-même. Ce personnage, Luc, se glisse entre M. P.J. Rémy et le Narrateur. C'est lui sans doute qui tient le miroir dans lequel M. P.J. Rémy se regarde avec la distance indispensable pour donner à un récit, si linéaire soit-il, sa profondeur. Mais que dit Luc ? "Il arrive un moment où il faut savoir faire table rase".

Table rase dans l'Italie de tous les souvenirs ! C'est sur l'"immense terrain de la beauté en friche", là où l'âme a du être nettoyée de toutes les émotions apprises, que M. P.J. Rémy (ou son Narrateur) découvre ce qu'il appelle l'instant neuf. Pour parler à un mot près comme Keats, "a minute of beauty is a joy for ever." Cette découverte a lieu à Florence. Florence, "pays absolument sans passions", dit Stendhal, "vrai lieu du monde, dit au contraire Maurras, où développer ses passions", est ici une entité abstraite et idéale. C'est la figure-type à travers laquelle les concrètes Toscane de ce voyage où

M. P.J. Rémy, esthète perdu, ne fait que rentrer dans sa patrie après avoir reconnu à certain détour de son chemin une odeur, une couleur de son Auvergne natale, se compose, se fondent en s'affinant et en se purifiant, pour n'exprimer dans la nouveauté et l'instantanéité de la sensation, celle du "présent retrouvé", que l'idée (platonicienne) de bonheur, M. P.J. Rémy, musicien, dit d'"harmonie".

Ce livre, guide, mémorial, compendium philosophique, est, dans une Italie qui ne fournit que le décor, mais où l'universalisme efface toute trace de cosmopolitisme, un voyage aux sources de la Beauté. Il est aussi, sous le couvert de promenades stendhaliennes, le pèlerinage d'un homme à ses origines, à la source de son être. Paul Bourget a, avant M. P.J. Rémy, accompli le même voyage d'où il a rapporté ses *Sensations d'Italie*. Au lieu de s'y disperser dans un impressionisme de dilettante, il s'y rassemble, s'y approfondit. "Sensations d'histoire, sensations d'art, sensations de nature, écrit-il, quand vous avez laissé pendant des semaines ces trois courants déborder, jouer à leur gré sur vous, il se produit dans votre être intime un phénomène particulier qui explique pourquoi voyager se termine sur un changement de votre personne, presque toujours améliorée, devenue plus grave, plus résolue à la tâche du travail intérieur, plus religieuse enfin". Ce mot "religieux" nous permet de dire que le pèlerinage de M. P.J. Rémy a eu un caractère initiatique.

\*  
\* \*

Rendant compte de la *Route des Flandres*, roman de Claude Simon qui défraya la chronique en des temps anciens, j'osais écrire : "M. Claude Simon recommence la Genèse. Il écrit une épopée à l'état pur. Il reprend tout à l'origine, le monde, l'homme, le roman. L'avenir, incontestablement, est à lui". Trente ans ont passé. M. Claude Simon écrit toujours, semble-t-il, le même roman, sur le même rythme de mélodie lente et majestueuse, en brassant athlétiquement tous les éléments d'air, d'eau et de feu et de terre dont le monde est constitué, dans un mouvement obstiné sans commencement ni fin. Son œuvre, longue peine, c'est son rocher de Sisyphe. "Tout, a-t-il dit, est toujours à refaire". Ce qui est étonnant, le paradoxe de cette œuvre esthétiquement démodée dans laquelle M. Claude Simon ressasse, parfois jusqu'à l'infantilisme, les procédés de Faulkner et de Joyce, c'est, résidant dans sa puissance génétique, sa jeunesse. Dans *l'Acacia*, son roman dernier-né (4), s'étend un champ de décombres, c'est le paysage de la guerre, le même que celui de *la Route des Flandres*. Tout y est fracassé, broyé, malaxé dans une pâte gluante et brunâtre selon une recette éprouvée. C'est le magma originel. Or, il s'élève de ce livre, à sa dernière page, dans le frémissement de sève d'un insolite printemps, un acacia. Cet acacia, ouverture sur l'avenir toujours recommencé après chaque apocalypse, n'est-ce pas le symbole de la jeunesse de l'œuvre de M. Claude Simon ? Des romans intitulés *le Vent*, *l'Herbe*, ont bien marqué à

l'origine de cette œuvre la direction où elle tendait. Sur une terre ravagée par des cataclysmes cycliques, le vent transportait toujours les mêmes germes et l'herbe sans cesse repoussait.

L'œuvre de M. Claude Simon ouverte, à travers la tempête, sur l'avenir, plonge, comme pour y trouver une assise, dans le passé. M. Claude Simon écrit toujours le même roman en l'installant théoriquement dans "un temps sans dimensions", un temps où il n'y a ni passé ni présent ni futur, mais c'est en racontant la même histoire où se mêlent les images obsessionnelles de la guerre et de la dévastation de la vigne roussillonnaise par le phylloxera, une histoire envahie par le passé, qui est proprement avec ses souvenirs, ses émotions, ses nostalgies, le temps même du roman. La narration de cette histoire dans laquelle on reconnaît l'histoire, sans doute, de la vie de M. Claude Simon, toujours embrouillée, toujours difficile à suivre dans les sinuosités d'une prose sans repères, apparaît ici pour la première fois peut-être clairement. M. Claude Simon s'en est aperçu, qui fait écrire au narrateur de son roman : "Plus tard quand il essaya de raconter ces choses, il se rendit compte qu'il avait fabriqué au lieu de l'informe, de l'invertébré une relation d'événements telle qu'un esprit normal pouvait la constituer après coup, à froid, conformément à un usage établi de sons et de signes convenus, c'est-à-dire suscitant des images à peu près nettes, ordonnées, distinctes les unes des autres..." Ces images, ce sont, dans *l'Acacia*, celles d'une chronique familiale dans une petite ville du Midi de la France au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, traversée, bouleversée par deux guerres, avec un fond de décor de tranquillité bourgeoise désuète dans laquelle sont ménagées, à la faveur de trouées colorées, des échappées sur les aventures coloniales où une société française, un peu assoupie dans ses salons capitonnés, s'est longtemps fournie en rêves. On peut chercher ainsi, à travers des fragments d'apocalypses et de genèses mis bout à bout, la figure d'un roman de vie sociale de l'époque de Paul Bourget, de René Boylesve et d'Anatole France, avec un enfant pensif, un lot de vieilles filles, des portraits d'ancêtres, des mésalliances, le vieil antagonisme laïco-clérical, tout un tissu d'*histoire contemporaine*. *L'Acacia*, dans la mesure où il s'adresse, après trente ans, à une nouvelle couche de lecteurs, peut faire découvrir, sous un aspect inattendu de romancier provincial, le Claude Simon à l'ambition cosmique du temps de la *Route des Flandres*, du *Vent* et de *l'Herbe*.

\*  
\* \*

M. Philippe Doumenc a écrit avec *Les Comptoirs du Sud* (5) un livre sur la guerre d'Algérie. Ce roman est tissé des souvenirs d'un "appelé". Il est vrai, mais est-il exact ? D'entrée de jeu, M. Philippe Doumenc nous entraîne dans une dérive, vers des comptoirs du Sud, très précisément les *présides* français sur la côte Nord du Maroc. Il décrit avec une abondance de détails la ville de Chellah, sa place maréchal-Joffre, les cafés, le cercle militaire, l'église, le théâtre. C'est une petite ville française provinciale et désuète. Mais on la chercherait en vain sur la

carte. Il n'y a pas au Maroc de présides français. Le pays où nous a amenés M. Philippe Doumenc, sans doute est-il imaginaire. Un vieux libraire, ancien professeur d'humanités, poète, dit à l'enseigne de vaisseau de deuxième classe Pierre Serrurier : "Vous raconterez ce que vous avez vu, ici, où bien vous inventerez, ce sera encore mieux".

Cependant, rien n'est inventé. M. Philippe Doumenc raconte la guerre d'Algérie, la poursuite des fellaghas dans le djebel, les tractations secrètes, le grand lâchage de la fin, comment la dérouté a été organisée par des équipes spéciales de sabordeurs entraînés de longue date sur d'autres théâtres d'opérations. M. Philippe Doumenc, on le sent, règle un compte avec ceux qui l'ont dupé. Mais pour prendre ses distances à l'endroit d'une aventure où ils lui ont fait perdre sa jeunesse, il transmue la réalité en mythe. Chellah est un préside français, mais aussi le lieu où le professeur Azema situe l'entrée des enfers antiques, où se rencontrent Calypso et Ulysse, Didon et Enée, où Charon, sous les traits du capitaine de l'*Athos* Duruffle, convoie les mortels. Chellah est aux confins du monde, non loin des Portes d'Hercule qui marquaient la limite des terres connues. L'enseigne de vaisseau de deuxième classe Pierre Serrurier tient un poste au dessus de Chellah dans les montagnes du Rif : Arbitral, à deux mille mètres d'altitude, n'a, dans une lumière froide et blanche, aucune réalité. C'est un "fantôme de poste". Arbitral est à Chellah ce que le rivage des Syrtes est à Orsenna. Face à Arbitral, s'étend la zone interdite, un désert glacé où l'ennemi est invisible et insaisissable, où l'on n'a pas, d'ailleurs, le droit de pénétrer. Pierre Serrurier, le jour où, en violation de la règle, il transgressera l'interdit, comme Aldo dans le roman de Julien Gracq, le jour où il tirera sur le grand chef fellagah qu'il tient au bout de son fusil, dans sa ligne de mire, ce sera mu par la fatalité, dans un acte de suprême conscience, mais comme extérieur à lui, sur un signe des dieux et sous l'empire d'une fascination devant un au-delà fabuleux. Il provoquera alors, comme dans la tragédie antique, la catastrophe qui, désormais, lui échappe.

Cette tragédie, c'est celle-là même de la fin de l'Algérie française. Elle est, du point d'observation de l'imaginaire Chellah, pressentie, anticipée, comme déchiffrée dans une vision d'extra-lucidité. M. Philippe Doumenc a-t-il voulu nous conduire par les portes de l'enfer dans une "après-vie" ? L'irréalité où il nous plonge est grosse de l'événement historique. Si mythe il y a dans *Les comptoirs du Sud*, c'est celui de la caverne de Platon. Chellah est cette caverne. L'Histoire y projette ses ombres.

Pierre Serrurier revient, dans les dernières pages du roman de M. Philippe Doumenc, à la réalité. La réalité, c'est la France des années 60, c'est l'épanouissement de la société de consommation. "Nous allons être riches et heureux" s'écrie Pierre Serrurier, en retrouvant une France qu'il ne reconnaît pas. Il ne revient du Rivage des Syrtes et de l'irréel désert que pour se goinfrer des "choses" dont Georges Perec a dressé l'inventaire dans le roman qui portait ce titre. Mais est-ce bien là la réalité ?

Pierre Serrurier s'y avance en somnambule, nostalgique du rêve où le Sud lui a révélé peut-être *autre chose*.

M. Philippe Doumenc, à cinquante ans, a écrit son premier livre. C'est le résultat d'une longue méditation et l'éclatement d'un beau fruit.

\*  
\* \*

Ainsi commence le roman de M<sup>me</sup> Paule Constant, *White spirit* (6) : "Le bateau s'appelait la Volonté de Dieu, il trafiquait pépère entre l'Afrique et la métropole, chargé à noir, chargé à blanc, love-boat pour comité d'entreprise ou bateau-hôpital pour charity business, poubelle-machine par tous les temps". C'est le ton de Céline. Embarqué à bord de *la Volonté de Dieu* pour aller diriger à Port-Banane sous l'égide de la Devil's Banana le super-magasin de vente de surplus et de déchets *La ressource de l'Africain*, le jeune Victor n'est-ce pas Bardamu (mais qui n'aurait pas encore perdu ses illusions) naviguant sur l'*Amiral Bragueton* vers la colonie de la Bambola Bragance ? Port Banana, c'est Fort Gono et la Devil's Banana, c'est la Compagnie pordurière du Petit Togo. Entre le Voyage au bout de la nuit de Céline et le roman de M<sup>me</sup> Paule Constant, il y a peut-être plus qu'une similitude de ton, peut-être plus que la ressemblance des situations. Céline et M<sup>me</sup> Paule Constant éprouvent dans le bain de pourriture où ils sont plongés le même haut-le-cœur, la même nausée, celle dont on sait que sortira le roman de Sartre. Seulement, le navire qui amène le jeune Victor avec ses espérances vers la côte africaine s'appelle la Volonté de Dieu et le Voyage au bout de la nuit de M<sup>me</sup> Paule Constant ne doit-il pas déboucher sur un peu de lumière ? Il y a chez M<sup>me</sup> Constant, caché sous un patchwork d'ironie et de pitié, le dessein secret de procéder à quelque baptême d'où surgirait une humanité décapée. Le white spirit est-il l'eau baptismale dont elle veut user pour servir ce dessein ? Elle le déverse à grands flots vifs dans un roman où rien n'est épargné pour révéler sous la croûte de toutes les purulences et dans la puanteur de toutes les pestilences l'originelle bonté humaine. Certaines pages de ce roman dur mais tendre découvrent sous le rictus de Céline le sourire de Marcel Aymé. L'histoire du petit chimpanzé Alexis qui n'avait jamais vu un singe de sa vie et qui se croyait, comme ses camarades de jeu dans le village nègre, un petit garçon, est touchante. Le petit singe Alexis fait penser au jabiru des *Esprits animaux* de Roland Cailleux. Il voyait défiler derrière les barreaux de sa cage au zoo des hommes qu'il prenait pour de pauvres bêtes captives et il était heureux, lui, de se croire libre. Le dernier chapitre de *White spirit* est intitulé "Happy end". Cette *happy end* est peut-être un leurre. Un semblant de joie n'en illumine pas moins le roman de M<sup>me</sup> Paule Constant. C'est la lumière espérée au bout de la nuit. La croisière de la Volonté de Dieu n'aura pas débouché sur rien.

\*  
\* \*

"Celui qui mène la vie de bureau, dit M. Richard Jorif,



est burelain comme est châtelain celui qui mène la vie de château". Le "burelain" a fourni à M. Jorif le sujet d'un roman (7). Frédéric Mops, studieusement oisif, c'est-à-dire vivant noblement de l'amour des lettres, devient à trente-quatre ans employé de bureau pour faire comme on dit une expérience. Mais ne demandons pas à M. Jorif un document sur la vie de l'employé de bureau. *Le Burelain* n'est pas une physiologie au sens balzacien du terme. Frédéric Mops sera seulement hanté au long des trois années que durera sa nouvelle vie, de ses rêves et de ses marottes. *Le Burelain* n'est que le prétexte d'une promenade à travers les mots, une rêverie de promeneur solitaire prenant son plaisir dans les allées détournées des dictionnaires à caresser des vocables délaissés, privés depuis longtemps d'amour, et à en extraire tout leur suc. M. Jorif "furibonde" - mot appris dans la fréquentation de M<sup>me</sup> de Sévigné, contre "les appauvrisseurs de la Langue", les Bouhours et les Vaugelas. Il nourrit la sienne au marché aux herbes mais aussi dans les collèges pédantissimes de la Renaissance. C'est un mélange de préciosité aristocratique et de verve populaire très savoureux. La promenade de M. Jorif dans les jardins secrets de la langue française nous conduit loin de son bureau au cœur même de son véritable sujet, le roman qu'il n'écrit pas, un *Tombeau de Littré*, dans lequel avec les seules citations de textes tirés des articles du célèbre dictionnaire où Littré multipliait les clin d'œil à lui-même, il pourrait composer une vie du grand homme. Dans cette perspective dérobée à la curiosité du lecteur non prévenu, le rond-point central de *Burelain* est le square de la Tour Saint-Jacques à Paris où a lieu la rencontre de Frédéric Mops avec son oncle M. Papiton. C'est dans cette rencontre que s'élabore et se définit le projet clandestin de M. Jorif. Deux fous, "Bouvard vieux et Pécuchet jeune", parlant de leur folie !... M. Jorif s'y montre plus proche de Thérive, de Huysmans, de Louis Dimier avec son mélange d'érudition et de fantaisie que de Flaubert.

\*  
\* \*

"Quel est le plus grand roi de France ?" me demandait un jour, le regard surnois, mon bon maître Georges Pompidou. "Louis XIV", lui répondit bêtement l'élève mal dégourdi que j'étais. "Non, Louis XV", fit-il, royal et rien goguenard. M. et M<sup>me</sup> Girault de Coursac accumulent toute une bibliothèque pour soutenir que le plus grand roi de France, c'est peut-être Louis XVI. Après *l'Education d'un roi, Enquête sur le procès du roi, Sur la route de Varennes, voici Louis XVI à la parole et Louis XVI et la question religieuse pendant la Révolution* (8). M. Jean-François Chiappe a peint un Louis XVI se soumettant pieusement à la fatalité, se détournant du monde, occupé seulement en fils de Saint Louis à préparer sa montée au Ciel (9). M. et M<sup>me</sup> Girault de Coursac ne veulent voir en lui que l'introduit de la démocratie en France. Il a consacré toute sa vie à cette noble tâche.

Tous les historiens s'accordent pour dire que le règne de Louis XVI a commencé par une faute d'extrême

gravité ; le rappel des parlements, la destruction de l'œuvre de Maupeou. "Qu'ont donc fait les Grands pour démériter ?" s'écria le jeune roi, la main sur le cœur. M. et M<sup>me</sup> Girault de Coursac donnent tort à tous les historiens : les tribunaux de Maupeou avaient mauvaise presse (bien sûr !), les justiciables boudaient les nouveaux juges et Louis XVI, en rétablissant dans leurs droits les anciens juges, a pacifié le pays. Comment, ensuite, les arrogants parlements restaurés s'opposèrent aux réformes et bloquèrent l'avènement de la démocratie. M. et M<sup>me</sup> Girault de Coursac sont un peu gênés pour l'expliquer. Jacques Bainville travaillait au moment de sa mort à un grand ouvrage sur Louis XVI, qui se serait peut-être appelé *Télémaque XVI* ou le malheur d'être roi. "Comment écrivait-il, dans la préface de cet ouvrage que la *Revue universelle* a publiée récemment, comment Louis XVI a-t-il pu en deux ou trois brèves années, ruiner de fond en comble l'œuvre millénaire de ses ancêtres ? Ne dirait-on pas qu'il l'a fait exprès ?" M. et M<sup>me</sup> Girault de Coursac ne voient autour du malheureux souverain, modèle de lucidité et d'énergie, que des ennemis acharnés à sa perte : les philosophes peut-être, mais surtout les royalistes, et l'Eglise, et la Reine elle-même dont ils ont fait dans *Sur la route de Varennes*, l'héroïne d'un vrai roman policier.

Louis XVI, certes, n'était pas le balourd qu'on a dit, mais un homme instruit et d'une intelligence très remarquable, il voyait juste et loin. Ses ministres, même les jacobins qui lui furent imposés en 92, s'accordent à louer la sûreté de son jugement. Mais sa timidité le paralysait, et il laissait faire, n'agissant jamais quand il le fallait, incapable de prendre une décision et surtout de s'y tenir. sauf, il faut le reconnaître, lorsqu'il s'est opposé, au péril de sa vie, dans la dernière année de son règne, aux décrets sur la déportation des prêtres et la création d'un camp de fédérés marseillais buveurs de sang sous les murs de Paris. L'esprit d'opiniâtreté dont le taxent M. et M<sup>me</sup> Girault de Coursac s'est alors manifesté, mais pour sa perte et celle de la Monarchie. Son dernier "acte de roi" : le 10 août, il a livré au massacre par bonté d'âme ceux qui le défendaient et qui pouvaient encore le sauver.

Pourtant, M. et M<sup>me</sup> Girault de Coursac écrivent : "A la fin du mois de juillet 1792, après trois ans de luttes, d'épreuves et d'angoisses, tout semblait devoir s'arranger sans violence. Le politique de Louis XVI portait ses fruits sans que le Roi ait enfreint les lois qui lui ont été imposées grâce à un mouvement d'opinion qui s'amplifiait de jour en jour..." Peut-être, mais le clan jacobin qui n'avait que faire de la démocratie poursuivait son but, l'abolition de la royauté, et il fallait avec l'appui de cette opinion et de l'armée qui n'attendait qu'un geste, le mettre hors d'état de nuire. Louis XVI parlait bien, il n'est que de lire *Louis XVI à la parole*, recueil de lettres et de discours bien triés, mais aucune de ces paroles n'a été traduite dans l'acte salvateur.

Pour M. et M<sup>me</sup> Girault de Coursac, Louis XVI n'a été (comme Jeanne d'Arc ?) que la victime de l'Eglise ou, tout au moins, des princes qui la gouvernent. Le premier ordre de la nation s'est fait le complice du coup d'Etat

révolutionnaire initial en répondant à l'appel des Communes pour délibérer tous ordres réunis. Les évêques ont conseillé, voire "ordonné" (!) au roi d'accepter la constitution civile du clergé. Le cardinal de Bernis ("un vil cancrelat") a torpillé à Rome où il était ambassadeur, les efforts de son maître pour ouvrir le Pape aux véritables intérêts de la France et de la monarchie. Le Pape n'a servi que ceux des émigrés. Les documents reproduits dans *Louis XVI et la question religieuse pendant la révolution* sont sollicités, interprétés, nullement convaincants. Après Varennes, Louis XVI a écrit à Mgr du Lau, archevêque d'Arles, futur martyr des Carmes en septembre 92 : "La justice divine a voulu me punir de lui avoir préféré l'insolente philosophie qui m'a séduite et m'a précipité dans un abîme de malheurs". Cette phrase bien éclairante n'est pas citée par M. et M<sup>me</sup> Girault de Coursac. Elle ne nous renvoie qu'à Télémaque XVI.

M. et M<sup>me</sup> de Coursac déclarent avoir voulu nous faire connaître le "point de vue du roi sur les événements qu'il a vécus". Louis XVI a vécu la Révolution en *témoin*. Le terme est révélateur. On attendait d'un roi autre chose qu'un témoignage, acte par définition passif.

\*  
\* \*

Pierre Gaxotte écrivait dans sa préface à la réédition de son *Siècle de Louis XV* que "ce serait un travail digne d'un chartiste de poursuivre d'historien à historien, de mémorialiste à mémorialiste, les anecdotes les plus célèbres sur Louis XV et son temps" pour en démontrer le caractère de fausseté et d'infamie. M. Michel Antoine est ce chartiste qu'appelait Pierre Gaxotte, mais il ne s'attarde pas dans son *Louis XV* (10) à explorer les sentines où les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle sont allés puiser leur information sur le règne du Bien-Aimé. Il se borne à renverser d'un revers de main dédaigneux l'échafaudage de ragots sur le Parc aux cerfs, et il passe aux choses sérieuses. M. Michel Antoine a dépouillé les milliers d'arrêts du Conseil du Roi. Jamais on n'a autant travaillé que dans ce siècle réputé léger autour de ce roi réputé paresseux. La figure d'un prince sérieux et appliqué, homme de dossiers, de fiches, tenant seul son secrétariat, levé à cinq heures du matin, mettant lui-même sa bûche dans sa cheminée pour ne pas déranger sa domesticité, apparaît à travers le monceau de papiers trié par M. Michel Antoine. Celui-ci n'a voulu écrire qu'une biographie de Louis XV. Le Roi et la Nation étant indissociables, le privé et le public ne faisant qu'un, c'est en fait l'histoire de la France de Louis XV que M. Michel Antoine a écrite.

Louis XV a-t-il été "le plus grand roi de France", comme le prétendait Georges Pompidou, amateur de boutades ? L'Averdy, terrible opposant parlementaire, entrant au Conseil du roi, s'écria, tout surpris : "C'est le meilleur des hommes, il a une justesse d'esprit singulière, il est digne de l'affection de tous ceux qui le connaissent". Mais Louis n'a rien fait pour se faire connaître. Maladivement timide, redoutant d'avoir à s'exprimer en public, fuyant la foule courtisane, confiné dans son secret, il est,

orphelin à trois ans, lui qu'on appellera le Bien-Aimé, privé d'amour. La mort, dont les ombres l'accompagnent tout au long de sa vie, le hante. Qui le connaît ? Madame de Pompadour pour qui M. Michel Antoine est sévère, ne flatte que ses faiblesses. Il faut attendre la fin de son règne pour que Louis XV se manifeste enfin dans toute sa grandeur. Le 3 mars 1766, dans le fameux lit de justice où il prononce, face à une magistrature rebelle, le discours dit de "la flagellation", il définit avec une force, une clarté, une hauteur de vues extraordinaire, le pouvoir royal. "L'ordre public tout entier émane de moi. Les droits et les intérêts de la nation dont on ose faire un corps séparé du monarque sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains". C'est la proclamation de l'authentique constitution française. Il a manqué à Louis XV pour que sa voix porte loin un héraut, qui aurait pu être Voltaire. Celui-ci, rapporte Marmontel dans ses Mémoires, s'est placé un jour sur le passage du Roi dans la galerie des glaces à Versailles et il s'est écrié : "Voici notre Trajan !". Louis XV n'aimait pas les hommes de lettres ni les bateleurs. Affolé, il s'éclipsa. Il avait manqué son rendez-vous avec le Destin. Il ne serait pas Trajan.

C'est Napoléon qui, le premier, a commencé peut-être à lui rendre justice. Il lui a attribué, plus encore qu'à Maurice de Saxe, la victoire de Fontenoy. Mais Louis XV n'avait-il pas jugé d'avance le grand conquérant ? "Comment conserver un royaume", a-t-il demandé : "en ne l'augmentant pas". Louis XV, capétien prudent, ne s'est consacré qu'à la consolidation de l'Etat, à sa modernisation. Le XVIII<sup>e</sup> siècle a été marqué par la révolte des juges, la tentative de substituer au pouvoir progressiste, radical-socialiste, a dit Thibaudet, autre amateur de boutades, de la monarchie française, une imaginaire constitution germanique héritée de Chilpéric et de Clotaire. Louis XV a soumis les juges et sauvé l'Etat. Il faisait faire à la France l'économie de la Révolution dont, de René Sédillot à Pierre Chaunu, on a cette année évalué le coût.

Comment le siècle de la douceur de vivre, qui est celui de toutes les prospérités et de tous les progrès, a-t-il pu déboucher sur le cataclysme révolutionnaire ? M. Michel Antoine place Louis XV dans la lumière où il doit être jugé, mais il éclaire aussi un siècle qui, sous la prospérité, sous le bien-être lié à la paix et au développement de la richesse, est "derrière un aimable sourire de façade", au milieu de lumières ténébreuses, "un siècle de haine". Le mot est de M. Michel Antoine qui n'en dit jamais un de trop. Jansénistes, jésuites, philosophes, sans compter (à mettre dans le même panier où ils feront tomber tant de têtes) les journalistes et la populace, toutes les incompréhensions, toutes les ingratitude, toutes les oppositions se conjuguent contre un prince qui n'a eu qu'un tort, celui de se priver d'un ministère de la propagande.

\*  
\* \*

M<sup>me</sup> Adrienne Durand-Tullou a été nommée à vingt ans institutrice à Rogues, un village des Causses du

Gard, contreforts du Larzac. Elle raconte dans *le Pays des asphodèles* (11) ses souvenirs d'un demi-siècle de vie caussenarde. Elle prit pour parvenir dans ce pays inconnu le train de Nîmes au Vigan. "Passé Ganges, dit-elle, le train plongea dans l'obscurité d'un tunnel, retrouva le jour, replongea sous terre... Je pénétrais dans un autre univers sévère et énigmatique". André Chamson évoquant l'arrivée au Vigan au moment des vacances par le même petit train aujourd'hui disparu, nous a dit qu'il éprouvait la sensation d'"entrer dans un monde clos". Le tunnel de Sumène en était "la porte". Celle-ci franchie, "rien n'était plus pareil". M<sup>me</sup> Durand-Tullou ne s'arrêta pas au Vigan. Un omnibus tiré par un cheval la conduisit par une route de montagne escarpée sur la Causse immense et bleu où elle allait vivre désormais. Arthur Young voyageant en France en 1789 a rencontré là des hommes sauvages. Dinant dans l'auberge de Montdardier, un village voisin de Rogues, l'Anglais n'était pas du tout rassuré. M<sup>me</sup> Durand-Tullou, lorsqu'elle a fit son entrée dans ce pays d'ancienne et fière civilisation, se sentit aussitôt chez elle. Elle allait lui demander des lettres de naturalisation. Elle en apprendrait la langue, la remettrait en honneur, sinon en usage, à l'école où elle était impitoyablement traquée par la III<sup>e</sup> République. Elle lui consacrerait toute une vie de labeur et de piété. Aujourd'hui, la petite institutrice arrivée il y a cinquante ans par l'omnibus à cheval, avec une valise et quelques livres, est devenue celle que les journalistes du cru nomment avec un rien d'emphase "la grande dame des Causses". Elle prend place déjà dans un légendaire.

*Le pays des asphodèles* où sont racontés non seulement des souvenirs, mais où tout un terroir, avec ses familles et ses coutumes, est photographié pour la postérité, est le livre de raison auquel la passion qui l'a inspiré donne vie. M<sup>me</sup> Durand-Tullou a noté tout ce qu'elle a entendu, vu, appris. Elle a fait une moisson et l'a engrangée. Pressée par le temps - "le Causse, dit-elle, change, les souvenirs s'estompent, s'effacent", elle sauve dans ce livre les vestiges d'une ère révolue. Livre-musée, livre-testament aussi. On ne peut se promener sans mélancolie au Pays des Asphodèles. Ce pays mourra-t-il ? Redevendra-t-il un désert ? Ou bien, ce qui serait pire, sera-t-il livré aux hordes de ce qu'on appelle le tourisme ? En reconnaîtra-t-on alors la figure ? André Chamson a pressenti dans *Heritages*, l'un de ses romans, comment la petite ville cévenole, austère et pudique du Vigan, allait devenir, en trahissant son secret, en s'ouvrant à l'industrie des grands consortiums anonymes, une cité "moderne". Le Causse, l'un des derniers reliquaires du passé, va-t-il subir le même viol. Va-t-il perdre son âme ?

\*

\* \*

Il y a une Cévenne huguenote et camisarde que la littérature, le cinéma, les journaux ont popularisée. Il y a une autre Cévenne, catholique et royale, la Cévenne "raiole", elle ne bénéficie pas de la propagande des "medias", elle est moins connue. André Chamson a écrit un roman sur *Sans Peur*, de son nom Jean-François

Solier, qui fut le héros de cette Cévenne pendant la Révolution. M. Yves Chassin du Guerny et M<sup>me</sup> Adrien Durand-Tullou ont mis à profit l'année du Bicentenaire pour consacrer à ce personnage l'ouvrage documenté et scientifique qui s'imposait (12).

L'abbé Solier, curé prieur de Cognac, un hameau perdu dans le massif de l'Aigoual, refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, il prit le maquis et il le tint, à la tête de ses bandes, dans les montagnes qui s'étendent de l'Hérault à la Lozère, jusqu'en 1801. Je n'ai jamais entendu parler dans mon enfance cévenole que du "saint abbé de Solier". Le petit André Chamson a été nourri dans sa famille d'une autre légende. Solier traversait ses rêves un couteau entre les dents. Le livre de M. du Guerny et de M<sup>me</sup> Durand-Tullou puisé principalement aux sources d'archives officielles ne peut faire apparaître que le "hors-la-loi", disons le brigand. La figure du défenseur de la foi et du soldat du roi est peut-être difficile à déchiffrer à travers les procès-verbaux de gendarmerie. Avec un peu d'imagination et de piété, on y arrivera.

Le commandant Ruteau, lancé avec sa demi-brigade d'infanterie légère à la poursuite pendant huit ans de l'insaisissable Solier, le décrit dans l'un de ses rapports : "homme d'environ 60 ans, cheveux gris, visage rond, cinq pieds, deux pouces, vêtu d'une veste à poches gris foncé, gros souliers, toujours armé d'un fusil à deux coups et de deux pistolets à sa ceinture". Ajoutons, dans sa gibecière, un ciboire et les saintes espèces. Les hommes de sa bande se barbouillent de suie, lui opère à découvert. On lui impute tous les assassinats de grand chemin, toutes les attaques de diligence. On le voit partout. Mais, disent les fonctionnaires publics, "il y a peut-être des *émanations* de Solier". Traduit devant les tribunaux militaires d'Avignon et de Montpellier, il est déclaré amnistié de certains chefs, relaxé pour d'autres au bénéfice du doute. Fouché, ministre de la police de Bonaparte, ne s'embarrasse pas de la chose jugée. Il le renvoie devant une commission militaire de sa composition. Condamné à mort, Solier est, séance tenante, fusillé devant le mur du cimetière au Vigan, en chantant le Miserere. La population lui a fait des obsèques solennelles.

Un compagnon de Solier, le maçon Levasseur, a cru pouvoir justifier dans ces termes les "exactions" du maquis contre-révolutionnaire des Cévennes : "Les dominateurs de la France nous ont ramenés aux lois primitives de la défense naturelle. Rien n'a été respecté. Ils ont torturé, égorgé, saccagé. Ils ont tenu la France sous leurs proscriptions et ils s'étonnent que les gens de cœur usent de représailles. N'ont-ils pas dit que la résistance à la tyrannie est le plus saint des devoirs. Quand l'autorité légitime a succombé, quand un peuple est plongé dans l'anarchie, quand il n'y a plus d'autre droit que la force, le dernier des citoyens peut y recourir pour défendre son foyer, sa vie, ses biens, Je n'étais qu'un maçon, mais de ma truelle, ils ont fait une épée".

Le ton de l'abbé de Solier est autre. Sous le dur com-

battant perce le doux prêtre fénélonien, celui qu'il me plaît d'imaginer, enseignant le catéchisme avant la Révolution sur la terrasse fleurie de son presbytère. Il écrit du fond de sa prison aux administrateurs de l'Hérault : "Souvenez-vous que c'est une mauvaise manière de régner par la terreur. C'est par la justice, la vertu, la religion, la douceur que vous ferez aimer le gouvernement et c'est le seul moyen d'atteindre au vrai bonheur".

\*  
\* \*

M<sup>me</sup> Jeanne Bourin nous a invités dans la *Chambre des dames*, roman préfacé par M<sup>me</sup> Régine Pernoud qui obtint un prodigieux succès, à retrouver le Moyen-Age. Avec le *Jeu de la Tentation*, le *Grand Feu*, aujourd'hui les *Pérégrines* (13), elle n'a pas quitté cette époque. Restaure-t-elle, dans ces ouvrages nourris d'une riche érudition, le genre du "roman archéologique" illustré par le *Salammô* de Flaubert ? *La Chambre des dames* nous amenait dans le Paris commerçant de la rue Quincampoix et de la rue des Bourdonnais au XIII<sup>e</sup> siècle. M<sup>me</sup> Jeanne Bourin y contait l'histoire d'une famille. C'était, transposée au siècle de Saint Louis, une *Chronique des Pasquier*. Le roman réaliste bourgeois primait, là, le roman archéologique. "Avez-vous lu *Salammô* ?" "Excusez-moi, je n'entends pas le carthaginois", répondait à cette question la légende d'un dessin satirique au temps de Flaubert. M<sup>me</sup> Jeanne Bourin, dans la *Chambre des dames* ne parlait ni carthaginois, ni même vieux français. On n'avait pas besoin d'un lexique pour l'entendre. Paris, depuis huit cents ans, avait sans doute peu changé : toujours le même grouillement populaire gouailleux dans des rues grises. Mais la rue Quincampoix et la rue de Bourdonnais débouchaient sur des horizons que l'orient teintait de couleurs vives, et l'on sentait M<sup>me</sup> Bourin attirée par l'aventure.

Elle répond dans les *Pérégrines* à cet appel. Une famille de Chartres, la grand-mère, le père, des filles, le garçon, un oncle curé, s'embarquent pour la croisade. M<sup>me</sup> Bourin nous conduit de Brindes à Constantinople et, à travers l'Asie mineure, jusqu'aux portes de Jérusalem. Elle s'attarde, au cours de ce qui est le premier des grands voyages organisés, en touriste curieuse des boutiques dont elle décrit dans le détail les étalages et des palais dont elle s'arrange, d'une façon ou d'une autre, pour franchir les portiques, mais, aussi, en amateur d'archéologie et d'antiquités avide de reconstitutions à grand spectacle, comme celui des courses de chars sur l'Hippodrome du Bosphore. En perd-elle de vue son but ? Ce roman, avec un intérêt très vif pour le dépaysement et l'exotisme, n'est pas que touristique. C'est un roman d'aventures, celui dont rêvait M<sup>me</sup> Jeanne Bourin hantant dans la *Chambre des dames* les alentours prébalzaciens de la rue Saint Denis, mais d'abord le roman d'une aventure spirituelle : la conquête de Jérusalem. Il y a beaucoup de batailles, on échange beaucoup de horions sur cette route historique. M<sup>me</sup> Bourin semble prendre un chaud plaisir guerrier dans la relation de ces combats. Mais la conquête de Jérusalem, c'est une conquête intérieure, la marche de chaque homme ou

femme vers Dieu. Qui sera digne d'entrer dans la cité céleste ?

L'auteur du *Grand feu* pose dans les *Pérégrines* la question *cruciale* de l'Amour. Feu purificateur et rédempteur ? Feu destructeur, au contraire ? Des amours terrestres jalonnent la route des croisés qui s'y embourbent, se laissent détourner du pôle spirituel de leur cheminement. "Il reste à prendre Jérusalem", c'est la dernière phrase du roman de M<sup>me</sup> Bourin qui nous conduit jusqu'à Jérusalem, mais ne nous y fait pas entrer. Les *Pérégrines*, roman de foi et de conquête, débouche sur l'attente, l'incertitude, l'inachèvement. Il laisse le mystère intact. Il n'empiète pas sur Dieu. M<sup>me</sup> Bourin renvoie le salut, affaire de toute son œuvre, dans un *au-delà* sur lequel elle signifie que le romancier, et encore plus le romancier catholique, n'a plus de prise. Elle nous jette devant le tabernacle, elle ne nous en ouvre pas la porte. A nous de le faire.

Il faut comprendre cette invitation pour estimer à sa vraie valeur un roman où sont abondamment utilisés pour le divertissement du lecteur à courte vue le pittoresque, la couleur locale, tous les moyens de séduction, mais dont le sens ne se dévoile qu'à son terme.

\*  
\* \*

M. François Fontaine, de l'*Usurpation à Mourir à Selinonte*, *Douze Césars* et *D'or et de bronze*, s'est donné pour tâche d'écrire une chronique de l'Empire romain. De Marc-Aurèle, il est remonté à Trajan, et, dans le *Sang des Césars* (14), c'est aujourd'hui à Auguste, le fondateur de l'Empire, que dans son enquête à contre-sens du Temps, il est parvenu. Comment qualifier ces ouvrages aussi riches d'imagination que d'érudition ? Romans archéologiques ? Romans historiques ? Rêveries en marge de l'Histoire ? Enquête est, sans doute, le terme qui convient. Jacques Bainville disait qu'on trouve dans l'Histoire romaine le condensé de tous les systèmes politiques et de toutes les idées politiques de l'Histoire universelle. Enquêter sur l'Histoire romaine, c'est nourrir, c'est développer une réflexion sur le monde présent et à venir. M. François Fontaine, qui doit à son passé de haut fonctionnaire international la richesse de l'expérience et la hauteur des vues, pose dans chacun de ses ouvrages des questions essentielles.

Le *Sang des Césars* où la figure d'Auguste reste dans l'ombre avec son mystère, est l'histoire d'une postérité tragique. Tous les enfants issus de l'union d'Octave et de Scribonia périront par le fer ou le poison. Ils sont les uns après les autres écartés de la succession impériale par Livie, la seconde épouse, au profit de son fils Tibère. Julie, la fille adorée, mais qui a attenté à l'Etat par l'étalage de son impudicité ou, plus sérieusement, sans doute, pense M. Fontaine, par l'organisation de quelque complot, est reléguée dans une île avec sa mère, Scribonia. M. François Fontaine pose dans le *Sang des Césars* la question de la légitimité du pouvoir et des formes de sa transmission. "L'œuvre d'Auguste, écrit-il, était d'une logique parfaite, si admirablement adaptée au génie latin

qu'elle eût pu fonctionner sans interruption jusqu'à nos jours, n'eût-elle été victime dès le départ d'une panne de transmission. Six relais dynastiques soigneusement choisis et préparés par le Fondateur, qui disparaissent l'un après l'autre, quelle sagesse politique, quel art de la prévoyance eut pu parer à de tels coups du sort ?". La question de M. Fontaine ne reste pas sans réponse. Elle en appelle une autre. Comment, pourquoi, un millénaire plus tard les Capétiens ont réussi à Paris ce qu'Auguste a manqué à Rome. L'œuvre de M. François Fontaine ne cesse d'inviter à la réflexion.

\*  
\* \*

La publication de la Correspondance de George Sand par M. Georges Lubin touche à sa fin. Le tome XXIII (avril 1872-mars 1874) vient de paraître (15) et le dernier est attendu. George Sand mourra en 1876. Elle entre en 1874 dans sa "septantaine". A trente ans, elle se déclarait "vieille". A soixante-dix, elle ne s'est jamais sentie aussi jeune. Elle prend des bains d'eau glacée dans l'Indre, pour soigner sa coqueluche. Une maladie d'enfant !

Nous l'avons vue dans le tome précédent de la Correspondance durement frappée par le spectacle de la Commune. La républicaine de 1848 s'écriait : "Malheur à ceux qui ont cru au noble instinct des masses". Elle était allée jusqu'à dire qu'"il eut mieux valu pour l'honneur de Paris qu'il ait subi l'occupation prussienne et que la Commune n'ait pas régné". Elle demande à Hugo, dont elle a réprouvé le jusqu'au boutisme en 70, d'écrire des *Châtiments* contre les communards. Mais alors que son ami Flaubert, fou de rage contre son époque, continue à déverser des tombereaux d'injures sur le suffrage universel, la démocratie, la stupidité populaire, George Sand trouve vite l'apaisement. Elle vit à Nohant dans sa famille, au milieu de ses petite-filles chéries, de ses fleurs et de ses bêtes. Elle ne veut plus en sortir. Elle ne vient à Paris que de loin en loin pour ses affaires. Elle trouve un

peuple "hébété". Elle rencontre quelques amis, toujours les mêmes, au dîner Magny. Elle voudrait que Flaubert se marie. Découvre-t-elle sur le tard une vocation de conseillère conjugale ? "Le bénissage perpétuel de la mère Sand, écrit Flaubert, me tape sur les nerfs". Elle l'invite à Nohant avec le bon géant moscovite Tourgue-nieff. Il fait tellement de bruit que lorsqu'il repart, elle est toute "courbaturée".

Ce qui l'inquiète, c'est la probabilité de la restauration monarchique dans la personne d'Henri V, le retour en force des "catholiques hypocrites et bigots", les processions du Sacré-Cœur. Elle veut purger la République de l'hypothèque terroriste de 93, elle s'accommode d'une république de juste milieu, une république orléaniste, de préférence sans les Orléans. Elle pense qu'elle sera oubliée dans cinquante ans. Il lui suffit de faire partager à ses contemporains son "idéal de poésie et de douceur". La république de M. Thiers a de la douceur (si l'on veut bien oublier la répression de la Commune), mais peu de poésie. "Il ne faut pas réfléchir, écrit George Sand, mais travailler et combattre jusqu'à son dernier souffle". Combattre ? Non, s'aimer ! "Ah, chère maître, lui écrit Flaubert, si vous pouviez un peu haïr".

Philippe SÉNART

- (1) (6) Gallimard
- (2) Olivier Orban
- (3) Albin Michel
- (4) Ed. de Minuit
- (5) Le Seuil
- (7) (13) Ed. François Bourin
- (8) Ed. O.E.I.L., 4 rue Cassette, Paris
- (9) Perrin
- (10) Fayard
- (11) Payot
- (12) Imprimerie C.C.M. Alès
- (14) Ed. Bernard de Fallois
- (15) Garnier

**L'existence d'une revue dépend  
du nombre de ses abonnés.**

**Abonnez-vous  
et faites connaître France-Forum.**

**MERCI**

*Parmi les inventeurs de l'art abstrait, la figure de Frantisek Kupka se détache par sa singularité : en marge de tout groupe et de tout mouvement, c'est en poursuivant un cheminement solitaire qu'il parvient à cette forme d'art radicalement nouvelle qu'il est convenu d'appeler "abstraction".*

*Krisztina Passuth*

# FRANTISEK KUPKA VISIONNAIRE ET PIONNIER DE L'ART ABSTRAIT

par Henri BOURBON

**L**e Tchèque Kupka est un pionnier de l'abstraction, il ne fut précédé que d'un an par le Russe Kandinsky. C'est en 1910 que Kandinsky réalisa sa première aquarelle abstraite et à ce titre fut considéré comme l'inventeur de l'abstraction. C'est en 1911 que Kupka s'affirma peintre abstrait ou non objectif, mais après de longues recherches et une évolution sur plusieurs années à partir de thèmes figuratifs. L'importance de Kupka ne fut reconnue qu'après sa mort ; les critiques et les amateurs d'art n'ont pris conscience que lentement de ses qualités de dessinateur, de sa puissance de coloriste, de sa place dans la naissance de l'art abstrait aux côtés de Kandinsky, Malevitch, Mondrian, Robert Delaunay.

La personnalité complexe de Kupka explique peut-être le fait qu'il fut longtemps méconnu. Une récente exposition du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris

a confirmé, s'il en était encore besoin, que Kupka est l'un des peintres majeurs du XX<sup>e</sup> siècle.

Frantisek Kupka naquit en 1871, dans la Bohême orientale. Après avoir travaillé aux Beaux Arts de Prague puis à l'Académie de Vienne, il se fixe à Paris en 1896 ; il meurt en 1957 à Puteaux où il était devenu le voisin et l'ami de Jacques Villon. En 1914 Kupka s'engagea dans l'armée française, puis participa à la formation d'un régiment tchécoslovaque sur le front français et termina la guerre sous les ordres du maréchal Foch avec le grade de capitaine. Ce n'est pas le moindre paradoxe de cet individualiste anarchisant et antimilitariste, qui accepta plus tard la Croix de la Légion d'Honneur.

Sa carrière de peintre présente une ampleur et une originalité dont témoignent les étapes thématiques de son œuvre telles qu'elles ont été organisées par le Musée

d'Art Moderne de Paris : les dessins satiriques pour les journaux ; le symbolisme ; la nature ; le fauvisme ; la décomposition du plan par le mouvement et la couleur ; l'abstraction cosmique et organique ; les verticales, horizontales et diagonales ; le machinisme ; autour d'Abstraction - Création et le géométrisme.

Toute sa vie Kupka se passionna pour la philosophie, pour la musique. Ce positiviste rêveur s'initia à l'alchimie et à l'occultisme. Ce rationaliste médita sur la dynamique du cosmos, la structure de la matière, le fonctionnement du psychisme humain. Sa peinture est profondément marquée par ses préoccupations théosophiques, métaphysiques et scientifiques. Il aimait Platon, Nietzsche, Schopenhauer, Mallarmé. Il s'intéressa au spiritisme, aux religions orientales, à l'astrologie, aux sciences naturelles, à l'astronomie, à la physiologie, à la biologie, à la chimie, à l'optique, à la mécanique, aux mathématiques. Que l'on ne s'étonne donc pas qu'il puisse faire alterner l'exaltation lyrique avec la stylisation la plus stricte.

*Plans verticaux 1, 1912 - Collection MNAM, Paris*

Si l'art de Kupka est idéaliste, il ne cherche pas sa justification dans les spéculations philosophiques, ainsi que le souligne Serge Fauchereau. Kupka s'en explique en effet clairement dans ses textes réunis sous le titre : "La création dans les arts plastiques", ouvrage théorique écrit en 1912 et réédité en 1989 (1). "Afin de faire partager son rêve au spectateur, l'artiste plasticien exprime ses idées, ses impressions, ses sentiments et ses états d'âme en les transposant dans les compositions peintes ou sculptées qui mettent en œuvre des combinaisons de points, de lignes, d'étendues, de volumes, de couleurs, de lumières et d'ombres - assemblages susceptibles de variations infinies".

\*

\* \*

Les œuvres de jeunesse de Kupka sont influencées par le symbolisme et s'inspirent du goût qui régnait à Vienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'esthétique du Jugendstil. A Paris Kupka fournit des dessins violemment satiriques au périodique anarchiste "L'Assiette au beurre". Entre 1905 et 1910 il peint des toiles dans le style impression-

niste de la peinture en plein air, puis des tableaux de caractère expressionniste. Il prend connaissance des créations de Toulouse-Lautrec, Matisse, Van Dongen, Sonia Delaunay. Son orientation fauviste l'amène à renouveler et enrichir sa gamme de couleurs ; il utilise la couleur pure ; ses tonalités deviennent chaudes et chantantes. Kupka s'intéresse, avant Marcel Duchamp et les futuristes italiens, à la traduction du mouvement et de la lumière. Ce sont en 1901-1902 "Les cavaliers", avec la démultiplication des personnages, puis les séries des "Plans par couleurs - Grand nu" (1909) et des "Femme cueillant des fleurs" (1910), où les corps sont découpés en aplats colorés. Dans sa réflexion sur les théories de la couleur, il devance avec ses "Disques de Newton" (1911) Robert Delaunay et ses "Formes circulaires" (1913).

En 1912 se produit un événement artistique qui fait sensation et même scandale : l'exposition au Salon d'Automne des premières peintures non-objectives de Kupka "Amorpha, fugue à deux couleurs" et "Amorpha, chromatique chaude". Les recherches de Kupka se sont détachées de la figuration et ont abouti à un art "non objectif" ou abstrait qui vise à atteindre "la deuxième réalité", la réalité autre, celle qui se cache derrière le monde visible, celle qui révèle le sens caché des choses. Il refuse désormais ce qu'il a appelé "l'esclavage du descriptif".

Se succèdent après 1912 plusieurs séries. Celle des "verticales, horizontales et diagonales" : les verticales, étroites bandes parallèles, constituent un des éléments essentiels de la non-objectivité de Kupka ; ses "plans par couleurs" sont à l'origine de son abstraction et ont conduit au chef d'œuvre de verticales et de diagonales colorées qu'est "La Cathédrale", traduction des jeux de lumière des vitraux. La série des "formes organiques et cosmiques" 1911-1920, évoque des cristaux de couleur, des rochers, des lichens, des nuages, des fonds sous marins, des floraisons végétales, des tournoisements d'astres, en de vastes compositions. La période des machines (1925-29) avec ses transpositions des mécanismes de roues, de bielles et d'engrenages montre que Kupka, partageant les fascinations des hommes de son temps, n'était pas insensible à la part de beauté que peut comporter la mécanisation. Provocant, n'a-t-il pas écrit qu'une rotative vaut une cathédrale ! Ses toiles (1923-1930) qui suggèrent les rythmes syncopés du jazz témoignent de son attirance pour la musique.

Avec la participation de Kupka au groupe "Abstraction-Création" dans les années 30, l'abstraction géométrique de l'artiste devient une stylisation rigoureuse et dépouillée. Les formes se limitent à des rectan-

gles, à des carrés, à des cercles, à des circulaires, à des plans diagonaux, à des lignes couplées d'horizontales et de verticales. Les dernières toiles du peintre sont des compositions épurées à l'extrême et d'un chromatisme sobre ; elles se présentent comme une sorte d'adhésion à la vérité universelle de la géométrie.

Du symbolisme, du fauvisme et de l'expressionnisme aux plans par la couleur, de l'abstraction expressive, cosmique et organique à l'abstraction géométrique, l'œuvre de Kupka est un accomplissement de la définition qu'il donnait de l'art. "Ma peinture : abstraite ? Pourquoi ? La peinture est concrète : couleurs, formes,

---

L'acier boît n° 2, 1927-1928 - Collection MNAM, Paris

dynamique. Ce qui compte c'est l'invention. On doit inventer et puis construire" et "L'œuvre d'art étant en soi une réalité abstraite demande à être constituée d'éléments inventés". Définitions qui ne s'opposent pas mais se complètent.

Iéaliste l'art de Kupka exprime l'univers de l'esprit, mais il n'en conserve pas moins des liens avec le monde matériel et la nature.

Henri BOURBON

(1) "La création dans les arts plastiques" aux Editions Cercle d'Art. "Du spirituel dans l'art" de Kandinsky fut publié en 1912 ; "Du cubisme au suprématisme" de Malevitch en 1916 ; "Le Néo-Plasticisme" de Mondrian en 1920.

---

"Coupées à angle droit ou par des diagonales, les verticales donnent une impression d'ascension ou de descente, renforcée encore là où les surfaces limitées sont de couleur ou de valeur différente. Solennelle, la verticale est l'échine de la vie dans l'espace, l'axe de toute construction ; elle monumentalise le moindre croquis mis au carreau. L'horizontale éveille en nous une idée de mobilité, de choses, couchées, posées, lentes, une idée de repos, d'horizon, de chemin qui s'étend. Celui qui veut, dans une construction y mettre le holà, fera tomber une bonne verticale..." (Kupka "La Création dans les arts plastiques")."



# DISQUES par Marc DARMON

**HAENDEL** : 8 Suites pour clavecin (1720)  
Scott Ross, Clavecin  
2 CD ERATO 75195

Une large majorité des enregistrements de Scott Ross sont consacrés aux cinq grands maîtres de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : Bach, Haendel, Couperin, Rameau et Scarlatti. Si les œuvres pour clavecin représentent la quasi-totalité de la production de Scarlatti et de Couperin, celles-ci n'en forment qu'une proportion plus réduite chez Bach et surtout chez Rameau et Haendel. En particulier chez ce dernier, les Oratorios, les Opéras et les œuvres orchestrales ont maintenu les pièces pour clavecin dans l'ombre, d'autant que Haendel a orchestré ses pièces les plus célèbres et que certains morceaux sont d'authenticité douteuse. Le recueil de 1720 rassemble huit suites composées depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur style est plus proche de Scarlatti que de Bach, au point que l'on ne se souvient pas avoir entendu une telle fantaisie et une semblable impression d'improvisation dans d'autres œuvres de Haendel.

Ce coffret représente le seul témoignage de Scott Ross consacré à Haendel. Le claveciniste est mort au mois de juin dernier et cette réédition d'un enregistrement de 1984 est la bienvenue. Ses intégrales des œuvres de Rameau et de Couperin (parues chez STIL) avaient été chaleureusement accueillies mais c'est surtout sa magnifique intégrale des 555 sonates de Scarlatti (34 CD ERATO 75400) qui avait affirmé sa popularité. Il n'a eu le temps que d'à peine entamer ce qui aurait dû être une monumentale intégrale des œuvres pour clavecin de Bach : seuls deux coffrets ERATO - dont de superbes Partitas (ERATO 75525) - ont été enregistrés.

**BRAHMS** : 1<sup>o</sup> Concerto pour piano op. 15, Variations sur un thème de Schumann op. 23  
Andras Schiff, piano ; Orchestre Philharmonique de Vienne ; Sir Georg SOLTI, direction et piano  
1 CD DECCA 425-110-2

Le premier Concerto pour piano (1859) de Brahms est une de ses œuvres les plus populaires. Bien que de facture classique - dans la tradition des Concertos de Beethoven et du Concerto de Schumann, il comporte trois mouvements -, il est d'une grande modernité quant à l'équilibre entre le soliste et l'orchestre.

Cette nouvelle interprétation, signée par le jeune pia-

niste hongrois Andras Schiff qu'accompagne Sir Georg Solti, fait parfaitement sentir cette modernité. En effet la précision du chef et la transparence de la prise de son font entendre tous les détails orchestraux qui nous sont habituellement cachés par une homogénéité trompeuse. Tout au long de l'œuvre, l'Orchestre Philharmonique de Vienne nous impressionne par sa virtuosité. Quant au soliste, quel meilleur compliment peut-on lui faire que de dire qu'il s'intègre parfaitement à l'orchestre dans cette démonstration de précision, de virtuosité et de vie.

Les magnifiques Variations pour quatre mains op. 23 sur un thème de Schumann nous permettent de retrouver Solti au piano. Celui-ci, qui avait gagné quelques concours de piano avant la dernière guerre, n'avait plus joué en public jusqu'à ces dernières années. Quelques concerts et quelques disques en compagnie de son ami Murray Perahia nous ont permis de l'entendre à nouveau au piano. Le couple qu'il forme ici avec Andras Schiff est tout à fait inspiré.

**BEETHOVEN** : 6<sup>o</sup> Symphonie "Pastorale", Ouverture "Léonore 3"

Orchestre Symphonique de Chicago, Sir Georg Solti  
1 CD DECCA 421-773-2

Sir Georg Solti enregistre une seconde fois l'intégrale des Symphonies de Beethoven avec l'Orchestre Symphonique de Chicago. Celle-ci s'annonce encore mieux enregistrée que la précédente qui, il y a quinze ans, avait été très appréciée pour sa précision et sa musicalité ; on peut même affirmer que les trois premiers disques de cette présente intégrale, consacrés aux Symphonies n<sup>o</sup> 9 (DECCA 417-800-2), n<sup>o</sup> 4 et 5 (DECCA 421-580-2) et aujourd'hui n<sup>o</sup> 6, sont les mieux enregistrés parmi les disques consacrés aux Symphonies de Beethoven. L'interprétation de Solti est très analytique et spectaculaire : les attaques des cordes sont particulièrement accentuées, les cuivres sont resplendissants et la dynamique est exceptionnelle.

Rares sont les chefs qui peuvent prétendre à la succession de Karajan, sinon à la tête de l'Orchestre Philharmonique de Berlin, au moins au titre officieux de meilleur chef du moment ; Solti, au même titre que Carlo Maria Giulini et que Bernard Haitink, fait partie de ceux-là. Ces nouveaux disques, tout comme sa monumentale discographie, le prouvent.

# notes de Lecture

---

## ● Bodin et Hobbes

La nouvelle collection "Léviathan" des Presses Universitaires de France se fixe pour objectif de contribuer à l'intelligence de la modernité juridique et politique et d'aider à la compréhension des mutations des représentations du droit et de l'Etat. Mission pleinement accomplie, malgré la difficulté de la tâche, avec la publication de deux brillantes études : l'une de Simone Goyard-Fabre consacrée à Jean Bodin (1), l'autre de Franck Lessay (collaborateur de France-Forum) consacrée à Thomas Hobbes (2).

On a souvent rapproché les deux pensées ; or, si effectivement la Souveraineté repose chez tous deux sur la puissance absolue de la République, si les lois fondamentales de la nature encadrent les lois civiles - ce qui implique que le pouvoir du Souverain, quoique absolu, n'est pas arbitraire - il n'en demeure pas moins que la différence de conception du "contrat" fondateur de la société et du citoyen fait du premier un penseur de transition, alors que le deuxième apparaît comme l'un des premiers penseurs de l'Etat libéral moderne.

Pour M<sup>me</sup> Goyard-Fabre, professeur à l'université de Caen, où elle dirige le "Centre de philosophie politique et juridique", Jean Bodin (1529-1596) est un penseur de transition, un penseur développant des idées modernes mais encore trop inhibé par son temps. Il a souvent été présenté comme le père fondateur de la science politique moderne et ce pour deux raisons : en premier lieu à cause de la méthodologie employée, qu'il veut scientifique, et du but fixé, qui est descriptif et non normatif, au contraire des visions moralistes très répandues à l'époque ; en second lieu parce qu'il est le véritable forgeron des concepts de *souveraineté* et de son expression nécessaire, la *puissance publique*. Elaboration rigoureuse que l'on peut résumer en trois caractères : d'une part la souveraineté, puissance de commandement, est de l'ordre de la législation, le pouvoir de faire la loi, et non du domaine juridictionnel, comme on l'avait posé au Moyen-Age ; d'autre part, la souveraineté est nécessai-

rement perpétuelle ; idée importante quoique déjà présente dans la notion de "lois fondamentales du royaume", qui, posée dans une perspective bodinienne, ouvre la voie à la conception très moderne de continuité de l'Etat ; enfin et surtout, la souveraineté est une, absolue et indivisible. Or, si ces caractères sont très modernes, M<sup>me</sup> Goyard-Fabre relève que les limites apportées par Bodin au caractère absolu de cette souveraineté, notamment le respect des lois divines, ancre le penseur dans le monde des Anciens. Dès lors, Bodin doit être considéré comme un penseur de transition qui, s'il ouvre la voie à la pensée politique moderne, reste malgré tout dans un monde ancien, "enchanté", dans lequel chaque chose a une *fin*, s'inscrivant ainsi dans "l'harmonie cosmique".

Thomas Hobbes (1588-1679) apparaît en revanche comme un des premiers penseurs de l'Etat moderne. A la différence de la plupart des commentateurs, Franck Lessay, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, ancien lecteur de français de l'Université d'Oxford, maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, nous invite à une relecture du philosophe anglais en postulant la systématisme de l'œuvre : la plupart des auteurs ont jusqu'à présent relevé des contradictions sans chercher à les surmonter, si ce n'est pour en minimiser certains aspects afin de l'appeler en renfort de leur propre démarche politique ; l'auteur de cette étude s'attache pour sa part à réfuter ces lectures erronées ou trop subjectives de ses prédécesseurs, tout en analysant brillamment les écrits de Hobbes pour en dégager la cohérence sans en ignorer les tensions. Renvoyant dos à dos ceux qui veulent voir dans le philosophe l'inventeur du totalitarisme, et ceux qui le considèrent comme le père des droits de l'homme inaliénables, l'auteur montre qu'il est en fait le penseur qui ouvre la voie à l'Etat libéral moderne. C'est en effet grâce à ses concepts de *souveraineté* et de *légitimité* que l'on peut concevoir le rôle du citoyen dans nos sociétés modernes : si la souveraineté se

caractérise par sa puissance absolue comme chez Bodin, Hobbes enrichit considérablement sa pensée en y introduisant le concept de représentation, "autorisation" donnée par les sujets à l'Etat pour que celui-ci puisse les gouverner efficacement ; grâce à la puissance de cette notion il peut même aller beaucoup plus loin ; en effet, pour lui la souveraineté n'existe que dans le cadre de la représentation : le représentant, l'Etat ou Léviathan, n'est souverain que parce qu'il représente le peuple, parce qu'il est issu du "contrat" fondateur de la société ; mais il faut aller plus loin pour dire que sans cette représentation le peuple n'existerait pas, il ne serait qu'une "multitude", vivant dans cet état d'insécurité permanente qui caractérise le monde avant l'existence d'une véritable "République". Dès lors, le représentant *constitue* le représenté.

Il convient d'insister sur une différence importante entre Bodin et Hobbes sur les caractéristiques de ce "contrat" qui fonde la société ; en effet, si chez le premier celui-ci est situé à un instant déterminé dans le passé, même si sa conclusion n'est qu'implicite, pour Hobbes ce contrat n'est pas une donnée du passé : certes l'homme renonce à toutes ses prérogatives et accepte de se soumettre à un "Léviathan", dont précisément l'abandon de ces prérogatives constitue la toute puissance, toutefois d'une part cette soumission est renouvelée en permanence et donc le "contrat" lui-même est renouvelé en permanence, d'autre part la souveraineté, si elle n'est pas limitée par on ne sait quels droits de l'homme, perd toute légitimité, toute puissance, et donc toute existence si la mission pour laquelle les hommes ont accepté de renoncer à leurs droits n'est pas accomplie ; si le Léviathan ne remplit plus son rôle pacificateur, rôle de sécurité des biens, des personnes et des contrats, il disparaît puisque les hommes n'ont plus aucune raison d'être soumis. Ici apparaît une nouvelle différence très nette avec Bodin : chez celui-ci la souveraineté trouve sa limite dans le respect de certaines règles qui lui sont supérieures, telles que les lois divines ou les "Lois fondamentales du Royaume", chez Hobbes la seule limite, très puissante, est celle du détournement de sa mission ; dès lors, le philosophe anglais ne s'intéresse guère au cas du tyran : celui-ci ne remplissant pas sa mission de souverain ne peut que disparaître. De même, le droit de résistance ne fait pas l'objet de vastes développements dans l'œuvre de Hobbes car si les actes de l'Etat entrent dans le cadre de sa mission, sa puissance ne saurait être qu'absolue et on ne devra rien lui opposer, en revanche s'il n'y a qu'injus-

tice la puissance d'exécution manquera au bras de la répression et l'homme aura de toute façon repris le droit de préserver sa vie. Dès lors, M. Lessay peut écrire que "la souveraineté est toujours légitime, et tant qu'elle est le signe d'une rationalité positive et agissante parmi les hommes" ; on obéit au pouvoir dans la stricte mesure où il est légitime et cette obéissance est constitutive de sa légitimité.

Poussant plus loin l'analyse, l'auteur développe les trois caractères principaux de la légitimité chez Hobbes, surtout en montrant qu'il n'est pas nécessairement favorable à l'ordre établi de longue date, critique souvent formulée à son encontre : en premier lieu un nouveau pouvoir n'est que prélégitime, il est simplement crédité de la capacité à assurer la paix ; en second lieu, le temps seul peut transformer cette prélégitimité en légitimité, seul le temps peut montrer qu'un régime politique a la capacité effective de s'acquitter des devoirs inhérents à la souveraineté ; en dernier lieu, la rébellion, au sens d'une désobéissance massive et active des sujets au pouvoir, constitue pour celui-ci la suprême mise à l'épreuve de sa légitimité ; on ne se rebelle pas contre un pouvoir exercé conformément aux prescriptions de la raison. Manifestement ces conceptions ne sont pas particulièrement datées et elles demeurent encore largement pertinentes pour l'analyse des phénomènes de changements dans les régimes contemporains.

On voit donc clairement que, par la force de son concept de souveraineté, Thomas Hobbes comprend avant tout le monde qu'il ne peut y avoir de démocratie sans Etat, mais aussi qu'il ne peut y avoir d'Etat sans démocratie, sans consentement des gouvernés. Grâce à la qualité de l'analyse de M. Lessay, il devient clair que le philosophe anglais peut nourrir encore aujourd'hui nos réflexions sur les fondements même de l'Etat et sur le rôle que le citoyen doit jouer en son sein. C'est là, pour le moins, une brillante démonstration de la modernité d'une pensée dont la dimension absolutiste est précisément gage de démocratie.

Emmanuel GOLDSTEIN

(1) *Jean Bodin et le Droit de la République*, de Simone GOYARD-FABRE ; "Léviathan", Presses Universitaires de France

(2) *Souveraineté et Légitimité chez Hobbes*, de Franck LESSAY ; "Léviathan", Presses Universitaires de France.

## ● Konrad Adenauer de Joseph Rovin

La collection *Politiques et Chrétiens* offre aux lecteurs grâce aux trois divisions de l'ouvrage - portrait, textes, témoignage - trois faces successives du même personnage, qui ne se recoupent pas toujours. Le dossier historique, ainsi présenté, laisse ouverte la réflexion et incite

au débat. C'est le cas pour cet "Adenauer" dont chaque partie apporte sa touche spécifique. On aurait tort de négliger les textes : c'est par eux qu'il faut commencer. Pas de meilleure initiation à l'homme et à sa pensée politique : sa foi solidement enracinée, son rejet total du

national-socialisme, sa conception d'une souveraineté limitée de l'Etat, l'idée qu'il se fait de la place de l'Allemagne dans l'Europe et le rôle de cette dernière pour préserver l'équilibre du monde menacé par la volonté de l'hégémonie soviétique.

Le témoignage, dû à Jean Laloy, regroupe plusieurs aspects de l'individu et de l'homme d'Etat. Retenons, entre autres, l'évocation d'une rencontre du jeune diplomate avec le vieil homme d'Etat dans l'hiver 1948-1949. La politique allemande de la France d'après-guerre, crispée sur le passé, offre alors un étonnant contraste avec l'audace de cet homme d'Etat conservateur qui comprend que l'organisation de l'Europe occidentale offre à l'Allemagne la chance de retrouver une existence politique et, peut-être, de mettre fin un jour à la division du pays.

Joseph Rován donne un portrait d'Adenauer très personnel. C'est bien là le sel de l'ouvrage. Il est naturel que la figure et le rôle de l'homme d'Etat y occupent la première place. Certes, une part un peu plus longue, consacrée à l'enfance et à la formation de cet "anti-héros" eût permis de mieux saisir le monde intellectuel et le cadre des valeurs qui l'ont immunisé contre toute tentation d'adhérer au nazisme. A cet égard, il faut voir avec quelle fierté et quel sens de l'honneur, celui-ci évoque en 1946 le passé antinazi de sa ville de Cologne qu'il oppose à celui de Berlin où, dès 1914, il affirme avoir eu le sentiment "de se retrouver dans une ville païenne". Son hostilité au prussianisme nourrit son antinazisme et explique sa volonté de rupture avec "la conception prussienne de l'Etat, telle qu'elle a été développée par Hegel" et s'est affirmée au XIX<sup>e</sup> siècle pour aboutir, au XX<sup>e</sup> siècle, à l'Etat totalitaire. Adenauer veut rompre avec ce type de souveraineté. Dès 1919, il formait le projet de créer "une république rhéno-westphalienne demeurant dans le cadre du Reich mais jouissant d'une autonomie suffisante pour établir des rapports privilégiés avec ses voisins occidentaux, spécialement la France".

L'intégration de l'Allemagne dans l'Europe occidentale en voie de construction est le prolongement de ce grand dessein, mais a aussi d'autres objectifs : contrecarrer la volonté soviétique d'émietter l'Europe Etat par Etat, sauver le patrimoine commun des peuples européens : la culture occidentale "qui a fleuri sur une base chrétienne". Son entente avec John Foster Dulles, le Secrétaire d'Etat d'Eisenhower, est profonde. Remarquons toutefois que l'extension de l'Europe aux pays de l'Est demeure un but, à long terme, de sa vision politique.

Le rapprochement avec la France, entamé sous Robert Schuman, reçoit une nouvelle impulsion sous De Gaulle avec le Traité de l'Elysée de 1963. J. Rován en analyse l'ambiguïté : divergence à propos du commandement militaire intégré dans l'O.T.A.N., divergence sur l'Europe - pour De Gaulle, celle-ci garantit le maintien de l'équilibre entre les superpuissances, pour Adenauer, elle est l'instrument de lutte privilégié contre l'expansion soviétique -, divergence enfin sur les institutions euro-

péennes et sur la nature de l'union politique. Le bilan est cependant loin d'être négatif : le Traité a fonctionné pendant 25 ans et a été à l'origine d'une "interdépendance sans exemple entre grands Etats". Faut-il aller jusqu'à écrire qu'au lendemain du voyage triomphal de De Gaulle en R.F.A., en 1962, une chance historique s'offrait de réaliser la "fusion des deux Etats" ? : "rien n'aurait pu arrêter le mouvement déclenché" affirme J. Rován. Ce propos n'est-il pas utopique ? Reflète-t-il vraiment la pensée d'Adenauer ?

Reste à s'interroger sur le point essentiel puisqu'il est l'objet même de la collection : comment s'harmonisent en l'homme Adenauer la foi et la politique ? Catholique pratiquant au style de vie austère, frère et père d'un prêtre, il a toujours conservé à l'égard de l'Eglise une réelle indépendance : "à chacun son métier" pourrait être sa devise. Attitude très ancienne chez lui puisque, dès le Katholikentag de 1922, il défend la République contre le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, qui prônait la restauration de la monarchie. En prenant parti, au lendemain de la seconde guerre, pour l'interconfessionnalité dans la C.D.U., Adenauer rompt avec la tradition du Zentrum et accentue l'indépendance politique des catholiques vis à vis de la hiérarchie. La position de ce "chrétien homme d'Etat" ne confond jamais les plans. Réaliste, souple, Adenauer accepte les contraintes et le poids de tout engagement politique : rusé, roublard même, il sait manœuvrer, parvenir à ses fins, s'imposer à ses rivaux ou les écarter brutalement. Français, n'eut-il pas été tenté par le gallicanisme ? Ce trait ne le rapproche-t-il pas de De Gaulle ? Quoi qu'il en soit, son christianisme est profond. En lui rendant hommage au moment de sa mort, en avril 1967, le président du Bundestag, Gerstenmaier, insistait sur le fait que la foi avait été chez lui l'aboutissement d'une lutte acharnée et que cette victoire avait orienté toute sa vie. Jusqu'au bout, il est demeuré convaincu qu'en travaillant dans le temps, il travaillait pour l'éternité. Autre témoignage de sa foi personnelle, cette réponse qu'il adresse au prédicateur américain Billy Graham, si sûr de sa foi : "Vous savez, en tant que catholique, on n'a pas besoin d'être aussi assuré".

La conclusion de Joseph Rován est très subjective et, selon ses propres termes, "partisane". A ses yeux, vingt ans après la mort de l'homme d'Etat, la pensée et l'action d'Adenauer n'ont rien perdu de leur actualité, la méfiance à l'égard de l'Union soviétique doit être maintenue, les concessions de l'actuel ministre des Affaires Etrangères de R.F.A., H-D. Genscher, dans le cadre de l'*Ostpolitik*, lui paraissent unilatérales et dangereuses. Aujourd'hui encore, Adenauer demeure donc "un maître à penser et un maître pour l'agir". Peut-on décerner plus bel hommage à un homme d'Etat ?

Jacques PREVOTAT

"Konrad ADENAUER" de Joseph ROVAN, témoignage de Jean LALOY, Ed. Beauchesne.

## ● L'idéologie de Raymond Boudon

Chahutés par ce que Raymond Boudon appelle la "vulgate marxiste", et ce qu'on pourrait nommer "bréviaire libéral", les intellectuels éprouvent le besoin de faire le point sur notre connaissance des idéologies et de leur mode de formation. Tel est le but d'un livre de David Mc Lellan "*Ideology*" (1). Tel semble être aussi celui de Raymond Boudon qui porte le même titre.

Le sous-titre du livre dévoile plus son contenu : "l'origine des idées reçues". Il semble possible de dire que, pour Raymond Boudon, les idées reçues sont celles qui ont séduit la jeunesse de mai 68 : Marx, Marcuse, Habermas, Polanyi, Foucault, Bourdieu, le développementalisme, la théorie de la dépendance, Sartre à

l'occasion.

La première partie du livre présente un intérêt particulier. Raymond Boudon y définit l'idéologie en s'appuyant ou en prenant le contre-pied de quelques théories qu'il expose avec une remarquable clarté. Il distingue d'une part les définitions, d'autre part les explications de l'idéologie car, s'il est fréquent en sociologie qu'expliquer un phénomène revienne à le définir, Raymond Boudon marque bien, dans ce cas particulier, la différence entre les deux attitudes.

Pour définir l'idéologie, la question essentielle est de savoir si l'on fait référence au critère du vrai et du faux. Pour expliquer l'idéologie, le problème central est de

### TYPES DE DÉFINITION DE L'IDÉOLOGIE

Types de tradition	Par référence au critère du vrai et du faux	Sans référence au critère du vrai et du faux
Tradition Marxiste	<b>MARX :</b> L'idéologie comme science fausse. <b>LES THÉORICIENS DE LA CONSCIENCE-REFLET.</b>	<b>LÉNINE :</b> L'idéologie comme arme dans la lutte des classes.  <b>ALTHUSSER :</b> L'idéologie, atmosphère indispensable à la respiration sociale.
Tradition non Marxiste	<b>ARON :</b> L'idéologie ne relevant pas directement mais relevant indirectement du vrai et du faux.  <b>PARSONS :</b> L'idéologie, déviation par rapport à l'objectivité scientifique.	<b>GEERTZ :</b> L'idéologie comme action symbolique.  <b>SHILS :</b> L'idéologie, type particulier de système de croyances.

### TYPES D'EXPLICATION DE L'IDÉOLOGIE

Types de tradition	Explication irrationnelle	Explication rationnelle
Tradition Marxiste	<b>MARX I :</b> L'idéologie, image inversée de la réalité sous l'influence des intérêts de classe.	<b>MARX II :</b> L'idéologie comme effet de perspective ou comme adhésion consciente à des croyances utiles.  <b>LÉNINE :</b> L'idéologie, arme dans la panoplie de la lutte des classes.
Tradition non Marxiste	<b>ARON — SHILS :</b> L'idéologie, produit du fanatisme, des passions.	<b>MANNHEIM :</b> L'idéologie, comme croyance à des normes adaptées à une "situation historique".  <b>GEERTZ :</b> L'idéologie, carte routière permettant de s'orienter dans un monde complexe.

savoir si ce phénomène est rationnel. On aboutit ainsi aux deux tableaux précédents où Raymond Boudon prend soin d'établir un "cordon sanitaire" autour de la tradition marxiste.

Dans la seconde partie du livre, Boudon choisit, de façon assez arbitraire, il l'avoue, une définition restreinte de l'idéologie : ensemble d'idées fausses reposant sur l'autorité de la science.

Selon l'auteur, la naissance des idéologies résulte du fait qu'un raisonnement valide aboutit à une conclusion erronée s'il est construit sur des bases fausses, ce qu'on ne peut contester en bonne logique.

Comment l'individu se laisse-t-il séduire par des données inexactes ? Boudon distingue trois séries d'explications : l'individu interprète mal sa propre expérience ("effets de position") ou n'en connaît pas suffisamment les limites ("effets de disposition") ; l'individu accepte un discours d'autorité que les spécialistes désapprouvent sans pouvoir le faire savoir avec assez de force ("effets de

communication") ; l'individu utilise un principe invérifiable ou en pousse trop loin l'utilisation ("effet épistémologique"). Dans tous les cas, Raymond Boudon donne des exemples abondants et toujours présentés avec une très grande clarté.

Cependant, fallait-il, au détour de ces exemples, reprocher à Karl Polanyi d'avoir raté sa carrière universitaire, critiquer Pierre Bourdieu en deux pages plutôt vives, consacrer un chapitre entier à la critique des théories tiers-mondistes ? Un livre sur l'idéologie est nécessairement iconoclaste. Raymond Boudon multiplie dans son ouvrage des critiques dont certaines sont de très grande portée. Mais le moins que l'on puisse dire est que toutes ses critiques n'ont ni la même pertinence ni la même force. Le credo libéral qui conclut le livre en est peut-être un peu affaibli.

(1) *Open University Press, 1986.* Bertrand ROSSERT

"L'idéologie" de Raymond Boudon, Ed Fayard, 1986.

## ● L'Église sous Pie XII (T. 2) : l'après-guerre 1945-1958 de Jean Chelini

Ce livre a deux caractéristiques. Il est un second tome. Voilà un peu plus de cinq ans que Jean Chelini a publié le premier tome de "L'Église sous Pie XII" : "L'Église sous Pie XII : la tourmente 1939-1945". Ici même, Jean Teitgen en a, en son temps, rendu compte (n° 209/210). En outre, ce gros volume n'est pas une biographie de Pie XII. Il se veut une histoire de l'Église "sous" Pie XII.

Et, il l'est effectivement. Il suffit de lire le sommaire pour le saisir : *Première partie : Le gouvernement de l'Église ; Deuxième partie : Programme pour une civilisation chrétienne ; Troisième partie : Le Catholicisme dans le monde (1945-1958), forces et faiblesses ; Quatrième partie : L'ordre du monde.*

Cette ambition d'embrasser l'ensemble de "l'orbis" catholique en quelque 600 pages seulement donne à certains développements, même s'ils sont solidement construits, des allures de survol. On le sent quand on lit les pages consacrées aux catholiques et à l'Église en France (p. 295-341). On reste un peu sur sa soif. Ce qui est, d'ailleurs, un tort puisque le projet du livre est de présenter un panorama et qu'il est impossible de n'avoir pas les limites des approches globalisantes quand on en a les avantages.

Précisément, l'intérêt de ce livre est de nous acculer à embrasser la totalité de ce qu'Emile Poulat nomme "l'ecclésiosphère". Ce qui est d'autant plus important que nous sommes, toujours, tentés, même quand nous pensons "catholicisme", de penser "hexagone". Jean Chelini nous oblige à voir l'Église catholique depuis Rome. C'est fascinant. Quel "métier" d'être Pape !

Encore ce panoramique a-t-il des zones curieusement occultées. Il ne rend pas compte de tout le catholicisme planétaire. L'Asie ? L'Afrique ? Et même l'Espagne et l'Amérique latine ? Escamotées ! Voire passées sous silence, même dans la chronologie. Zéro au regard de Pie XII ? Il est regrettable que Jean Chelini n'ait pas pris le soin au moins de nous expliquer les raisons, vraisemblablement importantes et justifiées, pour lesquelles il a été amené à négliger ou à exclure ces continents et ces pays seulement évoqués dans le tome premier.

Malgré ces lacunes, il faut s'astreindre à lire cet "état des lieux" du catholicisme. On y insiste parce que beaucoup de celles et de eux qui entreprendront de se lancer dans ce livre risquent - comme j'ai failli le faire - de se focaliser sur les pages, nombreuses, qui concernent le pape "Pacelli" lui-même. En effet, comme le remarque Jean Chelini, "pour beaucoup d'hommes d'aujourd'hui, Pie XII a été le pape de leur jeunesse". Et, ajouterai-je le Pape de leur espoir avant de devenir le Pape de leur angoisse. On a, donc, besoin de faire le point sur Pie XII. Sur son action. Sur son dessein. Sur sa personnalité.

De ce point de vue, Jean Chelini nous comble. Il permet de cerner clairement "la doctrine Pacelli", et "l'univers pacellien". On pénètre la pensée et on aperçoit l'âme, autant qu'il est possible. On sent les frémissements, les réticences, les hantises, les inquiétudes de ce Pape qui dut piloter l'Église sous la "tourmente" chaude et à travers les turbulences hyper-tendues de la "guerre froide", sur fond de stalinisme.

"Avec la mort de Pie XII s'achève une époque", constate Jean Chelini, reprenant un mot de Paul VI. Elle

s'achève doublement, comme il le dit et le suggère.

Finit avec Pie XII le grand projet du "catholicisme intégral", nouvelle manière, commencé par Léon XIII. Au moins dans son premier cycle car il est probable que Jean-Paul II soit en train de le reprendre "autrement".

Pie XII a poussé la "doctrine sociale" de l'Eglise à un tel point de totalisation qu'il en a fait, involontairement sans doute, une idéologie, une "contre-idéologie". Parce qu'il l'avait comme intériorisée. Qu'elle était pour lui une "Weltanschauung cohérente".

*"D'abord dans le temps. Le pape a toujours tenu le même langage. Mais elle est cohérente à un niveau plus profond, elle l'est avec elle-même, chaque partie est solidaire du tout. La vie du pontife s'inspire de sa doctrine et constitue un exemple constant de dignité, de vertu, de labeur et de fidélité au message délivré. Pie XII a fait montre d'une grande unité entre son personnage et son enseignement. Un enseignement à la mesure de l'Eglise mais à l'image de son personnage ? Un enseignement qui résume et clôture une forme de catholicité"* (p. 224).

Cette doctrine est intransigeante. Parce qu'elle exprime "le sentiment aigu de la supériorité du catholicisme qui exclut tout dialogue d'égalité" (p. 223). Il s'agit davantage d'une "morale sociale plus que d'une doctrine sociale, méthode d'analyse et de jugement" (p. 209). Peut-être pour son auteur. Pas pour les commentateurs. Imprégnée de cléricalisme. Plus exactement de la supériorité du "prêtre" sur le laïc, ce me semble original en tant que pensée de l'international, car "Pie XII a donné en matière internationale un enseignement dont on ne trouve sans doute l'équivalent nulle part ailleurs" (p. 497), qui est comme un "planétarisme lucide".

Finit, surtout avec la mort de Pie XII, un style de Papauté sinon une forme de gouvernement ecclésiastique : le Pape "père". L'ère du "Saint Père" s'achève (1).

Pie XII fut "père" intrinsèquement. "Le réalisme de Pie XII est celui d'un père - il parle sans cesse de la famille humaine - qui aime tous ses fils, mais en voit les défauts et qui devine les conséquences tragiques de leurs erreurs de conduite" (p. 496). Le Pape, "père" d'une Eglise-Mère jusqu'à être, parfois, une mère abusive. J'incline à le penser.

Père sévère. Sur le modèle de celui de Chateaubriand. Extraordinaire anecdote qui va loin : "A une jeune visiteuse d'un petit groupe privilégié, qui s'était enhardie de lui demander pourquoi il ne souriait pas sur les photos,

*Pie XII répondit : "Je suis l'Eglise" (p. 18).*

L'un des ses drames fut exactement de ne pas comprendre que l'Eglise et le monde avaient besoin d'un Pape qui sourit. D'un Pape "humain". La légende de Jean XXIII, le succès de l'éphémère Jean-Paul I<sup>er</sup> dont tous les médias valorisèrent le sourire, vient de là.

Sous le symbole du sourire, c'était d'une papauté qui ne soit plus "absolue" à quoi l'esprit du temps aspirait.

Jean Chelini est fasciné par son "sujet". Il communique sa fascination. A ce point, oui je sais... je sais..., on va soupçonner l'auteur du livre et de cette recension d'escamoter les ombres. Il ne le fait pas, même s'il est indulgent. De fait il y a bien des ombres dans le personnage et l'action. Mais ils ont été tant soulignés.

Notamment, il y a la "légende noire" ; l'accusation venue du "Vicaire". Jean Chelini l'aborde. Il plaide le "non lieu" pour Pie XII. Avec des accents shakespeariens. Si la scène qu'il rapporte (p. 546) est réelle, s'il est vrai que Pie XII brûla sa protestation contre les persécutions des Juifs, à la pensée que cette protestation ferait 200 000 victimes - "Si la lettre des évêques hollandais a coûté 40 000 vies humaines, ma protestation en coûterait 200 000" -, il y eut du tragique dans le Pape "Pacelli".

On ferme ce livre sur une question essentielle et insoluble : le Pape, l'homme qui ne peut pas ne pas se croire en charge du Pouvoir spirituel dans l'humanité, doit-il être PROPHETE ou POLITIQUE ? Dilemme qu'aucun chef religieux ne vit autant que le pape des catholiques puisqu'il est le pontife d'une religion fondée sur le dogme le plus extraordinaire de tous les dogmes : l'incarnation de Dieu même.

Il ne faut jamais oublier cette dramatique, aux confins du tragique, de la Papauté. Jean Chelini nous oblige à en prendre conscience, à l'imaginer, à nous interroger : un Pape peut-il être PROPHETE et POLITIQUE ? Peut-il choisir ? A franchement parler, je crois que son destin est d'être, sauf exceptions, plus POLITIQUE que PROPHETE. Et que c'est mieux ainsi pour la liberté ! Oh, pardon de cette confidence !

René PUCHEU

*Ed. Fayard, 1939*

*(1) Jean Chelini a étudié les successeurs de Pie XII dans deux autres livres : "Les nouveaux Papes" (Ed. Jean Goujon, 1979) - "Jean-Paul II" (Ed. Jean Goujon, 1980).*

## ● Autour des sept collines ou les Paradoxes de Rome de Julien Gracq

Il est si traditionnel de se dire envoûté par Rome, et je le suis, que le contraire étonne. J'ai dévoré les *Italies* d'Yves Hersant (Robert Laffont, 1140, 120 F). Dans cet

énorme recueil voisinent tous les récits des voyageurs français aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La critique, la satire, l'ironie se mêlent souvent à l'admiration. Mais l'on n'y

trouve presque jamais le scepticisme un peu dédaigneux, l'irrespect souriant qui animent le dernier livre de Julien Gracq, *Autour des sept collines* (José Corti, 147 p. 75 F).

Mon confrère historien a attendu d'avoir soixante-six ans pour visiter Rome, "ce qui ne témoigne pas d'un sentiment d'urgence véritablement fébrile". Sa mémoire, blasée de trop d'images romaines, n'était guère pressée de comparer l'original à ses représentations littéraires. Ecrasée par les alluvions de l'histoire et de la culture, Rome le repoussait. Il voulait visiter cette ville comme une autre, en "user comme de toute autre".

Notre voyageur s'était préparé à l'irrespect en exécutant Florence et son merveilleux *Quattrocento*, "une beauté née dans la crotte", c'est-à-dire les ateliers de laine de Calimala, l'odeur du suint et de la terre à foulon des ateliers dont les Médicis et autres patriciens avaient tiré leur fortune ! La campagne romaine insignifiante et plate, qui donne une impression de vide et de désordre, précède une ville bourrée d'œuvres d'art comme une grenade prête à exploser, et où l'entassement des monuments et des ruines "manque d'espace et de lointain".

### Une plume cruelle

Julien Gracq n'épargne rien ni personne. A Ostie, tout est petit, petit... petit. Le mur d'Aurélien est "mince comme un mur d'octroi, qu'on aurait crénelé". Les statues romaines et grecques du musée du Vatican sont d'admirables sujets... de pendule. La colonne Trajane se dresse "comme un séquoia foudroyé dans un square municipal". Dans la fresque du Jugement dernier, sur le mur de chevet de la Sixtine, l'auteur se demande de quoi "la Vierge s'offusque davantage, de la colère de son Fils ou de l'impudence revendicative débridée de ces légions d'anciens combattants (c'est-à-dire les élus !)". Vu du ciel le Colisée ressemble à un escargot géant... La place Navone "une baignoire pour bain de foules, plutôt que carrefour !"

J'arrête là l'énumération assassine. Elle ne rend pas compte de tout le livre. Julien Gracq n'est pas iconoclaste, seulement provocateur pour décaper la ville des sédiments de l'histoire et retrouver ce qu'elle a conservé

d'authentique. Mais dans cet étrange théâtre, antique et baroque à la fois, païen et catholique en même temps, les acteurs ne lui paraissent pas convaincants : "c'est le peuple italien qui, parfois, vide pour moi l'Italie de son charme". Gesticulateurs volubiles, les Italiens se comportent "comme une troupe d'Opéra-bouffe qui garderait le pli de la répétition". Les bergers sortent des *Georgiques* et les *contadini* ont l'air "d'horticulteurs endimanchés" !

### Dans l'alchimie du souvenir

Mais, après avoir quitté Rome, Julien Gracq a peu à peu décanté ses impressions premières. "L'image qu'on a de Rome gagne, comme un vin qui vieillit bien, à s'entreposer dans le souvenir ! L'écart chronique jamais comblé depuis quinze cents ans, qui fait vaciller la ville entre ce qu'elle est et ce qu'elle signifie, revient pour moi à la poétiser..."

Tout en se défendant d'écrire son journal romain, Julien Gracq a cédé à la tentation qui assaille un jour ou l'autre tous ceux que Rome a nourris de sa substance au point de s'incorporer à leur être. Mais il a maintenu la distance. L'historien n'a pas voulu se laisser écraser par l'histoire dont le poids pétrifie la ville. Il a cherché la vie. Il l'a trouvée loin des monuments dans le fourmillement des petites rues du Vieux Rome, plus proche de la Renaissance que de l'Antiquité. Cette spontanéité désinvolte du *popolino* l'a séduit.

Dans sa Rome, l'Eglise et les églises font partie du décor, elles nourrissent directement ou indirectement nombre de Romains. Mais cette Rome catholique, partout présente, n'a guère retenu l'attention d'un visiteur qui se contente de constater : "sur la métropole du catholicisme, la laïcisation a glissé comme l'eau sur les plumes d'un canard" ! J'aurais aimé plus de chaleur. Mais chacun voit Rome avec son cœur et Julien Gracq, avec la pudeur du sceptique, a préféré tirer le rideau sur l'intime. Mais, là où il s'entrebaille, le lecteur aperçoit plus d'émotion qu'il n'en paraît.

Jean CHELINI

## ● Ephémérides de quatre années tragiques de Pierre Limagne

On n'en parlera pas à "Apostrophes" de ce livre. Dommage ! Au lieu, une fois de plus, de célébrer quelque livre écrit en fonction des normes d'"Apostrophes" sur les orientations d'une maison d'édition au sigle prestigieux, on pourrait inviter à admirer cet éditeur d'Ardeche. Puisqu'il vient d'avoir l'audace de rééditer ce livre qui, à l'évidence, ne peut avoir le tirage d'un best-seller.

De quoi s'agit-il ? Dans 2144 pages de notes rédigées, au jour le jour, entre le 1<sup>er</sup> juillet 1940 et le vendredi 14 juillet 1944 par Pierre Limagne, alors informateur politique de La Croix, "campé" à Limoges. Au fil de ces trois

tomes - 1/7/1940-30/6/1942 ; 1/7/1942-31/8/1943 ; 1/9/1943-14/7/1944 - Pierre Limagne a consigné tous les événements, au moment où il les apprenait et comme il les apprenait.

Journal d'un journal et d'un journaliste, ces pages constituent un document irremplaçable. Unique en son genre. D'autant que Pierre Limagne n'y a apporté aucune modification. Le manuscrit enterré en juillet 1944 fut déterré devant huissier en septembre 1944 et publié tel quel. De même cette nouvelle édition est publiée sans un iotat de changé.



Assurément, cet ouvrage est capital pour les historiens. Il est un ouvrage-source. Sa richesse d'informations le rend "incontournable", à un moment ou à un autre, pour celles et ceux qui ont à traiter de ces années.

Ce serait une erreur, toutefois, d'imaginer qu'il n'est utile qu'aux spécialistes. A franchement parler, je l'ai cru en l'abordant. Puis, m'étant mis à le lire en le feuilletant, j'ai peu à peu diminué le rythme du parcours et me suis trouvé en train de le lire de près.

Car, il est passionnant de lire ces "éphémérides" écrites à chaud. L'évènement y est relaté ou évoqué en direct. Par un homme qui ignore combien de temps durera le drame et quand il finira. Exemple : le vendredi 20 juin 1941, aucune mention d'une attaque allemande contre l'URSS. Le dimanche 22 juin la surprise totale et le soulagement. "C'est ici, malgré l'horreur du nouveau et gigantesque drame, un soulagement quasi général : on croit généralement que cette guerre rapproche l'heure de la paix".

Quand Hitler a attaqué l'URSS les Français ont été certains qu'il ne pouvait mieux faire que Napoléon. Et ils ont recommencé à croire à la victoire. Jamais Napoléon ne leur a été aussi utile !

Plutôt que les reconstitutions a posteriori du type "le Chagrin et la Pitié", se plonger dans ces pages permet de saisir le climat de ce temps avec ses informations parcelaires, contradictoires, ses incertitudes.

En outre, il y a la relation des démêlés de la lutte quotidienne de La Croix contre la censure. Pierre Limagne publie les consignes et les "notes d'orientation" de la censure. Il indique scrupuleusement le nombre de lignes, de phrases coupées dans les discours du Pape, les homélies des Evêques, les articles et commentaires. Ce redoutable "jeu" de la souris journalistique avec le chat-censeur est passionnant à suivre. Il aide à comprendre.

Allant plus loin, il oblige à penser cette époque dans sa complexité, à ne pas la penser manichéennement. C'est délicat à vivre les époques sinistres et les hommes s'y débattent en des situations flottantes. Que seuls des documents tels celui-ci permettent de comprendre.

J'allais omettre un détail. 2144 pages, 3 tomes ? Oui mais, attention : 335 Frs. Ce n'est pas inabordable !

René PUCHEU

*Ed. de Candide Lavilledieu, 1987. Préface de Noël Copin.*

## ÉCRIRE APRÈS BECKETT

La vie s'entend à chaque instant à déjouer calculs et prévisions. La mort aussi. Ecrit durant l'été, imprimé à l'automne, l'article sur Samuel Beckett a pris, subitement, aux premiers jours de l'hiver, les allures d'un article nécrologique, ce qu'il n'était évidemment pas. Son

titre même, conçu comme l'expression centrale d'un manifeste littéraire, a changé de signification. Le principal de ses destinataires ne le lira pas.

André LE GALL

*En ce dixième anniversaire de la mort de Joseph Fontanet, nous rappelons que "France-Forum" lui a consacré un cahier spécial (n° 185-186 février-mars 1981) qui réunit des textes de notre ami avec quelques témoignages de ceux qui l'ont plus particulièrement connu ou qui ayant travaillé à ses côtés ont pu apprécier la qualité de l'homme et la diversité de son action. La rédaction de France-Forum conserve avec reconnaissance le souvenir des trop nombreux collaborateurs et amis de la revue disparus au fil des trente années écoulées.*

### Les livres de nos collaborateurs et amis

**Jean-Marie DOMENACH**  
Europe, le défi culturel

Ed. de la Découverte

**Raymond DARRICAU**  
**Bernard PEYROUS**  
La spiritualité

Ed. PUF "Que sais-je" n° 2416

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

## **Abonnez-vous – Diffusez France-Forum**

Abonnements de soutien

*FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum à 150 F.*

**France-Forum, 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris**

Numéros spécimens gratuits sur demande

## **“ France-Forum ” est en vente dans les librairies suivantes :**

LIBRAIRIE DES EDITIONS OUVRIERES

9, rue Henri IV - LYON 2<sup>e</sup>

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES

30, rue Saint-Guillaume - PARIS 7<sup>e</sup>

LA MAISON DE LA PRESSE

68, rue de la République - 69 LYON 2<sup>e</sup>

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE COLBERT

32, Place Colbert - 76130 MONT SAINT-AIGNAN

LIBRAIRIE JULLIARD

229, Bd Saint-Germain - PARIS 7<sup>e</sup>

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE

12 A, rue Nazareth - 13100 AIX EN PROVENCE

POINT DE VENTE EN ALLEMAGNE : LIBERTAS, M<sup>me</sup> VIGOUROUX, Hintere Gasse 35/1, D. 7032 SINDELFINGEN

---

*Nous demandons à nos abonnés qui changent de domicile de bien vouloir nous indiquer leur nouvelle adresse sans omettre de mentionner leur ancienne adresse. Merci.*

---

---

Directeur de la publication : **René Plantade** — Commission Paritaire n° 60361 — Dépôt légal n° 2283  
Composition et Impression : **VIENNE IMPRIM'** — 23, quai Jean Jaurès — 38200 VIENNE — Tél. 74 85 47 06  
Photos : Orban/Sygma - P. Ledru/Sygma - Godrius Pocius/Sygma - Derek Hudson/Sygma - MNAM Paris

pas de liquider les séquelles du stalinisme. Le système du parti-Etat, son œuvre politique majeure, Lénine l'a imposé sans être trop regardant sur le choix des moyens. Comme l'ont montré deux épisodes assez brutaux dans les débuts du régime : la répression, toute versaillaise, de la Commune de Kronstadt, et la dispersion par la force, à la manière d'un Brumaire, d'une Assemblée constituante démocratiquement élue et dont le multipartisme aurait été un attentat aux dogmes léninistes.

Dans cette quête du premier moteur qui a mis en branle la machinerie communiste, comment s'arrêter à Lénine et ne pas remonter au penseur considérable sans lequel le communisme n'aurait pas été système ou au moins doctrine ? Si Staline est déjà dans Lénine, Lénine et Staline ne sont-ils pas contenus implicitement dans Marx, comme le suggère l'expression de "marxiste-léniniste" inscrite sur les drapeaux des partis communistes dans le monde entier. Or en dépit des bouleversements politiques et idéologiques de cette fin de siècle, cette question paraît désobligeante à beaucoup qui ne savent pas bien comment dire ou ne pas dire adieu au communisme.

Il y va, nous dit-on, de l'honneur de la pensée, et Marx ne saurait être tenu pour responsable des fureurs staliennes, pas plus que Nietzsche des horreurs nazies mises abusivement par des imposteurs sous le couvert d'une grande philosophie, dont les idéologies justificatrices de ces noires péripéties ne proposaient qu'une inhumaine et sottise caricature. Autant faire sortir l'Inquisition de l'Evangile et la terreur jacobine des droits de l'homme.

De telles analogies historiques, couramment évoquées, sont trop hétérogènes pour emporter la conviction. Un bûcher d'inquisition ou un échafaud terroriste sont une contradiction, une inversion, une profanation de la charité évangélique ou de la fraternité humaniste qui les condamnent sans appel. La relation de Nietzsche à Hitler et de Marx à Lénine et à Staline n'a pas cette évidence d'une absolue répugnance et propose une équivoque difficile à démêler. Certes aucun penseur authentique n'est sans générosité, et il est certain que Nietzsche et Marx auraient frémi d'indignation s'ils avaient pu connaître les camps d'extermination hitlériens ou le goulag soviétique. Sans doute même auraient-ils du mal à avaliser la vulgate fruste et forcenée que de médiocres épigones tiraient de leurs œuvres.

Pourtant Nietzsche et Marx ne furent trahis que dans la mesure où quelques-uns de leurs thèmes ont été pris

littéralement au sérieux, parfois dramatiquement simplifiés et jetés tout crus, barbarisés par des disciples trop pressés, dans cette marmite de sorcière qu'est l'histoire en ses mauvais jours. Ecartons le cas de Nietzsche qui mériterait une mise au point serrée et subtile. Il est plus aisé de constater que Lénine et Staline ont trouvé dans Marx, déjà rudement taillées et prêtes à servir, les idées de lutte de classe, de socialisme scientifique, du communisme comme révélateur du sens ultime de l'histoire. Ils ont transformé un dogmatisme doctrinal en fanatisme politique, et c'est ainsi que le marxisme a pu sortir de l'école, et structurer l'un des deux grands totalitarismes de ce siècle.

Staline, on l'a vu, fut un bon léniniste et Lénine n'a pas été un si mauvais marxiste. L'assimilation du prolétariat à la totalité du peuple était dans Marx. Sur cette lancée, Lénine a ajouté l'équivalence du parti et du prolétariat, dont le groupe organisé des révolutionnaires professionnels exprimerait l'unité et traduirait la volonté. De la même manière, la dictature du parti des prolétaires ne sera une, et dynamique, que si elle engendre un dictateur, clef de voûte du système. Les identifications abusives sont autant de coups de force théoriques dont le dernier, la personnalisation du pouvoir, n'est pas dans Marx, mais dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas incompatibles avec la dialectique hégélienne dont Marx sait utiliser les ressources.

Il y a eu incontestablement chez Marx un humanisme originel puis un messianisme prolétarien transposé de cette culture judéo-chrétienne dont le marxisme, né d'une lecture matérialiste et athée de Hegel, était cependant l'adversaire intraitable. Le "manifeste communiste" est une sorte de magnificat rouge annonçant aux humiliés et aux offensés que, par la plus juste des revanches sur l'arrogance des possédants, ils posséderont à leur tour la terre. Sont ainsi assimilés les exploités du capitalisme et les pauvres selon l'Evangile. Encore une identification abusive et, au surplus, confusion entre une possession du monde en esprit et en vérité et une domination politique de la terre par des moyens terrestres.

Ainsi ont été abusés par absence de discernement bien des chrétiens qui ont cru avec une tragique sincérité faire avancer le royaume de Dieu en se faisant les compagnons de route des communistes. Lorsqu'une civilisation chrétienne, libérale, démocratique, manque du souffle qui devrait l'animer et la vitaliser, cette carence de prophétisme se paie par l'apparition de faux prophètes aux masques longuement séducteurs.

## Les livres de nos collaborateurs et amis

**Henri FRENAY**

L'énigme Jean Moulin  
(Nouvelle édition)

Ed. Robert Laffont

**Helmut KOHL**

L'Europe est notre destin  
(Présentation de Joseph Rovani)

Ed. de Fallois

# Avant Staline un marxiste nommé Lénine

par Étienne BORNE

U ne grande part de l'Europe est en train de sortir, à pas hésitants, d'une longue et sinistre nuit. A en croire bien des commentateurs qui ont la mémoire sélective, le prince de ces ténèbres aurait été le seul Staline, coupable d'avoir obscurci le lumineux héritage reçu de Lénine et fait dévier de son humanisme originel la pensée de Marx. Analyse simpliste et sans innocence, qui inviterait à conclure que le communisme n'est pas atteint dans sa substance par l'accident stalinien et qu'en conséquence il pourrait avoir un avenir avouable en revenant à des sources dont la pureté n'a pas été empoisonnée par un génie de la perversité dont, par un aveuglement incroyable, ce même communisme a fait ensuite, et si longtemps, son héros.

Khrouchtchev a dénoncé les crimes de Staline dans un rapport qui, même si l'heure de la glasnost n'avait pas encore sonné, ne pouvait pas rester un secret d'Etat. Mais, en mettant en cause un culte démentiel de la personnalité, ce texte dérangeant ne rendait pas compte de cet étrange phénomène de tératologie politique, et n'expliquait nullement comment le règne de la raison dialectique (et à quoi bon l'épithète si elle ne signifie pas un redoublement de rationalité), inauguré révolutionnairement par Lénine, a été capable d'engendrer l'irrationnel d'une telle monstruosité.

Le procès posthume de Staline s'inscrit dans la courbe classique d'un processus révolutionnaire. Le surgissement de Khrouchtchev c'est le moment de Thermidor où, après un dernier et sanglant règlement de comptes qui élimine Robespierre et Béria, les révolutionnaires cessent de se terroriser entre eux et de se massacrer les uns les autres. Mais la Révolution n'est pas terminée pour cela et Thermidor, pause d'apparence, n'ira pas ensuite sans d'agressifs rebondissements.

Comment appeler autrement que néo-stalinienne la période qui suit la mort et le désaveu tactique et rhétorique de Staline ? Le communisme reste le communisme et Khrouchtchev, plus téméraire que Staline, prudent conservateur des immenses avantages acquis par la guerre, a prodigué les défis idéologiques au reste du monde, mais aussi au dedans de l'URSS. L'athéisme d'Etat persécutera plus que jamais les croyants et multipliera les fermetures d'églises. Le nouveau maître de la Russie ne restera pas tapi au fond du Kremlin, mais ira faire le glorieux aux Etats-Unis d'Amérique en annonçant que le communisme enterrera un jour le capitalisme après l'avoir dépassé sous peu par ses performances économiques, et le provocateur ira même jusqu'à narguer l'adversaire idéologique en plantant sous ses fenêtres un

arsenal de fusées atomiques. Le mur de Berlin, l'atroce répression de la révolte hongroise, montrent assez que sous Khrouchtchev l'empire communiste a renforcé et alourdi sa chape de plomb sur les peuples qu'il avait vassalisés. Et même au temps de la prétendue "stagnation brejnévienne" l'étouffement du printemps de Prague et l'intervention en Afghanistan montrent que le régime sait mettre en mouvement sa mécanique répressive et expansionniste là où il faut et comme il faut.

Le stalinisme n'aurait pas eu si longue vie après Staline s'il se réduisait au comportement tyrannique d'un seul homme parvenu au sommet, et que l'absolu du pouvoir aurait rendu absolument fou. En cela déjà Staline a eu bien des précurseurs. Les jours d'une tyrannie ne sont jamais si jeunes et ils réitérent une histoire qui vient de loin. Le tribun du peuple accaparant la totalité du pouvoir, organisant son propre culte d'idole vivante et créant un climat diabolique d'adoration et de terreur, est un personnage de la plus vieille histoire dont, depuis l'antiquité, la philosophie politique et le théâtre dramatique ont déterminé l'essence et dévoilé la figure. Essence et figure qui se retrouvent en Staline avec une sorte de noire perfection. Mais Staline précède Staline d'une manière plus proche et non moins révélatrice. Car avant Staline, il y eut Lénine dont Staline avait toutes les raisons de se présenter comme l'héritier.

L'homme de l'octobre 1917 a été l'Initiateur et le Fondateur. Il a beau avoir jugé Staline brutal et arrogant en lui laissant l'organisation du Parti, il lui avait livré les clefs de la maison dont étaient déjà prêts les murs et la poutre maîtresse. Lénine est un beau type de révolutionnaire qui, avant de passer à l'acte, avait interrogé et approfondi l'idée de révolution. Fort peu romantique et n'ayant aucun goût pour les utopies sentimentales, Lénine avait conclu que le sort d'une révolution ne pouvait être lié à la spontanéité anarchique des masses révoltées, et qu'une révolution ne pouvait s'inscrire dans l'histoire que si elle était prise en compte par un parti de révolutionnaires professionnels, seuls capables de détruire radicalement l'ordre ancien et de construire solidement un ordre nouveau avec lequel ils s'identifieraient.

Ainsi le parti unique est né du cerveau de Lénine, et devait être pendant près de trois quarts de siècle, la caractéristique essentielle des régimes communistes, autochtones ou importés. Système que rejettent avec un sûr instinct les peuples de l'Europe centrale qui font leur révolution contre la révolution léniniste. Allant à la racine, ces révolutionnaires de la liberté ne se contentent